

enssib

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information et des Bibliothèques**

DEA

Sciences de l'Information et de la Communication

option :

Sociologie de la lecture et des usages de l'information

MEMOIRE DE DEA

LA LECTURE DES FEMMES EN PRISON

Fanny Guinochet

**Directeur de mémoire
Bernard Lahire
Université Lumière Lyon 2
Institut Universitaire de France**



JUIN 1996

Université Lumière
Lyon 2

Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information et des Bibliothèques

Ecole Jean Moulin
Lyon 3

MEMOIRE DE DEA

LA LECTURE DES FEMMES EN PRISON

Fanny Guinochet

LA LECTURE DES FEMMES EN PRISON

Fanny Guinochet

sous la direction de Bernard Lahire
Université Lumière Lyon II

Résumé.

Cette étude de la lecture des femmes en prison cherche à déterminer l'influence du contexte carcéral sur la pratique de lecture. Avant l'incarcération, les détenues présentent des caractéristiques de faibles lecteurs. Bien qu'il provoque une rupture, le milieu carcéral ne modifie pas radicalement ce statut mais influence le rapport à la lecture et sa pratique. En quête d'identité, les détenues réinvestissent la lecture vers de nouveaux usages. Des processus d'appropriation spécifiques apparaissent.

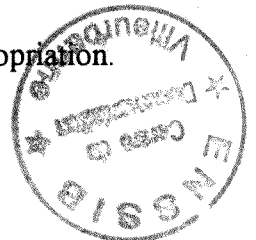
Descripteurs français : lecture ordinaire ; faible lecteur ; femme ; prison ; usages ; identité ; appropriation ; réemploi.

Abstract.

To study how women in prison read reveals the influence of the prison environment on reading activity. Before jail, these women belonged to what we may call poor readers. Though to be in jail causes a slip, it doesn't change this status. Yet it influences the attitude towards reading.

In their quest of identity, women in prison give to reading new functions and meanings, and develop specific strategies to appropriate it.

English keywords : reading ; poor readers ; women ; jail ; uses ; identity ; appropriation.



Remerciements.

Si l'anonymat promis nous interdit de remercier nominalement toutes les personnes qui se sont prêtées à cette enquête, nous espérons qu'elles trouveront ici l'expression de notre gratitude.

Nous tenons également à remercier les personnes qui ont permis, subi, fait ce travail avec nous. Parmi elles, nous tenons tout particulièrement à témoigner notre reconnaissance à Christophe Dubois, Pascale Duclaux et Chantal Kirchner.

Sommaire.

Problématique.	p. 4
La lecture, des définitions multiples.	p. 4
La lecture, une pratique sociale.	p. 7
Le milieu carcéral.	p. 8
Lecture et prison, une entente fragile.	p. 11
Relation contexte/pratique : la lecture en milieu carcéral.	p. 13
Les femmes.	p. 15
Les femmes en prison.	p. 17
Problématique.	p. 18
Hypothèses.	p. 19
Présentation.	p. 20
Méthodologie.	p. 21
L'accès au terrain.	p. 21
Constitution de l'échantillon.	p. 24
La méthode choisie.	p. 28
Déroulement des entretiens.	p. 31
Spécificités de la recherche.	p. 37
La lecture : rencontre entre un public et un milieu.	p. 41
Le public étudié.	p. 43
Profil sociographique.	p. 43
Le rapport à l'écrit.	p. 46
Nuances.	p. 51
Contraintes matérielles.	p. 53
Conditions financières.	p. 53
Vie en collectivité.	p. 57
Manque de confort.	p. 58
Contraintes disciplinaires.	p. 59
Un univers totalitaire.	p. 59
Discipline et mode d'acquisition des imprimés.	p. 62
Censure.	p. 66
Conditions psychiques.	p. 69
Perte de repères temporels.	p. 70
Déficiência visuelle.	p. 72
Concentration et mémoire.	p. 73

Usages et modes d'appropriation de la lecture.	p. 77
Lecture et rapport au temps.	p. 79
Une pratique des temps morts.	p. 79
Des imprimés courts et séquentiels.	p. 81
Structurer le temps.	p. 85
Un contenu second.	p. 88
Les modalités de choix.	p. 88
Une lecture réduite à son support.	p. 91
Entre détente et utilité.	p. 92
Lire pour se détendre.	p. 93
Une lecture utile.	p. 96
Le rapport au réel.	p. 102
Rejet de la fiction.	p. 103
L'histoire vraie.	p. 105
Exceptions.	p. 107
Lecture et identité.	p. 110
La lecture un espace personnel.	p. 112
A la reconquête d'un espace privé.	p. 112
Le courrier, revendication de l'intime.	p. 115
La lecture comme processus d'introspection.	p. 117
Se retrouver femme, amante et mère.	p. 122
Le souci de son corps.	p. 122
Etre amante.	p. 127
Etre mère.	p. 128
La lecture, un mode de sociabilité.	p. 132
Le maintien d'une identité hors les murs.	p. 133
Un espace social conservé.	p. 135
Une sociabilité interne.	p. 136
La reconquête d'un statut par la lecture.	p. 141
Conclusion.	p. 145
Annexes.	p. 148
Bibliographie.	p. 162

"Les femmes, j' les vois pas souvent lire" (surveillante)

"La lecture, faut bien vous dire que ce n'est pas notre sujet de conversation. On en parle pas entre nous. Tu sais ici, c'est même le dernier de nos sujets de blabla, le dernier de nos soucis. C'est pas n'tre problème, on pense surtout à pourquoi on est là." (E 6)

"Si on m'enlève la lecture, je m'en fiche, ça me gênerait vraiment pas." (E 11)

La lecture en prison n'est pas visible.

La lecture en prison provoque l'indifférence.

Sa disparition serait sans trace, sans réaction.

Pourquoi avoir justement décidé de s'arrêter sur une pratique si peu pratiquée, si marginale et si minoritaire ? Quel intérêt de s'intéresser à la lecture des femmes en prison ?

En choisissant la lecture pour objet, certains d'emblée, suspecteront une volonté de notre part de placarder nos représentations issues de la culture légitime dans un univers social dominé. D'autres y verront plutôt un idéal de chercheur qui espère que la lecture est partout, même différente.

Notre choix pour la lecture découle d'un intérêt pour les pratiques culturelles en général. La lecture en est le symbole et la figure d'excellence; cependant ce n'est pas ainsi que nous l'aborderons. Pour nous, elle sera démystifiée, réduite à son ordinarité la plus totale. Nous l'étudierons comme une pratique qui accorde nos vies, présente dans notre quotidien, inconsciente comme un geste qu'on ne voit plus, légère comme un signe anodin.

Lire comme respirer, se nourrir, parler, se vêtir ... tout ce qu'il y a de plus fondamental, de plus discret, de plus familier. S'attacher à une pratique éphémère ou régulière, solitaire ou partagée, déniée ou valorisée. S'arrêter sur des fragments, des insignifiants, une non-présence. N'est-ce pas là le rôle du sociologue ?

Poser sa loupe sur l'invisible, le rendre possible, expliquer l'implicite, tenter de saisir le pourquoi non pas d'une présence, mais d'une quasi absence.

Car derrière la non-lecture ou la faible lecture n'y a-t-il pas des réalités sociales qui se profilent, des logiques qui se créent ?

Des chercheurs ont déjà posé le problème en ces termes.

Depuis quelques années, la sociologie de la lecture s'efforce d'élargir le public sur lequel elle travaille. Nées d'interrogations sociales, économiques et politiques sur le partage du livre, les études sur les faibles lecteurs et sur les non-lecteurs se sont multipliées. Loin de les répéter, nous nous y référerons, nous nous en servons. Nous tenterons de les affiner, de les élargir, de dépasser certaines de leurs conclusions.

Quelques unes de ces enquêtes ont par ailleurs pris pour terrain la prison. Elles seront pour nous des cadres dans lesquels nous nous inscrirons, des cadres dont nous ne saurions nous contenter.

Prendre la prison comme terrain d'enquête découle de l'envie d'étudier un monde spécifique, chercher à pénétrer ce qui par définition est caché, fermé, voir ce qui dérange. Car la prison dérange et pose questions. Celles-ci restent souvent sans réponse, une enquête précédente sur la culture en milieu carcéral nous l'a appris. Ce premier travail nous a donné la connaissance du milieu, l'envie de l'approfondir à nouveau. A l'issue de celui-ci, nous pensons y avoir gagné en objectivité.

Notre présent travail naît de la rencontre avec ceux qui vivent la prison au plus près, ceux qui y sont incarcérés, ou plutôt *celles* qui y sont enfermées.

Car dans cette étude, les détenues sont des femmes. Ce choix est issu non d'un féminisme aveugle et militant mais plutôt d'une sensibilité personnelle. Il s'inscrit dans la volonté de circonscrire une pratique en fonction d'une appartenance sexuelle. Les travaux sociologiques ayant pour objet la lecture des femmes ne sont pas si nombreux. Par ailleurs, ils s'intègrent dans des études globales sur la lecture. Bien que tout objet d'étude se pose toujours "en rapport à quelque chose", notre souci sera d'étudier ici la lecture des femmes comme objet propre. Nous chercherons à savoir comment les détenues abordent l'acte de

lecture et pourquoi elles l'abordent ainsi. La situation d'incarcération parce qu'elle est situation de rupture, de mise à mal permet peut-être de mieux révéler ses caractéristiques et les éléments explicatifs.

Dévoiler des goûts spécifiques, des modes d'appropriation particuliers, des sociabilités singulières qui se nouent autour du "lire". Tel est le but de notre travail.

Nous espérons le livrer ici sans voyeurisme, ni misérabilisme.

Problématique.

L'étude que nous proposons a pour objet la lecture des femmes en prison.

Nous avons choisi de porter notre attention sur un objet, souvent placé au coeur de réflexions sociologiques : la lecture. Dans cette analyse, la lecture sera le fait de personnes avant tout définies par leur appartenance sexuelle, il s'agira de femmes. Enfin, cette pratique prendra place dans un contexte précis et spécifique, la situation d'incarcération.

La lecture : des définitions multiples.

Les définitions de la lecture sont plurielles. "Il y a lecture et lectures" nous dit Bernard Lahire¹. Les différentes acceptions qu'on lui attribue recouvrent des enjeux de luttes. Les propositions par lesquelles on la caractérise sont diverses, à l'image de la polysémie des représentations qui lui sont associées.

La lecture renvoie tout d'abord à un loisir, elle est activité de détente. Elle est aussi considérée comme une pratique culturelle. Le ministère de la Culture qui organise des manifestations, journées du livre, comme il met en place des fêtes du cinéma ou de la musique, l'identifie d'ailleurs comme telle. Elle est même "la plus diversifiée des pratiques culturelles", elle est un "acte particulièrement polymorphe", écrit Jean-Claude Passeron.²

Néanmoins, la lecture occupe une position particulière dans les représentations collectives et ce, parce qu'elle est pratique légitime par excellence. Associée aux valeurs scolaires, et intellectuelles, elle renvoie à un modèle de culture dominante.

¹ Lahire B., *La Raison des plus faibles. Rapport au travail, écritures domestiques et lectures en milieu populaire*, Lille, Presses Universitaires de Lille, collection Sociologie, « Mutations », 1993, p.101.

² Passeron J.-C., *Le raisonnement sociologique*, Paris, Nathan, 1991, p.335.

lecture "lettrée"

Elle est ainsi très souvent définie de façon "noble". On la nomme "lettrée", "savante", "littéraire". Dans ce cas, elle est qualifiée de "distanciée", elle ne peut se détacher d'une analyse, d'une interprétation, d'un commentaire sur le texte. Largement véhiculée par la formation scolaire, cette représentation de la lecture considère que tout texte appelle à une appropriation herméneutique. L'acte de lire est indissociable d'une quête de sens.

La lecture se pose alors comme une fin en soi, elle s'auto-suffit, elle est absolue. La lecture prend le sens de pratique désintéressée, elle appelle un plaisir esthétique, elle suppose une analyse formelle du texte, conçu comme machine linguistique et sémiotique.

La lecture "lettrée" classe ses supports. Elle ne les investit pas tous de la même légitimité. Pour la lecture "lettrée", le livre fait figure de symbole, il occupe une place privilégiée dans la hiérarchie des supports de l'écrit. Il doit cette position à la prédominance accordée au texte biblique depuis plusieurs millénaires. Le livre garde quelque chose de l'aura fondateur³.

lecture "ordinaire"

Pourtant, si l'on se réfère à sa définition première, à celle que donne le dictionnaire, la lecture est "l'action de lire, c'est-à-dire, savoir assembler des lettres, savoir décoder un écrit en lui donnant du sens"⁴. Lire résulte d'un apprentissage mais reste un acte anodin. La lecture n'est ni plus ni moins un déchiffrement, un décodage.

C'est cette acception que nous retiendrons au cours de ce travail. A la lecture "lettrée", nous substituerons une lecture "primaire", dite "ordinaire" dans le sens donné par B. Lahire dans ses travaux⁵. En rupture avec la définition classique de la lecture, il propose de l'appréhender comme "hachée, discontinue, informative, documentaire, et qui apparaît aux yeux des commentateurs comme une "infralecture", une "sous-lecture" ou une dégradation de la vraie lecture"⁶. Cette définition remet donc en cause la lecture "lettrée" comme seul mode de lecture légitime.

³ Sur ce point voir Leenhardt J., « Les effets esthétiques de l'oeuvre littéraire: un problème sociologique », in Poulain M. (dir.par), *Pour une sociologie de la lecture : lecture et lecteurs dans le France contemporaine*, Paris, Cercle de la librairie, 1988.

⁴ *Dictionnaire Larousse*, Paris, Larousse, 1986.

⁵ Sur ce point voir notamment Lahire B., *La Raison des plus faibles*, op.cit.

⁶ Lahire B., « Ecrits hors école: la réinterrogation des catégories de perception des actes de lecture et d'écriture », in Seibel B. (dir.par), *Lire, faire lire*, Paris, Ed. Rencontres, 1995, p. 152.

Cette approche est partagée par des auteurs comme Gérard Mauger, Claude F. Poliak et Bernard Pudal qui s'opposent "à l'ethnocentrisme de la lecture lettrée". Pour ces chercheurs, la lecture "savante" est trop restrictive, elle n'est qu'un cas particulier dans l'ensemble des pratiques de la lecture. Ainsi, la lecture est également pragmatique, pratique, et donc "ordinaire"⁷.

S'intéresser à la lecture "ordinaire" amène donc à prendre en compte l'acte de lecture tel qu'il se présente dans sa définition la plus large, proche de celle du dictionnaire. Réinterrogeant les catégories de perceptions traditionnelles, ces auteurs considèrent que lire, c'est prendre connaissance d'un message codé en signes visuels, c'est reconnaître un écrit que l'on déchiffre.

L'acte de lecture s'éloigne donc de toute distanciation forcée. Le texte n'est plus entendu comme susceptible d'une appropriation exégétique, et ne vise pas forcément à une explication. Parfois même, il trouve son référent dans la pratique immédiate. La lecture "ordinaire" n'appelle pas au détachement mais plutôt à l'immédiateté.

La lecture "ordinaire" supprime toute hiérarchisation des écrits (hiérarchie qui implique un jugement). Tout classement est rejeté. Elle ne reconnaît pas le livre comme unique support, elle s'étend bien au-delà. Tous les types d'imprimés sont pris en compte, ceux qui incluent du texte : journaux, revues, catalogues, listes quelconques, prospectus, comme ceux qui n'en supposent pas : images, affiches, cartes. La lecture "ordinaire" regroupe alors toutes les formes de lecture, celle du dictionnaire, comme celle du livre pratique, du document administratif, celle du programme de télévision, du calendrier, de l'oeuvre littéraire, du roman, ou du livre de poésie. Elle multiplie donc les supports et les diverses formes qu'elle revêt n'en facilitent pas l'étude. Elle renvoie à "une lecture d'imprimés ordinaires, une lecture rapide, pas toujours achevée, une lecture de livres sans titre et sans nom d'auteurs"⁸.

La lecture "ordinaire" est anodine. Inséparable du quotidien, elle est présente dans le plus petit acte de l'existence domestique. Elle est tout entière rattachée à l'univers domestique, ainsi qu'au monde professionnel, elle est présente dans la vie privée comme dans la sphère publique.

⁷ Mauger G., Poliak C. F., Pudal B., « Lectures ordinaires », in Seibel B. (dir par.), *Lire, faire lire*, op.cit, pp. 31-63.

⁸ Mc Kenzie D. F., *La Bibliographie et la sociologie des textes*, Paris, Ed. du Cercle de la Librairie, 1991, p. 126.

La lecture : une pratique sociale.

Choisir d'analyser la lecture "ordinaire" amène à raisonner en terme de pratique plutôt qu'en terme d'apprentissage, ou d'interprétation.

La notion de pratique de lecture recouvre des éléments hétérogènes. Seront tout d'abord pris en compte les logiques de lecture, celles qui déterminent pourquoi on lit ou on ne lit pas, celles qui amènent à le faire ou à ne pas le faire, celles qui empêchent la lecture, la freinent, mais aussi la stimulent et la provoquent, les conditions d'accès qu'elle requiert, les compétences et aptitudes qu'elle nécessite.

Les contextes sociaux ensuite, ceux dans lesquels la lecture s'inscrit, ceux qui la conditionnent, les formes de sociabilité qu'elle implique, qu'elle suscite, les modalités qu'elle recouvre, ces modes d'exécution que Martine Poulain appelle "façons de faire"⁹, et qui regroupent, les façons de lire, les rites qui l'accompagnent, mais aussi les façons de dire, de parler de ses lectures, de la place qu'on leur accorde.

Les usages et fonctions enfin. Ceux qui recouvrent le sens que l'on donne à sa lecture, ce que l'on en fait, les intérêts que l'on y place, les rôles qu'on lui attribue.

Autant d'éléments à observer, à saisir, à expliquer, pour appréhender la pratique de lecture dans ce qu'elle présente de plus anodin, de plus courant, de plus discret.

Pour se faire, il convient de garder en mémoire que toute pratique de lecture s'inscrit dans un contexte social précis, duquel il est impensable d'imaginer l'extraire. La lecture prend place dans des interactions entre des individus, dans des échanges entre un environnement et ces mêmes individus. Elle implique un partage, mobilise des processus de sociabilité. Elle s'inscrit dans des groupes, dans des communautés, elle produit des discours, engendre des luttes, est investie d'enjeux. A travers elle, les individus et les groupes s'opposent ou se réunissent, des rapports de domination se jouent. Elle est un acte social à part entière qui se construit, dans et par ces interactions, qui les dévoile et les actualise. Elle en suit les évolutions et variations. Sa définition ne peut donc qu'être "sociale", elle ne peut être figée ou arrêtée. Elle prend l'allure d'une photographie, d'un arrêt sur image d'une pratique d'individus, pratique construite dans et par rapport à un moment précis et à un contexte précis.

⁹ Poulain M. (dir par), *Pour une sociologie de la lecture: lecture et lecteurs dans la France contemporaine*, Paris, Cercle de la Librairie, 1988.

Le milieu carcéral.

Notre étude se déroule dans un contexte particulier : le milieu carcéral. Diverse, multiple, la prison se divise en maisons d'arrêt, en centres de détention, et en centrales. Chaque établissement se singularise par son histoire, sa taille, son règlement intérieur, les individus qu'il accueille.

Par delà ces spécificités qui affectent en premier lieu les modalités de la détention, les fonctions sociales du monde carcéral restent identiques, quelque soit le type d'établissement considéré. Trois grands rôles s'imposent comme des constantes, trois attributs qui comme nous le verrons ultérieurement, ne sont pas sans conséquence sur la pratique de lecture.

Malgré les nombreux discours qu'elle peut susciter, la prison, pour la plupart d'entre nous reste mal connue (est-il besoin de rajouter heureusement ?). Inquiétante, rejetée, ignorée, méconnue, elle est affublée de nombreuses images. Derrière les murs, toutes les représentations de la déviance et du crime s'expient, l'intolérable, l'insupportable trouvent leur lieu de résidence.

Institution publique d'Etat, la prison est peu remise en cause et ce, malgré les prises de positions régulières des associations qui appellent à son humanisation. La prison telle qu'elle se présente aujourd'hui en France ne ressemble plus au monde totalitaire que Michel Foucault¹⁰ ou Erwing Goffman¹¹ décrivaient. Elle n'est plus "cet univers totalement replié sur lui-même, dans lequel le contrôle est synonyme de discipline et de silence, la coercition le moyen normal de maintien de l'ordre et le directeur omnipotent"¹².

En effet, "depuis l'après-guerre et selon un processus qui s'est accéléré depuis le milieu des années soixante-dix, la prison s'est transformée et ressemble peu au monde totalitaire, même si demeurent inchangées ses fonctions originelles : punir, dissuader, protéger la société."¹³

¹⁰ Foucault M., *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975, 360 p.

¹¹ Goffman E., *Asiles*, Paris, Ed. de Minuit, 1990, 447 p.

¹² Benguigui G., Chauvenet A., Orlic F., *Le monde des surveillants de prison*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994, p.12.

¹³ Benguigui G., Chauvenet A., Orlic F., *Le monde des surveillants de prison*, op.cit, p.201.

punir

Punir, tel est le rôle premier de la prison. A l'origine, elle est en effet conçue pour y enfermer les individus en attente de châtements -potence, décapitation, bague, écartèlement-. La création de la prison prend source dans l'idée de rachat. L'ouvrage de Béccarria, *Traité des délits et des peines*, consacre en 1764 la répression comme un moyen d'utilité sociale. La faute doit donc être compensée, l'idée de châtement à payer amène la prison à devenir lieu d'expiation. Remplaçant les sévices corporels, la peine prend pour fondement la privation de liberté. La gravité de la faute se mesure en temps de réclusion, c'est un gage d'égalité, l'existence de la prison trouve alors sa justification. Le dictionnaire Larousse en donne d'ailleurs la définition suivante : "la prison est le lieu où l'on détient les personnes condamnées à une peine privative de liberté ou en instance de jugement."¹⁴

Ces vingt dernières années ont vu le recours à l'incarcération s'accroître malgré le développement des peines de substitution. Le temps de détention s'allonge, l'entrée en vigueur du nouveau code pénal adopté en mars 1994 instaure la peine de perpétuité réelle. La durée moyenne des peines s'élève en juin 1995 à 7,1 mois (chiffre de l'administration pénitentiaire de juin 1995), alors qu'elle était de 4,3 mois en 1975.

En vingt ans, le nombre de détenus condamnés à des peines correctionnelles supérieures à 5 ans et plus a été multiplié par 1,5 et les réclusions criminelles comprises entre 10 et 20 ans ont été plus que doublées.¹⁵

La punition prend donc la forme d'une privation de liberté toujours plus longue, d'un enfermement dans un monde clos.

dissuader

La prison se veut dissuasive. Sur ce point, les analyses de Michel Foucault concernant le rôle social de la prison restent fondées. L'historique qu'il trace de la prison montre que la genèse de celle-ci est consubstantielle de la mise en place de l'âge disciplinaire de l'Etat¹⁶.

La prison est associée à la création de la notion de délinquant, appellation qui englobe tous ceux qui témoignent de comportements illégaux. Elle a alors pour but de les isoler ou plutôt d'en prolonger l'isolement. Elle répond donc à la volonté de délimiter un groupe autonome, renfermé sur lui-même, qui se reproduit et vit en son sein. La société entretient

¹⁴ *Dictionnaire Larousse*, Paris, Larousse, 1986.

¹⁵ Tournier P., « Démographie des prisons françaises, toujours plus ? », *Etudes et données pénales*, n° 64, CEDIP, 1992.

¹⁶ Foucault M., *Surveiller et punir*, op.cit.

ce groupe qui sert d'exemple, qui dissuade, fait peur mais surtout s'auto-reproduit. En cela, elle sert le pouvoir, et répond à des intérêts économiques et financiers.

En 1940, Donald Clemmer montre que la prison est une école du crime. Sa théorie a pour base la notion de *culture pénitentiaire*, culture qualifiée de criminogène¹⁷. Dans cette lignée, les thèses de Gresham Sykes et Sheldon Messinger proposent le principe de *prisonization*¹⁸. Ces auteurs mettent en évidence l'existence d'une culture pénitentiaire, qui s'installe en réponse à cinq privations entretenues par la prison : privation matérielle, sexuelle, de sécurité personnelle, d'autonomie, de liberté. Cette culture pénitentiaire, une fois intégrée par les détenus, alimenterait leur propension à la criminalité. La possibilité de réinsertion s'en trouverait ainsi réduite. Si ces théories ont été relativisées depuis, il n'en reste pas moins que le taux de récidive observé appelle à la poursuite d'une interrogation en ces termes.

protéger

Enfin, la prison trouve son fondement dans l'idée de protection. Cette troisième fonction s'articule autour des notions d'isolement, de repli, et de rupture. L'individu condamné est placé en prison pour ne plus nuire, pour ne plus faire de tort à la société. Il en est exclu, écarté, pour la protection et la sûreté de tous. Cette exclusion génère la séparation. Elle divise l'espace autour d'une ligne extérieure et intérieure, qui marque le partage entre monde pénitentiaire et société civile. Des échanges ont cependant lieu entre ces deux univers, échanges qui tendent d'ailleurs à se multiplier.

Le décloisonnement qui s'opère lentement entre prison et société est porteur d'humanisation à l'intérieur des murs. La prison s'ouvre, elle laisse pénétrer les travailleurs sociaux, les intervenants externes, les enseignants et même des observateurs. Ce travail en fournit un exemple, on peut raisonnablement penser qu'il n'y a pas si longtemps l'accès à la détention nous aurait été interdit. Ces modifications sont nées des violentes rébellions qui ont secoué les prisons et l'opinion dans les années soixante-dix.

A cette ouverture, s'ajoute la reconnaissance de droits aux détenus : droit aux relations avec l'extérieur, disparition des limitations de correspondance -jusqu'en 1974, les détenus n'avaient droit qu'à trois lettres par semaine écrites sur une seule feuille-, droit à l'information, à la santé, à l'instruction, et en 1985, droit à la télévision.

¹⁷ Clemmer D., *The Prison Community*, New York, Rinehart & Co, 1940.

¹⁸ Sykes G., Messinger S., « *The inmate social system* », in Cloward R. et alii, *Theoretical Studies in Social Organisation of the Prison*, New York, Social Research Council, 1960.

Force est donc de constater les signes d'ouverture et de souplesse dont fait preuve le monde carcéral. Il est incontestable que la prison évolue, qu'elle se transforme peu à peu. Depuis vingt ans, l'institution pénitentiaire témoigne de mutations qui ne doivent pas cependant masquer les rôles de punition, de dissuasion et de protection qui lui sont attribués et dans lesquels elle reste profondément ancrée. La prison conserve ses archaïsmes, ils sont insupportables pour ceux qui la connaissent ou la vivent. L'enquête sur le terrain nous amène donc à la présenter comme un monde hétérogène qui aujourd'hui se cherche entre impératifs de sécurité et volontés d'assouplissement.

Lecture et prison, une entente fragile.

contradiction

La lecture prend place dans cette confrontation, elle reste tiraillée entre ces deux préoccupations. Mais plus encore, elle en fournit l'illustration.

La lecture est un acte de déchiffrage qui implique un lecteur et un auteur implicite. Il prend sens dans une relation binaire, qui se traduit en fait par l'individualité - je suis en réalité seul face à mon texte - c'est donc un acte isolé qui autorise un échange intime avec la pensée de l'autre, l'auteur. A l'opposé la prison est, nous le verrons, négation de l'espace personnel, bafouement de l'intime. La vie en prison est collective, la relation au groupe prime sur l'individualité.

Pour reprendre Michel de Certeau la lecture est création, elle fait du lecteur un acteur, un voyageur, un *braconnier* qui se promène sur les terres d'autrui¹⁹. A l'opposée, la prison freine toute initiative, contrôle tout mouvement, elle génère la passivité. Par essence, elle repousse et condamne toute "tactique" et entreprise de détournement.

La lecture est ouverture sur le monde, information, témoignage écrit de celui-ci. Elle opère un mouvement vers les autres, elle est support de communication. La prison, elle, contrôle ses ouvertures, craint les participations et les échanges qu'ils soient matériels ou spirituels. Elle vit en huis clos, et limite ses contacts avec l'extérieur.

¹⁹ Certeau M. de, *L'invention du quotidien*, t.1, *Art de faire*, Paris, UGE, 1980.

association

Ces quelques propositions montrent que lecture et prison ne vont pas toujours de pair. Toutefois, ces deux termes ont su progressivement trouver terrain d'entente. Ainsi, la lecture a aujourd'hui sa place dans l'institution pénitentiaire.

En comparaison de la situation des autres activités, on peut même affirmer qu'elle occupe un statut privilégié. La lecture n'est plus remise en cause en prison, sa position est désormais légitimée. La prison l'a acceptée pour les liens étroits qu'elle entretient avec l'instruction et l'apprentissage, vecteurs de réinsertion. La lecture est valorisée parce qu'elle représente la culture légitime.

Cependant il n'en a pas toujours été ainsi. Même si la lecture est apparue très tôt dans les établissements pénitentiaires - on trouve des traces de bibliothèques en détention sous l'Empire²⁰ -, la prison s'en est toujours méfiée. Le livre est pour elle, porteur de subversion, il peut être source de difficultés dans la gestion quotidienne de la vie carcérale. La prison l'a progressivement toléré.

Trois textes jalonnent ce parcours, ils indiquent le passage d'une politique de lecture fondée sur "le relèvement moral" à celle basée sur un instrumentalisme social. Rappelons les pour mémoire : la circulaire du 11 mars 1949 précise que la lecture "par les conseils et exemples que les détenus y rencontrent contribue puissamment à leur relèvement moral", celle du 16 juin 1965 énonce "l'importance du développement de la lecture comme activité de loisir", enfin, celle du 14 décembre 1992 stipule que "le développement des pratiques de lecture est essentiel pour la structuration de l'individu et la connaissance de son environnement²¹. Fondement de l'accès à l'autonomie, rempart contre la déqualification et l'exclusion, vecteur des relations que peut entretenir le détenu par courrier avec sa famille ou son avocat ou tout autre personne pouvant favoriser son retour dans le milieu libre, elle est au coeur des dispositifs d'insertion."

Dans les années 80, la concertation entre ministère de la Justice et ministère de la Culture permet le développement d'une politique publique en faveur de la lecture en milieu carcéral. La convention signée en 1986 en est l'aboutissement. La récente étude sociologique commanditée par les deux ministères rappelle que l'intérêt pour la lecture en

²⁰ Dumanoir T., *De leurs cellules, le bleu du ciel, Le développement culturel en milieu pénitentiaire*, Paris, Ed. de l'Atelier, 1994, 106 p.

²¹ Ces textes sont cités par T. Dumanoir T., *De leurs cellules, le bleu du ciel*, op. cit.

milieu carcéral n'a pas fléchi²². Les détenus restent un exemple de public spécifique vers lesquels les services publics doivent se tourner.

Le code de procédure pénale fait état du droit du détenu à la lecture, il statue que "chaque établissement pénitentiaire possède au moins une bibliothèque dont les ouvrages sont mis gratuitement à la disposition des détenus", il rappelle que leur nombre doit être suffisant pour respecter la liberté de choix. Mais ce constat doit être relativisé.

Rappelons, par exemple, que c'est le règlement intérieur de chaque établissement qui détermine les conditions d'accès à la bibliothèque et à l'imprimé, que ce n'est que depuis 1971 que les détenus ont accès à des journaux ou des périodiques, et que des restrictions subsistent quant à la nature et au contenu de la presse, alors que l'article D. 444 de ce même code précise que "les détenus peuvent se procurer par l'intermédiaire de l'administration, et dans des conditions déterminées par instruction de service, les journaux, les périodiques et les livres français et étrangers de leur choix."

Un autre article rajoute que "toutefois, les publications contenant des menaces précises contre la sécurité des personnes ou celle des établissements pénitentiaires peuvent être, à la demande des chefs d'établissements, retenues". En matière de lecture, il revient également au chef d'établissement d'apprécier les conditions locales de possibilité de développement de celui-ci. L'appréciation de ces conditions n'étant pas clairement délimitée, le texte reste ouvert à des interprétations très différenciées.

La lecture est donc présente en prison. Des textes de loi sont là pour la protéger et la légitimer. Ils instaurent un cadre au sein duquel la pratique évolue. Ils s'imposent comme matérialisation d'un compromis. Néanmoins, nous le verrons, ces textes perdent parfois leur sens originel, ils sont souvent éloignés de la réalité, ils peuvent être sujets à manipulations. En prison, la lecture est encore objet de méfiance et de réticence, elle doit sans cesse rappeler sa légitimité.

Relation contexte/pratique : la lecture en milieu carcéral.

Porter son intérêt sur la lecture des femmes en prison, revient à étudier l'influence d'un contexte sur une pratique. Les interrogations s'articulent alors autour de la comparaison entre univers ouvert et univers carcéral, entre intérieur et extérieur.

²² Fabiani J-L., *Lire en prison*, Paris, Ed. BPI-Centre G. Pompidou, collection Etudes et recherches, 1995, 289 p.

En prison lit-on de la même façon, autant, plus, moins, que dehors ? Quels changements provoque la prison en matière de rapport à l'écrit ? A ces questions, quelques chercheurs ont déjà tenté de répondre. Michel Péroni, mène en 1988 une enquête dans les prisons pour hommes de St Paul et St Joseph à Lyon²³. Celle-ci se combine à une étude des comportements de lecture d'ouvriers métallurgistes en préretraite. A partir de ces deux situations qualifiées de "rupture", M. Péroni cherche à "opérationnaliser les effets de contexte". Il montre en effet, que la lecture dans les modalités observées est étroitement associée au cadre dans lequel elle émerge, le changement d'environnement amène les individus à modifier leur pratique, à donner un sens différent à leur lecture. Pour cet auteur, la lecture doit être saisie en termes de *parcours biographiques lectoraux*, il insiste "sur la non linéarité" des étapes successives d'une carrière de lecteur. La prison provoque cette "non linéarité", elle conduit les individus à un changement important dans leur rapport à la lecture.

Les conclusions de la récente enquête sociologique menée par Jean-Louis Fabiani, montrent également l'importance du contexte dans le rapport à la lecture²⁴. Après l'étude de l'offre de lecture en milieu carcéral, le chercheur met en avant des *carrières* de lecteurs, marquées également par la notion de rupture biographique. Là encore, l'incarcération amène les individus à transformer leur rapport au livre et notamment leurs modes d'appropriation des textes. Par ailleurs, le sens de la lecture se trouve changé, celle-ci assure de nouvelles fonctions.

F. Soldini insiste également sur la rupture radicale que provoque l'enfermement dans la vie du détenu, changement qui aboutit à une modification de son parcours lectoral²⁵.

La prison est donc, pour les détenus source de rupture, sinon de profond changement dans leurs *carrières* de lecteur. Il nous faudra bien entendu nous interroger en ces termes. Cependant, plus que le volume ou l'intensité de lecture, c'est surtout les manières de lire, et d'appréhender la lecture que nous questionnerons.

²³ Péroni M., *Histoire de lire: lecture et parcours biographique*, Paris, BPI- Ed. Centre G. Pompidou, collection Etudes et recherches, 1988, 130 p.

²⁴ Fabiani J-L., *Lire en prison*, op. cit.

²⁵ Soldini F., « Lecteurs captifs », in Seibel B. (dir par), *Lire, faire lire*, op.cit., pp.101-110.

Les femmes.

une construction sociale

Les études de sociologie de la lecture tendent à montrer que tout autant que le contexte, l'appartenance sexuelle entraîne un rapport particulier à la lecture.

Pour cette étude, le choix qui a présidé à la constitution de notre échantillon, a été fondée sur cette donnée sociologique. Ainsi, nous nous sommes uniquement intéressés aux femmes. Ce critère délimite notre champ d'analyse. Aussi, convient il de le définir.

Le terme "femme" tel que nous l'entendons trouve son fondement dans une référence à la biologie mais constitue surtout un construit social. Certes, l'appartenance sexuelle qui détermine les individus découle de leurs rôles respectifs dans la reproduction. Il y a là une donnée universelle, immuable, repérable dans toutes les cultures.

Cependant, cette caractéristique naturelle ne suffit pas à définir la "femme". Sa nature est avant tout le fruit de circonstances historiques et sociales. Si l'on se réfère à Eleanor E Maccoby on voit bien qu'au-delà de caractéristiques biologiques, les concepts de "masculin" et "féminin" sont des ensembles flous opérés et mis en place selon des distinctions cognitives et des mécanismes de socialisation²⁶. La femme ne peut alors être définie que par rapport aux circonstances sociales dont elle est le produit.

Pour éviter toute confusion, certains auteurs essaient même de distinguer les aspects biologiques des aspects sociaux en utilisant le terme "sexe" (sex) dans le premier cas et "genre" (gender) dans le second. Dans ces deux optiques langagières, nous sommes plus proches de la seconde.

des représentations

Au concept de "femme" sont attachées de multiples représentations. Sans vouloir en faire une liste exhaustive et inutile, celles-ci sont néanmoins à prendre en compte. En effet, nous verrons qu'elles interviennent et conditionnent fortement la pratique de lecture. Ainsi, l'analyse des principales représentations se justifie dans le sens où elles se révéleront déterminantes pour l'étude.

Si l'on en croit Eleanor E. Maccoby, à la distinction binaire des concepts "féminin" et "masculin" s'ajoutent, des variations de degrés, des attributs que chaque individu ou

²⁶ Maccoby Eleanor. E., « Le sexe, catégorie sociale », in « Masculin/féminin I », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 83, juin 1990.

groupe social utilise pour définir le concept. Ceux-ci sont regroupés sous le nom de *prototype*²⁷.

Il serait alors possible de caractériser la femme selon des attributs. Nous pourrions même avancer que dans notre société contemporaine, ces attributs s'articulent autour des notions de travail domestique, de maternité, et d'image esthétique.

travail domestique

En premier lieu, la femme est définie en opposition à l'homme (opposition par défaut diraient les féministes) par le rôle social qui lui est attribué. Clef de voûte de la famille, la femme a pour domaine la sphère domestique, alors que l'homme exerce ses activités à l'extérieur du foyer. Toutes les enquêtes sur la sociologie du travail ou de la famille le montrent, le partage des rôles passe par une division de l'espace public et de l'espace privé et par les activités qui y prennent place²⁸. Cette division sexuelle qui s'exprime dans une séparation du travail semble ancestrale, Xénophon écrivait déjà "la femme est la gardienne des lois pour les affaires de la maison alors que l'homme est le pourvoyeur des ressources du ménage. Il a pour tâche d'assurer le bien être de sa famille en travaillant à l'extérieur."²⁹

Les analyses de B. Lahire permettent de constater que "l'homme est du côté de l'officiel, du public, du dehors ; alors que la femme est proche de l'officieux, de l'ordinaire, du privé, du dedans."³⁰. Cette différence se perpétue au travers d'une éducation différenciée des garçons et des filles pour ces rôles, et ce, malgré la progression du travail féminin à l'extérieur³¹.

maternité

L'univers domestique et les tâches qui lui sont rattachées définiraient donc la femme. C'est elle qui assume la vie de famille, qui détermine la qualité des relations du foyer. Elle est responsable de l'éducation des enfants. La relation à l'enfant reste conjuguée au féminin même si récemment le rôle du père s'est affirmé. Par ailleurs, le lien paternel s'est fragilisé

²⁷ Ibid.

²⁸ Voir notamment *Le sexe du travail. Structures familiales et systèmes productifs*, Grenoble, P.U.G., 1984, 320 p.

²⁹ Cité par Paterson T., Bales R., *Family, Socialisation and interaction process*, Glencoe, Free Press, 1955.

³⁰ Lahire B., *La raison des plus faibles, op.cit.*, p.162.

³¹ Voir les analyses de M. Chaudron, in Singly F. de (dir par) *La famille, L'état des savoirs*, Ed. La Découverte, série sociologie, 1991, p.229.

en raison de l'instabilité conjugale qui progresse dans nos sociétés. Pour reprendre les propos de F. de Singly, l'instabilité conjugale progresse sans pour autant conduire à *un turn over* généralisé³². Mais quelque soit la situation, l'assignation des femmes au rôle éducatif ne varie pas et reste très forte. Christine Delphy le résume ainsi : "Mariage et divorce peuvent être considérés comme deux moyens d'aboutir au même résultat : attribuer collectivement la charge des enfants aux femmes, et en exempter collectivement les hommes."³³

esthétisme

En dernier lieu la femme est défini par des attributs d'ordre esthétique. La femme reste marquée par l'image que la société a d'elle, elle représente la beauté, la sensualité, la minceur. Les couvertures des magazines, l'utilisation de la femme dans la publicité nous le rappellent sans cesse et ont tendance à en faire un enjeu social.

Pour l'étude de la pratique de la lecture, ces trois attributs seront à prendre en considération.

les femmes en prison.

Les femmes que nous avons choisi d'étudier évoluent dans un contexte spécifique : elles se trouvent en situation d'incarcération.

La prison est essentiellement masculine. Les services statistiques de l'administration pénitentiaire dénombrent, au premier juin 1995, 2 316 détenues femmes, alors que les hommes sont 57 638³⁴. Les femmes représentent donc 4% de l'ensemble de la population carcérale. Pour la prison, les femmes restent un public marginal.

Comment expliquer cette différence ? Faut-il entendre que les femmes sont plus raisonnables ou plus intelligentes, qu'elles se font moins "attraper", que leur sentiment maternel et la peur d'être séparées de leurs enfants les retiennent de passer à l'acte ? Par ailleurs, retirent-elles autant d'intérêt à le faire que les hommes ? Leurs délits et leurs crimes ne sont-ils pas en opposition avec les représentations que la société a d'elles et par conséquent moins valorisés que ceux de leurs homologues masculins. En effet, quel

³² Singly F. de, *Sociologie de la famille contemporaine*, Nathan Université, collection Sociologie, 1993, 128 p.

³³ Delphy C. citée par Singly F. de, *Sociologie de la famille contemporaine*, op. cit, p. 115.

³⁴ Chiffres émanants du Ministère de la justice et tenant compte des Départements d'Outre-Mer.

investissement social les femmes peuvent-elles retirer d'un vol, d'une agression, d'une violence quand la société leur demande d'être douces, droites, et calmes ?

Une autre hypothèse peut être avancée. Peut-on penser en effet que pour des infractions légères, les juges soient plus cléments à l'égard de femmes avec des enfants ? Ne sont-ils pas plus réticents à enfermer une mère de famille, n'ont-ils pas plus de scrupules à recourir à l'incarcération quand ils savent que celle-ci entraîne une séparation douloureuse susceptible de générer le placement des enfants en famille d'accueil ?

Quoiqu'il en soit, les femmes sont deux milles chaque année à transiter, évoluer, s'installer dans la prison. Mais les aménagements qui leur sont réservés sont faibles. Signe révélateur : il est rare de trouver des prisons spécialement conçues pour elles. Les femmes sont souvent emprisonnées dans des établissements pour hommes, à l'écart, dans quelques cellules ou bâtiments séparés qu'on leur attribue.

Par ailleurs, les offres de travail, de formation, de pratiques culturelles qui leur sont proposées sont inférieures à celles des hommes. Les femmes sont souvent les oubliées des politiques de modernisation de l'administration pénitentiaire. La prison parvient difficilement à se conjuguer au féminin.

Prison de femmes et prison d'hommes sont très différentes, leurs divergences sont marquées par le sexe des individus qu'elles reçoivent. Hommes et femmes ne vivent pas l'incarcération de la même manière, ne l'appréhendent pas de façon similaire. Ces divergences seront à considérer, elles conditionnent la pratique de lecture.

Problématique.

De ces réflexions, naît notre problématique, elle s'articule autour de quelques questions.

- Comment lisent les femmes ? En prison, quel est leur rapport à l'écrit ? Diffère-t-il radicalement de ce qu'il pouvait être à l'extérieur ? Quelle était la pratique de lecture hors des murs ? Quelle influence la prison exerce sur la pratique de lecture ? Quel changement fait-elle naître ? Comment intervient-elle ?

- Si changement perceptible il y a, quel est-il ? Quels sont les éléments par lesquels il se traduit ? Quels sont alors les nouveaux visages que la lecture peut prendre en prison ? Quels en sont ses caractéristiques, les spécificités, les particularismes ? Quelles en sont les modalités ?

- Enfin, la question des usages sera posée : quels sens donner aux transformations de la lecture ? Pour les femmes, quels rôles la lecture assure-t-elle en prison ? Ceux-ci sont-ils si éloignés de ce qu'ils pouvaient être à l'extérieur ? N'y a-t-il pas apparitions de nouvelles fonctions ? A quoi renvoient-elles ?

Hypothèses.

A partir de ces trois séries d'interrogations, des hypothèses ont pu être esquissées.

Les études précédemment citées nous avaient amené à concevoir la prison comme un facteur de changement radical en matière de lecture. Le milieu était perçu comme très influent, il était source de ruptures profondes dans les pratiques de lecture. Il semblait évident que les individus placés en situation d'enfermement auraient besoin de la lecture. Cela se traduirait par des comportements différents. Se référant aux thèses de Pierre Bourdieu, "la lecture c'est ce qui apparaît spontanément quand on va avoir du temps à ne rien faire, quand on va être enfermé seul quelque part"³⁵, nous pensions constater une hausse de l'intensité de lecture. L'incarcération serait alors un moteur, un stimulateur de la lecture. Du fait de leur situation d'enfermement, les femmes consacraient à cette pratique une place prépondérante. De nouvelles manières de lire, différentes, voire opposées à celles de l'extérieur se mettraient en place. Nous avons postulé que la prison conduirait les individus à lire pour se distraire, pour passer le temps, mais aussi pour s'instruire. Cette dernière hypothèse tendait à attribuer à la lecture de nouveaux rôles issus directement de la prison. La lecture s'imposerait comme primordiale par la possibilité d'évasion qu'elle engendrerait, et se révélerait une aide pour supporter la prison. Elle aurait un rôle de survie. Les individus la revendiqueraient comme telle.

L'enquête sur le terrain a toutefois fait évoluer ces premières pistes de travail. Très vite, nous avons été amenés à les remettre en cause, parfois à les abandonner. Il s'est en effet tout de suite avéré que la lecture n'a pas le rôle primordial que nous avons imaginé. Les détenues ne semblent pas précisément la rechercher.

Plus tard, nous avons pu constater que la lecture n'est pas radicalement transformée par ce milieu spécifique même si celui-ci reste toutefois très influent.

³⁵ Bourdieu P., « La lecture, une pratique culturelle », in Chartier R. (dir par), *Pratiques de la lecture*, Marseille, Rivages, 1985, p.225.

Aussi, plutôt qu'en terme de rupture, nous préférons nous référer aux analyses de R. Chartier qui propose d'étudier une pratique en terme d'évolution, d'aménagements, d'emplois, de réemplois singuliers dans un contexte³⁶. En situation d'enfermement, les individus redéfinissent, réutilisent, détournent, réemploient la pratique de lecture en fonction du milieu. La notion d'appropriation prend sens, elle sera le maître mot de notre analyse et soutiendra toute notre recherche.

Présentation.

La présentation de celle-ci s'organisera en trois parties.

Il nous faudra en premier lieu décrire le "décor" dans lequel s'insère notre étude. Cela se fera au travers de l'étude "des personnages", de leur profil sociographique et de leur rapport à la lecture. L'analyse du contexte s'articulera autour des conditions de vies en détention - conditions matérielles, disciplinaires et psychiques- imposées par la prison. Ce questionnement mettra en évidence le compromis dans lequel la lecture se situe. Les femmes entrent en prison avec un habitus en matière de lecture. Nous chercherons comment en situation d'incarcération leur rapport à l'écrit s'adapte aux contraintes que le milieu impose.

Ces premiers résultats nous permettront alors de rendre compte des caractéristiques de la lecture en détention. Tout en gardant ses attributs premiers - c'est à dire ceux possibles à l'extérieur - la lecture évolue. Les femmes qui lisent s'adaptent à la prison, leurs lectures suivent leurs évolutions. La prison amène au réagencement de leur rapport à la lecture. La pratique est réinvestie selon de nouveaux usages et finalités que nous chercherons à définir. La lecture se réfère au temps, elle apporte la détente, et est utile.

Enfin, nous chercherons à déterminer une fonction spécifique de l'acte de lire en prison, fonction née du milieu carcéral. Ici, nous tenterons de mettre en évidence le rôle particulier que les femmes détenues peuvent attribuer -de façon consciente ou inconsciente- à la lecture. Sa fonction d'identification sera alors mise en valeur.

³⁶ Chartier R., *L'Ordre des livres : lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIV^e et XVIII^e siècle*, Paris, Alinéa, 1992.

Méthodologie.

"En même temps qu'on livre des produits finis, il nous semble indispensable de livrer le plus possible le **mode de fabrication** de ces produits. C'est plus sur les manières de construire les objets de la recherche (des méthodes du travail intellectuel aux manières de produire les matériaux de la recherche) que sur des différences "théoriques" (entre "théories du social") que devraient porter, d'abord et avant tout, les débats sociologiques, ou mieux, ces différences théoriques devraient se confronter sur des questions tout à fait pratiques."¹

Donner le mode de fabrication équivaut à détailler l'ensemble des éléments qui font de la recherche non pas uniquement l'exposition d'un résultat mais un processus en acte : le choix du terrain empirique et les contraintes induites par celui-ci, la constitution de l'échantillon, le type d'enquête effectué, la construction du questionnaire, les modalités de déroulement des entretiens, le traitement des matériaux sociologiques.

Autant d'indications à suivre, qui en amont de la présentation des résultats contribuent à leur construction.

L'accès au terrain.

La prison est frileuse, c'est un monde refermé sur lui-même qui vit en autarcie. Hostile à tout élément extérieur, la prison n'aime pas que l'on s'intéresse à elle. Toute demande pour y pénétrer, toute intrusion d'un regard externe est appréhendée avec suspicion.

¹ Lahire B., *Cultures écrites et inégalités scolaires, Sociologie de l'« échec scolaire » à l'école primaire*, Lyon, PUL., p.11.

Des résistances se mettent en place, des obstacles se dressent. Des impératifs de sécurité et des contraintes administratives sont évoquées pour décourager les observateurs extérieurs. Il est vrai que ceux-ci sont de plus en plus nombreux, la prison est l'objet d'un regain d'intérêt. Ainsi, par exemple, le nombre d'étudiants en sciences humaines qui s'y intéressent s'accroît. La prison n'est pas "*un zoo que l'on vient visiter*", c'est en ces termes que notre première demande pour y pénétrer a été accueillie.

des voies détournées

L'accès à la prison est conditionné par une série de restrictions : toute personne qui veut y rentrer au titre de "visiteur"², doit pour ce faire, obtenir une autorisation délivrée uniquement par le directeur de l'établissement. De plus, une enquête de police préalable à cette autorisation est obligatoire.

Notre travail de recherche nécessitait la conduite d'entretiens. Il nous fallait donc pénétrer à l'intérieur des murs. Sachant que toute demande d'entrée par des voies formelles et administratives avait de grandes chances de rester lettre morte, passer par des biais détournés s'est très rapidement imposé comme unique solution. C'est pourquoi, nous avons cherché à nouer contact avec des personnes en rapport plus ou moins éloigné avec l'administration pénitentiaire : militants d'associations, surveillants, équipe médicale de la prison, travailleurs sociaux.

Seul un médecin/psychiatre du service médico-psychiatrique (SMPR) de la prison s'est intéressé à notre projet de recherche. Ayant elle-même participé à des recherches, et très motivée par une étude sociologique en milieu carcéral, elle consentit à nous aider et accepta de cautionner notre demande d'autorisation pour rentrer dans la prison. Elle nous proposa de nous présenter comme stagiaires du SMPR, et nous aida à constituer notre dossier. Cependant, son pouvoir restait limité. La demande d'autorisation est soumise à la seule responsabilité du directeur de la prison, et, par délégation, à celui de la responsable des "relations avec l'extérieur" laquelle ne semblait que peu disposée à répondre favorablement à notre demande. Finalement, le médecin prit la responsabilité d'adresser elle-même notre dossier au directeur, accompagné d'un mot de sa part et d'un courrier de notre directeur de recherche. Cette intervention nous permit d'obtenir un laissez passer de quelques mois, valable à la fois dans les quartiers d'hommes et de femmes de Montluc. L'autorisation fut

² Cette terminologie est celle de l'administration pénitentiaire.

accordée avant même que l'enquête de police soit effectuée. Néanmoins, celle-ci eut lieu plus tard.

Cependant, une fois les portes de la prison ouvertes, il fallait entrer en contact avec les détenues. Là encore, nous étions dans l'incapacité d'y parvenir seuls. Un intermédiaire s'avérait nécessaire. C'est ainsi que nous nous sommes directement adressés au surveillant chef de la prison de femmes. Celui-ci fut conciliant, l'autorisation d'entrée venait de son supérieur hiérarchique, il y voyait un ordre d'exécution. Aussi, après plusieurs entrevues, il nous autorisa à venir quelques après midi dans la prison.

C'est ainsi que mi avril 1996, nous avons commencé à mener des entretiens avec des femmes en détention.

Ainsi retracé, notre parcours met en valeur les premiers obstacles que le milieu carcéral impose à toute personne souhaitant y effectuer un travail de recherche. L'accès en prison est difficile, il ne semble possible que par des voies détournées avec l'aide d'intermédiaires. Pour cette étude, il est évident que l'accélération de la procédure et l'obtention d'une autorisation n'auraient pu se faire sans la caution du médecin. Celle-ci a guidé notre requête, et nous a orienté dans la prison en nous informant du mode de fonctionnement de l'administration pénitentiaire. Sans ses conseils, nous aurions probablement commis des impairs décisifs. Notre demande aurait échoué.

des contraintes

La méfiance constitue un type de contrainte non négligeable. Intériorisée par les membres de l'administration pénitentiaire, elle caractérise le fonctionnement de la prison. Toute nouveauté, ou toute demande particulière effraie ses membres qui voient là un risque susceptible de remettre en cause leur position. Dès lors, le chercheur est suspecté, il lui est difficile de trouver des interlocuteurs. Ceux-ci sont rares et particulièrement vigilants.

Ainsi en témoignent les relations que nous avons entretenues avec le médecin. Avant de prendre la responsabilité de transmettre notre demande, celle-ci nous a imposé de multiples entretiens dont le seul but était de tester le sérieux de notre recherche et notre détermination à la mener. Susciter son intérêt pour notre travail était nécessaire (si celui-ci aboutissait nous nous engageions à lui en remettre les résultats), mais dissiper sa méfiance l'était d'autant plus. Ce ne fut possible qu'au terme de nombreuses rencontres organisées chaque semaine de janvier à avril 1996, au cours desquelles nous lui présentions le sujet de notre recherche et les différentes hypothèses envisagées. Peu à peu, la confiance s'est installée, et

les entretiens très officiels (au départ ils avaient lieu dans son bureau, de façon hiérarchique), ont pris un ton de conversations plus détendues (les derniers se sont déroulés dans la salle des intervenants du SMPR, autour d'une tasse de café).

Par ailleurs, il convient de souligner que cette méfiance nous a amené à présenter notre objet d'étude comme limité aux pratiques d'écriture. Menant cette enquête en collaboration avec une étudiante travaillant sur l'écriture, nous savions que proposer deux sujets pouvait être interprété comme une dispersion, ou un éparpillement qui risquait d'être considéré de façon négative. Nous nous sommes donc accordées pour n'en retenir qu'un, le choix s'est imposé de lui-même. Nous n'avons ressenti aucune attention de la part du docteur pour la lecture. Par contre, sa motivation pour une étude sur l'écriture était fortement perceptible, elle nous a avoué avoir elle-même envisagé de le faire.

La gestion du temps s'est aussi avéré être un frein et donc une contrainte. Si l'attente est caractéristique des conditions de vie des détenus, les visiteurs en subissent également les effets. Comme toute administration, la prise en compte d'un dossier -particulièrement lorsqu'il s'agit d'une requête- nécessite des délais importants. La prison sait en jouer, elle s'en sert de prétexte, elle se réfugie fréquemment derrière eux. Ainsi, par exemple, les délais de l'enquête de police, fixés au minimum à six semaines, ont très souvent été mis en avant. Au total, il nous aura fallu trois mois pour obtenir cette autorisation.

Enfin, la prison est lieu de conflits. Elle rassemble des groupes sociaux (personnel de surveillance, détenus, intervenants extérieurs...) dont les intérêts divergent et les convictions s'opposent. Le chercheur doit composer avec eux. La difficulté réside alors dans la gestion des rapports avec chacun des groupes, il faut éviter de prendre part aux querelles intestines. (Ainsi, il a fallu par exemple éviter de s'insérer dans les divergences qui opposent les médecins du SMPR qui pratiquent chez les hommes et ceux qui évoluent chez les femmes. Pour cela, nous devons tenir au courant chacun d'eux de façon régulière de l'avancement de notre recherche et cela par des rapports identiques.)

Constitution de l'échantillon.

les détenues

Notre souci était d'être au plus près de la réalité carcérale, de rencontrer ceux et celles qui en sont les plus directement concernés. Il nous fallait donc avant tout porter notre intérêt sur les détenus. Ne sachant pas, au départ, dans quelles mesures ces rencontres auraient

lieu, nous étions conscients qu'il nous était impossible de choisir des critères trop rigoureux. Pour que notre échantillon soit cohérent et homogène un seul a été retenu, celui du sexe. L'intérêt pour les femmes est né de la place minoritaire qu'elles occupent en détention et du petit nombre de recherches qui leurs sont spécifiquement consacrées en matière de sociologie de la lecture.

L'homogénéité du public interrogé est également supposée de par la situation d'incarcération. Notre intérêt ne se portait pas sur une classe ou un groupe social, préalablement repéré par le rapport qu'elle entretient vis-à-vis de l'écrit mais plutôt sur des individus réunis par une situation de rupture. Situations de mise à l'écart, d'isolement, et d'inactivité forcées dans lesquelles les "scénarios de lectures"³ évoluent.

Le choix de critères basés non plus sur l'appartenance sociale mais sur une situation particulière nous a permis de rencontrer des personnes aux appartenances multiples (niveaux d'instruction différents, âges divers, catégories socioprofessionnelles parfois éloignées...), et aux comportements hétérogènes en matière de lecture. Ainsi, sur treize entretiens réalisés, nous avons pu interroger des lectrices assidues (l'une d'entre elles lit un livre tous les deux jours) mais aussi des lectrices moins régulières, des non lectrices ou encore une personne qui n'a qu'un rapport très éloigné avec l'écrit puisqu'elle est illettrée.

Le choix des détenues a été opéré par le personnel pénitentiaire. Ainsi, les surveillantes ont trouvé logique de nous faire rencontrer en tout premier lieu la détenue classée bibliothécaire, puis des lectrices assidues, ou encore celles fréquentant régulièrement la bibliothèque. Par la suite, une fois que nous avons rencontré toutes les lectrices régulières, le rapport à la lecture ne pouvait plus être un signe de distinction. La sélection s'est alors basée sur des critères définis par l'administration : obéissance, bonne conduite, calme des détenues. Cela nous permis d'interroger des personnes aux parcours et comportements de lecture très diversifiés, les non lecteurs ont pu être questionnés, la richesse de notre étude n'en est que meilleure.

Les détenues n'étaient pas informées à l'avance de notre arrivée. Parfois une liste avait été établie au préalable par les surveillantes, liste de noms qui avait l'avantage de prendre en compte la motivation des détenues à répondre à notre enquête. Mais la plupart du temps, nous étions gênées de constater que les détenues étaient "convoquées" par les surveillantes, sans être informées du motif qui les amenait à sortir de la cellule. Bien évidemment, les

³ Bahloul J., *Lectures précaires : étude sociologique sur les faibles lecteurs*, Paris, Ed. BPI-Centre G. Pompidou, 1988, p.37.

femmes incarcérées n'opposaient aucun refus, elles se présentaient à nous sans savoir de quoi il relevait. La mise en situation d'entretien ne recourait d'aucune démarche volontaire.

personnel de l'administration pénitentiaire

Par ailleurs, nous avons cherché à rencontrer des personnes qui, sans être détenues vivent la prison. Parmi elles, les surveillants. Ceux-ci n'habitent plus dans la détention comme ce pouvait être le cas autrefois, néanmoins il convient de rappeler qu'ils passent huit heures par jour au sein de ses murs. Mener quelques entretiens avec le personnel pénitentiaire revenait à se placer de "l'autre côté du miroir", à recueillir des discours complémentaires voire opposés à ceux des détenues. Entrer en contact avec ce groupe professionnel est assez délicat, le milieu des agents de détention est relativement fermé. De plus, il faut souligner le profond malaise que vit actuellement cette profession en mal de reconnaissance.

Nous avons cependant rencontré une surveillante de Montluc. Nous connaissions cette personne pour l'avoir déjà questionnée l'année précédente. La prison n'étant pas informée de son adhésion militante à l'Observatoire International des Prisons (O.I.P) elle a préféré nous recevoir chez elle.

Son discours est précieux, il précise par de nombreux détails les données recueillies auprès des détenues, il est riche en informations sur la vie quotidienne de Montluc.

Les nombreuses discussions avec le surveillant chef, (précisons pour la compréhension que dans le quartier femmes de Montluc, les surveillantes sont uniquement des femmes mais que le responsable, gradé sous le titre de "surveillant chef" est un homme), sont tout aussi intéressantes. Il était institué qu'à notre arrivée dans la prison mais aussi après chaque série d'entretiens, nous nous arrêtions pour le voir dans son bureau. Il aimait avoir un petit compte rendu oral de nos moments passés auprès des détenues. Ces conversations avec ce surveillant d'un certain âge qui se qualifie lui même "*comme un peu la figure du père de la prison*" nous ont apporté de nombreux éclaircissements concernant la vie en détention.

Enfin, les rendez-vous avec des intervenants du service psychiatrique duquel officiellement nous dépendions, ont été très utiles. Ces derniers nous ont fait part de leurs observations sur le comportement des détenues, le rapport qu'elles peuvent avoir au temps, ou à l'espace, les dispositions psychiques dans lesquelles elles se trouvent.

De même, la rencontre avec l'institutrice qui intervient dans le quartier femmes nous a apporté des renseignements précieux concernant les aptitudes des femmes à la lecture, les compétences techniques qu'elles mobilisent. Son expérience de quinze années

d'enseignement dispensées aux prisons de Lyon, dans les quartiers hommes et femmes, lui permet de dégager des variantes quant à l'apprentissage et au rapport que la population carcérale entretient avec l'écrit.

intervenants extérieurs

Pour terminer, il nous a semblé essentiel de prendre contact avec les bibliothécaires qui interviennent à Montluc. A ce sujet, il convient de préciser que l'ensemble des bibliothèques des prisons de Lyon est géré bénévolement par une bibliothécaire professionnelle. Depuis dix ans, celle-ci s'occupe du réseau composé de sept bibliothèques indépendantes les unes des autres, et réparties dans les divers bâtiments des prisons. Chaque bibliothèque fonctionne selon un règlement spécifique. Ainsi, chez les hommes le système du "chariot"⁴ existe encore, alors que nous le verrons, la bibliothèque des femmes (comme celle des mineurs) est en accès direct. Chez les femmes, une personne bénévole vient en aide à la bibliothécaire responsable.

Il est particulièrement intéressant de voir ces intervenants un peu en marge de la détention mais qui par ailleurs, ont une grande expérience du "terrain". Ceux-ci ont ainsi accepté de nous transmettre leurs impressions et leurs observations. Ils ont été pour nous des témoins importants, susceptibles de nous rapporter les situations de lectures auxquelles ils ont assisté, capables de nous transmettre des remarques de détenues, des comportements face aux livres.

Ces entretiens ont été organisés au dehors de la prison. Ils nous ont permis de réajuster, de compléter, et par conséquent de mieux analyser les discours des détenues. Ils ont souvent eu lieu après les rencontres avec les détenues. Les propos de ces intervenants nous ont par ailleurs donné de riches indications quant aux enjeux que pouvait prendre la lecture en prison. Il nous a alors été plus aisé de saisir les différents conflits qui au sein même de la prison peuvent lui être liés.

Au total, un peu plus d'une quinzaine d'entretiens ont donc été menés⁵. Ils regroupent essentiellement des paroles de détenues ; les propos des surveillants, des bibliothécaires, de l'institutrice, où des travailleurs sociaux ne prennent place que pour les compléter.

⁴ Le système du chariot oblige les détenus à choisir les ouvrages par catalogue. Les livres leurs sont alors livrés en cellule. Ils ne peuvent donc se rendre à la bibliothèque.

⁵ voir Annexe 2, Tableau récapitulatif.

Certains nous reprocherons le manque d'exhaustivité de notre échantillon. Celui-ci découle de contraintes imposées par le milieu et relève d'un postulat méthodologique. Comme nous l'avons énoncé, notre objectif n'était pas lié à une perspective de représentativité. Nous avons plutôt cherché quelques pistes pertinentes, utiles, pour saisir et comprendre la pratique de la lecture en prison. Nous ne pensons pas que le petit nombre d'entretiens menés nous ait empêché de le faire.

La méthode choisie.

présentation et justification

Nous avons rejeté toute méthode qui consiste à interroger selon des critères rigides, précis, préalablement définis et dont l'objectif est très souvent la collecte d'informations quantitativement mesurables. Cette démarche était inadaptée aux possibilités matérielles qui étaient les nôtres, mais surtout, elle ne correspondait pas aux hypothèses que nous avons définies. Plutôt que de mesurer quantitativement la pratique lecture, c'est-à-dire de procéder à une évaluation chiffrée, à un décompte d'objets lus, nous nous intéressons à la manipulation de ces objets, aux représentations que ceux-ci génèrent, aux modalités que les individus en ont, aux usages qu'ils en font.

Pour cela, nous avons choisi de susciter la construction d'un discours autour de la lecture. Seule l'analyse de la mise en place de ce discours nous permet de déceler les schémas de pensée de l'interviewé. Aussi, avons nous opté pour la méthode de l'entretien semi-directif.

Nous avons ainsi décidé de mener ces entretiens assez librement, nous avons pris le parti de laisser parler la personne comme bon lui semble autour du thème proposé. Nous la laissons dérouler le cours des choses, nous n'intervenons que lorsque celle-ci s'éloignait trop du sujet. Notre rôle consistait à susciter la parole, à proposer des thèmes, à recentrer le discours ou à le relancer. Il ne s'agit pas non plus d'entretiens purement libres, le recueil de l'information prend appui sur un guide d'entretien, c'est-à-dire sur une liste des thèmes à traiter⁶. Cette liste n'était pas limitative, ni trop formalisée.

Cette méthode présente l'avantage de se rapprocher de la conversation. Nous savions que soumettre des questions brèves et fermées aurait été ressenti comme un interrogatoire. Etant donné le milieu dans lequel nous avons travaillé, on imagine sans mal les réticences

⁶ Voir Annexe 1.

que cela aurait pu susciter. Nous ne pouvions pas être trop dirigistes.

Aussi tout au long de notre travail, nous avons choisi de laisser une large place aux discours recueillis dont le lecteur ne sera pas étonné de lire des extraits.

le guide d'entretien

Nous avons opté pour des entretiens qualitatifs. Le guide d'entretien était modulé en fonction de chaque situation, et en fonction du statut des personnes interrogées. L'amorce des entretiens était constante, tous commençaient par la consigne "*racontez moi votre dernière lecture*". Il s'agissait d'inscrire immédiatement le discours dans la réalité des choses, dans son aspect pratique. Il était indispensable de prendre pour point d'ancrage des expériences concrètes. Poser la question "*quelle est la dernière chose que vous avez lue ?*" dissipait toute appréhension ou méfiance de l'enquêtée, elle savait répondre.

Cherchant à recueillir des données sur des pratiques concrètes plutôt que sur des représentations normatives, nos questions s'ancraient dans la réalité quotidienne. Par exemple, faire parler la personne sur un texte précis évitait d'aborder des comportements de manière trop large et moins profonde. Il y avait là moyen de s'éloigner des discours normatifs. Demander aux détenues de nous raconter en détails comment elles s'installaient pour lire, comment elles se procuraient les imprimés, ce qu'elles en faisaient, s'inscrivait dans la même démarche. Nous avons cherché à prendre au maximum appui sur la vie quotidienne de la prison. Ainsi, pour connaître les modalités de la lecture, l'importance qui lui était attribuée, nous avons pris le parti d'interroger les détenues sur leur emploi du temps, ainsi que sur leurs occupations.

Enfin, nous avons parfois eu recours à des voies détournées. Nous avons choisi de nous référer à des discours un peu annexes en interrogeant les détenues sur les autres activités qu'elles pratiquaient, (télévision, tricot...). Ces chemins de traverse nous ont permis de glaner des informations intéressantes concernant les rapports entretenus avec la lecture. Ce procédé était particulièrement utile lorsque nous rencontrions des personnes se présentant comme non lectrices ou ayant un rapport très distancié avec l'imprimé.

adaptation

Cependant, la contrainte temporelle déjà évoquée plus haut nous a mis dans l'obligation de nous éloigner d'une application rigoureuse de la méthode choisie. Nous avons dû l'adapter. En effet, la prison nous a soumis à ses impératifs temporels, nos rencontres avec les

détenues étaient programmées et minutées. Les entretiens ne pouvaient excéder une heure, il nous était impossible de déborder de ce cadre établi. Aussi, nous n'avons pas pu comme nous l'aurions voulu, approfondir certaines réponses, en rechercher les causes et les logiques, inciter l'enquêtée à aller plus loin dans son discours. Des choix ont alors dû être faits, ainsi, nous avons écarté toute approche de la lecture en terme de nombre de livres lus. La question n'a jamais été posée, par rapport à nos hypothèses, elle nous semblait moins pertinente.

De la même façon, nous aurions souhaité pouvoir aborder plus longuement les pratiques de lectures effectuées à l'extérieur, celles mises en place pendant l'enfance et l'adolescence, nous aurions aimé pouvoir interroger plus précisément les détenues sur leurs biographies familiales. Nous n'avons pu le faire que de façon rapide. En conséquent, notre souci était de privilégier la lecture telle qu'elle est pratiquée en situation d'incarcération, telle qu'elle se présente dans ce contexte précis.

De plus, il était souvent bien plus facile de rester dans le présent. La psychiatre nous l'avait fait remarquer, la prison amène les détenues à ne se situer que par rapport au présent. L'évocation du passé leur est fréquemment douloureuse. Quant à l'avenir, il reste flou, quelques détenues en ont une vision particulièrement désagréable. Donnons pour exemple, cette réponse d'une femme à qui, en fin d'entretien, nous avons demandé si plus tard elle se remettrait à lire.

"l'avenir ?, mais j'ai pas d'avenir, l'avenir, je le vois tout noir....peut-être dans un centre de détention, oui, mais c'est tout, dehors ? j crois pas que j'y retournerai un jour." (E12)

Enfin, les problèmes de mémoire sont à prendre en compte. Pour cette étude, ils se révèlent être un frein particulièrement puissant. En prison, les pertes de mémoire sont fréquentes, elles n'épargnent quasiment aucune détenue. Les personnes incarcérées ont beaucoup de mal à se souvenir de leur passé, même le plus proche. Pour notre étude de la lecture "ordinaire", cela est un vrai handicap puisque nous savons que ces lectures sont parmi les moins mémorables, c'est à dire les moins évocables⁷.

⁷ Voir à ce propos les remarques d' A.-M. Chartier, J. Debayle, M.-P. Jachimowics., « Lectures pratiquées et lectures déclarées. Réflexions autour d'une enquête sur les lectures étudiantes en IUFM », in Fraisse E. (dir par), *Les étudiants et la lecture*, Paris, PUF, 1993, p.77.

Déroulement des entretiens.

dates

Les entretiens de détenues ont été regroupés sur quelques demi-journées. Le choix des dates a fait l'objet d'un accord avec le surveillant chef de la détention, il ne fallait pas que notre venue entrave le quotidien de la prison. Il fallait éviter les après-midi réservées aux "parloirs", à l'école, aux activités culturelles et sportives. A ce sujet, il faut signaler que nos visites ont été facilitées par les vacances de Pâques, durant lesquelles toute activité en prison est suspendue. (notre demande d'entretien était de ce fait mieux accueillie par les détenues qui étaient soumises à l'inactivité totale).

lieux

Les rencontres avec les détenues ont pour la plupart été organisées dans la bibliothèque. Celle-ci, directement installée dans la détention, a la taille d'une cellule. Des étagères de livres y sont installées sur les quatre murs, et selon les propos de la bibliothécaire, environ deux milles livres s'y entassent. Le classement des ouvrages se fait par genres. Dans le fond de la pièce se trouve un bureau individuel, entouré de trois chaises. Le lieu est vétuste, et assez sombre. Interroger les détenues dans ce cadre présentait l'avantage d'être au "coeur" même du sujet. Par ailleurs, il n'était pas rare que les détenues recherchent dans les rayons le livre lu pour nous le montrer, ou encore que, cadre à l'appui, elles miment la situation de fréquentation de la bibliothèque.

Ce lieu nous assurait une tranquillité certaine. Situé au fond d'un couloir, en dehors des coursives, nous n'étions que rarement dérangées par le passage des surveillantes ou par les bruits de la détention.

Enfin, il convient de préciser un détail important : la bibliothèque sert aussi de "prêtoir"⁸.

Une ligne blanche au sol en témoigne. L'administration n'aime guère l'évoquer. Lorsque nous l'avons questionné sur cette double fonction du local, celle-ci n'a pu dissimuler sa gêne, le manque d'espace dans la prison a été avancé en guise de justification.

⁸ Le prêtoir est le tribunal interne à la prison, il se réunit lors d'un conflit entre l'administration pénitentiaire et un détenu. Lors de la réunion du prêtoir, le détenu est soumis à l'arbitraire de l'administration qui est à la fois juge et partie. La plus lourde sanction que peut infliger le prêtoir est le séjour au mitard, c'est à dire en cellule totale d'isolement.

Quelques entretiens ont également eu lieu au salon de coiffure. Cette salle carrelée est plus grande que la bibliothèque dont elle est mitoyenne. Le mobilier se limite à une armoire, une grande table, des chaises et un miroir fixé le long d'un mur. Cet espace est désigné comme salle de coiffure, pourtant aucune coiffeuse ne vient plus en prison. Le "salon" fait également office de cabinet médical, la psychologue y reçoit ses patientes, l'assistante sociale y rencontre les détenues...

Les multiples fonctions de ces lieux nous empêchent d'en évaluer les influences sur le déroulement des entretiens. Notre connaissance de la prison n'est pas suffisante pour que nous soyons en mesure de rendre compte de leur portée sur nos rencontres avec les détenues. Pourtant, il est fort probable que les représentations qu'elles ont de ces lieux, aient participé à la construction de leurs discours.

D'autre part, nous avons rencontré quelques personnes dans leurs bureaux. Cela nous a permis une approche intéressante, nous avons pu observer des univers dont l'aménagement des pièces est un indice de la personnalité de celui qui l'occupe. Sans entrer dans une analyse détaillée de ces espaces, il convient d'en fournir quelques exemples. Ainsi, le bureau du surveillant chef est révélateur : il marque un territoire, il symbolise un statut, il en révèle le grade (ainsi le surveillant chef refusait de converser avec nous en dehors de celui-ci, toute discussion amorcée par exemple dans un couloir était stoppée, elle ne reprenait que dans le bureau). Situé à l'entrée de la prison, ce bureau impeccablement rangé, donnait officialité et sérieux aux propos échangés. Nous recevoir dans ce lieu était pour le surveillant, une manière implicite de nous rappeler que nous nous adressions au représentant de l'administration pénitentiaire et non à l'individu.

L'institutrice de la prison a préféré nous recevoir dans sa salle de classe plutôt que dans un lieu public comme nous lui en avons fait la proposition. Son choix traduit une démarche similaire, et marque l'affirmation de la fonction avant celle de la personne. La salle de classe de la prison est classique, elle est composée de bureaux et de chaises, un tableau y est installé, le bureau de l'institutrice trône au fond de la pièce. Une petite bibliothèque réduite à deux étagères est installée dans un coin de la pièce, quelques livres aux genres très différents - encyclopédie du corps humain, romans, livres pratiques... y sont entreposés. L'institutrice dit ne plus s'en servir, en revanche elle nous montre les cartons remplis de livres du bibliobus. Elle travaille en collaboration avec la bibliothèque municipale de la Part-Dieu, tous les trois mois, le bibliobus lui amène des livres. L'institutrice et les bibliothécaires

ne se concertent pas quant à ce choix de livres, situation qui résulte apparemment de querelles interpersonnelles.

Par ailleurs, la salle de classe est décorée d'une iconographie pédagogique : affiches explicatives sur le corps humain, sur l'Europe, frises historiques... Enfin, la présence d'ordinateurs, symboles de modernité tranche avec la vétusté du local. Cependant, cet espace relève d'un aménagement temporaire, il est affecté dans l'attente de la fin de la rénovation de la salle de classe.

Enfin, nous avons été amenées à faire des entretiens à domicile. Là encore, plus que pour l'espace professionnel, pénétrer au sein d'un domicile personnel permet de mieux saisir l'individu. Pour la surveillante rencontrée, c'était là l'occasion de s'éloigner de la profession, de quitter un uniforme parfois lourd à porter. A contrario des situations précédentes, la volonté d'afficher une individualité était exprimée. Ce lieu de rencontre a favorisé la prise de parole, nous la rencontrions dans son quotidien.

Enfin, les rencontres avec les bibliothécaires ont trouvé place dans des lieux publics, dans des cafés. Du fait du cadre, ces entretiens s'apparentaient plus à des conversations, ils y perdaient en officialité et y gagnaient en confidences.

la situation d'entretien

Il convient tout d'abord de noter que l'insistance du surveillant chef pour grouper nos venues nous a obligé à enchaîner les entretiens. Ainsi, trois ou quatre rencontres étaient concentrées sur une après-midi. Il en a résulté une perte du discours recueilli.

De plus, l'utilisation du dictaphone n'a pas été possible. L'introduction d'un appareil d'enregistrement dans la prison nécessite une autorisation du ministère de la Justice, autorisation soumise, elle encore, à des délais importants. Retenus par des exigences temporelles d'ordre universitaire, nous nous sommes trouvées dans l'impossibilité d'engager la démarche. La prise de notes présente un avantage, elle sécurisait les enquêtés qui avaient le sentiment réconfortant que nous n'écrivions pas tout, et que la parole transmise laissait moins de trace. On peut également penser que la technique de l'enregistrement aurait été assimilée à celle de l'interrogatoire, et que des réticences seraient apparues. Cependant, la prise de notes manuscrites a engendré une perte de données et une distorsion de certaines d'entre elles.

Le dictaphone a cependant pu être utilisé pour les entretiens menés à l'extérieur, c'est-à-dire lors de nos rencontres avec la surveillante, ou encore avec chacune des bibliothécaires. Le

discours recueilli est alors plus complet même si la connaissance de l'enregistrement a parfois amené les enquêtés à modérer leurs propos (ainsi, des remarques du type "*là, je suis enregistré alors je ne peux pas vous le dire, ni vous en parler mais...*" ont été formulées).

Les entretiens de détenues ont été menés conjointement avec l'étudiante travaillant sur l'écriture. Les surveillantes conduisaient les détenues par deux jusqu'à nous. Aussi, pendant que l'une interrogeait une détenue sur sa pratique de lecture, l'autre questionnait la seconde sur l'écriture. Une fois les entretiens respectifs terminés, les rôles s'inversaient, la détenue qui avait répondu au guide d'entretien relatif à la lecture, était alors interrogée sur l'écriture et vice versa. Ce procédé nous permettait de ne pas perdre de temps, toutefois il provoquait nombre d'inconvénients. En effet, des interférences surgissaient souvent entre les deux situations d'entretiens menés simultanément dans un même espace aux dimensions réduites. Il nous fallait également éviter l'écueil de la conversation à quatre. Par ailleurs, des glissements entre les deux objets d'études ont souvent été observés, lecture et écriture ainsi présentées n'étaient par toujours séparables pour les détenues. Là encore, la situation nous était imposée par la prison. L'administration pénitentiaire avait refusé que les entretiens soient le fait d'un seul enquêteur. Des contraintes de sécurité avaient été invoquées.

les réactions

Les demandes d'entretien ont presque toujours été accueillies favorablement. En ce qui concerne les détenues, nous l'avons dit celles-ci ne semblaient pas avoir le choix. Néanmoins, une fois les termes et le motif de la rencontre expliqués, celles-ci semblaient plutôt contentes de participer à notre enquête. Nous leur fournissions une occasion de sortir de la cellule à une période où seule la promenade était encore organisée. Toutes les détenues nous ont remerciés à la fin de l'entretien, beaucoup nous ont dit être à notre disposition pour des questions supplémentaires. De plus, l'accueil a été marqué par une extrême politesse, fréquemment ressentie comme excessive. A notre sens, ces comportements s'expliquent par la pression que la prison exerce. Le respect est imposé, les détenues doivent s'adresser avec beaucoup d'égard aux surveillantes ou à toute personne extérieure. Les échanges langagiers entre détenues et surveillantes sont révélateurs des rapports hiérarchiques entre les deux groupes, le vouvoiement est obligatoire, les formules de politesse, et de remerciements sont recommandées.

Les détenues ont intériorisé ces règles, il semblerait qu'elles les aient tout naturellement reproduites avec nous.

Nous mêmes, avons choisi de conserver le vouvoiement. Dans certains cas, notamment lors d'entretiens avec de jeunes détenues, le glissement au tutoiement s'est produit (souvent suite à une demande de l'enquêtée), le discours recueilli y gagnait en richesse et en spontanéité.

Si la situation d'entretien n'a suscité aucun refus, nous avons cependant constaté quelques réactions de méfiance. Quelques détenues semblaient très mal à l'aise au début de l'échange. Pour éviter ces manifestations de prudence, nous insistions, au début de chaque entretien sur le cadre dans lequel cette recherche s'inscrivait. Nous nous présentions sous le titre d'étudiantes en sociologie, nous expliquions que ce travail donnerait lieu à un mémoire, dont l'université serait quasiment l'unique lectrice. Nous nous engageons à ce qu'aucun discours ne soit remis à l'administration. Ces précautions étaient plutôt bien accueillies, certaines détenues plus détachées, en souriaient.

Dans un objectif similaire, nous rappelions que nous ne connaissions pas leur nom, et ne cherchions pas à en être informé. Quelques femmes ont parfois insisté pour nous le donner, elles étaient heureuses de nous affirmer leur identité : *"Si, si, notez le je m'appelle..."*

Cependant malgré nos précautions, certaines femmes restaient sur leurs gardes, nous sentions qu'elles conservaient une réserve. Les questions plus personnelles, généralement posées en fin d'entretiens n'ont provoqué aucune réticence, excepté pour une personne.

"pourquoi voulez-vous savoir mon âge ? Je sais pas si je dois le dire...Ca m'ennuie, euh,...je sais pas ce que vous allez faire de tout ça".(E 5).

Se présenter sous le statut d'étudiante avait l'avantage de nous situer en dehors de l'administration pénitentiaire. Pour les détenues, il était préférable à celui de stagiaires SMPR, le service psychiatrique étant fortement connoté (pour la population pénale *"c'est la maison des fous"*). L'appartenance à ce service était en revanche souvent mieux perçue par le personnel pénitentiaire, qui voit dans le SMPR le lieu où l'on calme les détenus trop violents.

Cependant, pour les détenues comme pour les surveillants, notre qualité d'étudiante présentait un inconvénient. Nous étions assimilées à un groupe dominant, porteur de légitimité culturelle. Le statut que certaines surveillantes utilisaient pour nous désigner a parfois contribué à en renforcer la représentation : *"Venez, vous allez parler avec les*

sociologues". C'est ainsi qu'une femme se présenta à nous par ces mots "*excusez moi mais je ne sais pas ce que ça veut dire sociologue, il faudrait m'expliquer.*"

La représentation que les détenues avaient de nous a souvent orienté les réponses autour d'attentes normatives. *L'effet de légitimité*, mis en avant par P. Bourdieu⁹ n'a pu être complètement surmonté, il a souvent été difficile voire impossible de s'éloigner de la définition "lettrée" de la lecture. Les femmes interrogées s'arrêtaient aux lectures qui leur semblaient légitimement acceptables et dicibles. Il fallait les amener à se situer non plus uniquement par rapport à une légitimité sociale mais plutôt par rapport à leur pratique effective. Pour ajuster nos résultats à la réalité et atténuer cet effet, il aurait été souhaitable d'associer à notre enquête, une observation de terrain. Dans le contexte où nous travaillions, cette méthode ethnologique nous était impossible.

Aucune situation de "bluff" ou de détournement d'entretien ne peut être supposée. Les entretiens se sont plutôt bien déroulés, la grande majorité des femmes s'est prêtée à la situation d'enquête, toutes nous ont donné le sentiment d'y avoir répondu avec sincérité. Dans un seul cas, le guide d'entretien fut abandonné, la personne interrogée se trouvait dans l'incapacité de produire un discours cohérent qui réponde à notre attente. A la limite de la maladie mentale, celle-ci n'avait aucun repère, aussi nous avons dû renoncer à tout questionnement possible, l'entretien a pris la forme d'une écoute. Nous mettre face à une telle personne n'était pas innocent de la part des surveillantes. Si en règle générale, nous étions bien accueillies par l'ensemble de l'équipe des agents de détention, quelques réactions de rejet ont néanmoins pu être observées. Pour quelques surveillantes, notre venue était perçue comme source de surcharge de travail, notre recherche restait sans fondement, il convenait alors de nous le rappeler par la mise en place d'obstacles officieux. Une fois de plus, il convenait de s'adapter. Ainsi, nous avons choisi de rester avec l'enquêtée, même si nous savions que son discours serait quasiment inexploitable.

Enfin, il faut noter que toute enquête dans le milieu carcéral ne laisse pas indemnes, et provoque de multiples appels à la compassion. Loin d'être assimilées à des détournements, les nombreuses manifestations de détresse (pleurs..) qui ont pris place dans les discours doivent être signalées. Elles s'apparentent au *langage du corps* dont Pierre Bourdieu dit "qu'il fonctionne comme un langage par lequel on est parlé plutôt qu'on ne le parle (...) où se trahit le plus caché et le plus vrai à la fois, parce que le moins consciemment contrôlé et

⁹ Bourdieu P., "La lecture une pratique culturelle", in Chartier R. (dir par), *Pratiques de lecture*, Marseille, Rivages, 1985, p.223.

contrôlable.¹⁰ Ainsi, c'est à travers certaines attitudes que nous avons le mieux ressenti la gêne des personnes interrogées, la peur ou le malaise qu'elles avaient de parler de la prison. Souvenons nous de cette femme qui passa l'entretien complètement repliée sur elle-même, jambes et bras croisés, comme s'il lui fallait prendre le moins d'espace possible.

Sourires, regards, froncements de sourcils, haussements d'épaules dévoilaient l'indicible et décrivaient souvent mieux que la parole, la façon dont la personne vit la prison. Ces signes tenaient lieu de sous-entendus, de complicité, de méfiance, de marques de confiance... Les étudier en détail n'était pas possible, ne pas y être sensibles aurait été une erreur.

Spécificités de la recherche.

le lieu

La première spécificité de notre étude concerne le lieu dans laquelle elle s'est déroulée. Pour des raisons évidemment pratiques, notre enquête s'est tenue à Lyon, grande agglomération qui comporte trois établissements pénitentiaires, St Paul, St Joseph et Montluc. Ces trois structures dépendent de la même administration, ont la même direction et sont regroupées sous l'appellation des Prisons de Lyon. Cependant chacune d'elle est gérée par un surveillant chef responsable.

La prison de Montluc est une prison ancienne (19ème siècle), située au coeur de la ville (près de la Part-Dieu), elle accueille à la fois des hommes et des femmes. Elle se divise en trois quartiers distincts :

- le quartier des hommes en semi-liberté¹¹.
- le quartier des détenus hommes dits "difficiles", c'est-à-dire devant être pour leur sécurité tenus à l'écart du reste de la population pénale (les détenus ayant appartenus à la police nationale, à des partis politiques, ou encore des anciens fonctionnaires de l'état).
- le quartier de femmes sur lequel nous avons travaillé, il accueille en moyenne une cinquantaine de femmes issues en grande partie de la région Rhône Alpes. Sur l'année 1994, il y eut 119 entrées de femmes pour 109 sorties.¹²

¹⁰ Bourdieu P., *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, 224 p.

¹¹ La semi-liberté est une modalité d'exécution de peine permettant à un condamné d'exercer, hors d'un établissement pénitentiaire, une activité professionnelle, de suivre un enseignement ou une formation, ou encore de bénéficier d'un traitement médical. Le condamné est autorisé à sortir mais doit rejoindre le centre de semi-liberté à l'issue de ces activités.

¹² Chiffres de l'administration pénitentiaire, 1 juin 1995.

La prison Montluc est une petite détention : si l'on comprend les semi-libertés et les détenus "difficiles", une centaine de personnes y sont emprisonnées. Par comparaison, les prisons de St Paul et St Joseph reçoivent à elles deux, sept cent à mille détenus en moyenne.

la population pénale

Le quartier femmes comporte un bâtiment unique dans lequel les détenues sont réparties sur deux étages. Le premier est plutôt réservé aux courtes peines, le second semble affecté aux femmes accusées de délits et de crimes plus graves (crimes de sang, infanticides...). Si l'on se réfère aux indications du surveillant chef, on sait que les femmes détenues à Montluc sont pour la moitié accusées de délits en rapport avec le trafic de drogues (vols, vente de drogues...); pour les autres, il s'agit de crime de sang "*elles sont ici parce qu'elles ont tué soit leur mari, leur amant ou leur enfant*".

Précisons toutefois, que nous n'avons jamais interrogé les femmes sur le motif de leur incarcération. Certaines détenues l'ont néanmoins évoqué d'elles même.

Par ailleurs, pour l'analyse, il convient de prendre en compte l'âge de notre échantillon. La population rencontrée reste assez jeune, six détenues sur les treize interrogées ont moins de 30 ans. Notre plus jeune enquêtée a 22 ans, la plus vieille, 59.

l'établissement pénitentiaire

Des avantages importants découlent de la petite taille de l'établissement. Le premier concerne la communication interne, toutes les personnes qui y évoluent se connaissent. Elles s'accordent pour présenter la détention comme "humaine". Les rapports entre surveillants et détenues sont moins anonymes, il est vrai par exemple que le surveillant chef connaît parfaitement le nom de chaque détenue. Les intervenants extérieurs ont établi la comparaison avec un pensionnat.

"La population est très diversifiée, vous avez des filles qui sont là pour des procès d'assise, des choses très graves...mais c'est un peu comme un collègue, avec une protection, elles ne l'expriment pas comme ça, bien sûr, mais c'est des filles qui reviennent, qui sont là pour la seconde, la troisième fois...le personnel de la détention les connaissent, la surveillante principale est soucieuse de l'harmonie de la maison, les intervenants s'en occupent de ces filles, ils les connaissent". (E 16, bibliothécaire)

Les contacts entre les personnes intervenant en prison sont étroits, une concertation peut se mettre en place, des réunions rassemblent régulièrement surveillants, travailleurs sociaux, enseignants, pratique peu courante dans les prisons françaises.

Par ailleurs, le petit nombre de détenues facilite l'organisation d'activités, l'administration y est moins réticente, les contraintes de sécurité imposées sont moins sévères. Ainsi, un atelier couture et un de tricot se tiennent chaque semaine, le pressing a lieu tous les jours.

La bibliothèque des femmes en accès direct en est un exemple. Les détenues sont autorisées, dans la limite du règlement, à sortir de leurs cellules pour se rendre dans le lieu de prêt. Le contact avec le livre est possible, le choix se fait en fonction des livres posés sur les étagères, le système de prêt se rapproche de celui d'une bibliothèque de l'extérieur. La bibliothèque est ouverte deux matinées par semaine, les jeudis et vendredis matins. Chaque vendredi matin une bénévole anime la bibliothèque, elle passe deux à trois heures avec les détenues, les aide à choisir leurs livres, et gère le prêt en compagnie de la détenue classée. Le jeudi, la détenue classée est seule à s'en occuper. L'accès direct permet aux détenues de se rencontrer, chaque détenue dispose d'environ un quart d'heure pour choisir quatre ou cinq livres, le délai de prêt est fixé à quinze jours.

La bibliothèque est approvisionnée par l'achat L'administration pénitentiaire alloue un budget annuel de 30 000 francs à la bibliothécaire responsable pour les sept bibliothèques des prisons de Lyon, elle reçoit aussi des dons, livres en général peu appréciés, car en mauvais état ou ne répondant aux attentes des détenus. Les contraintes de sécurité empêchent une trop grande circulation des ouvrages entre les différents lieux de prêt internes à la prison. Notons, enfin que des échanges plus établis avec la bibliothèque municipale de la Part-Dieu sont en cours de discussion.

D'autre part, Montluc est une maison d'arrêt. Officiellement, cela signifie qu'elle reçoit les prévenus et les condamnés dont le reliquat de peine est inférieur à un an. Nous y avons pourtant rencontré des détenues qui en attente de procès, y séjournent depuis plus de deux ans. Les maisons d'arrêt accueillent 83 % des détenus français¹³.

Le type d'établissement est un critère influent sur la recherche. En effet, les maisons d'arrêt sont marquées par des flux importants, elles impliquent une population passagère. La continuité est difficile à établir (notamment en matière de politique de la lecture).

¹³ Chiffre cité par Favard J., *Les prisons*, Paris, Flammarion, Dominos, 1994, 126 p.

Par exemple, les détenues classées bibliothécaires restent peu de temps, ce qui provoque des difficultés dans la gestion du prêt. De plus, les individus incarcérés en maisons d'arrêt sont en attente, ils patientent jusqu'à leur jugement, la plupart ne sont pas sûrs de rester en prison. Ils sont alors dans un état d'esprit particulier, ils s'investissent peu dans la vie carcérale.

Travailler sur la prison s'accompagne de nombreuses contraintes. Celles-ci s'imposent au chercheur qui n'a pas d'autres solutions que de négocier avec elles. Les nombreuses "tactiques", biais détournés que nous avons adoptés tout au long de notre travail, se justifient. Ils tiennent lieu de réponses aux impératifs induits par la prison. Nous ne voulions pas réduire notre étude à cause des conditions imposées. Même s'il nous fût parfois impossible de respecter rigoureusement certaines méthodes habituelles d'enquête, nous ne pensons pas que notre étude y ait perdu en scientificité.

Néanmoins, force est de reconnaître que les restrictions mises en place par la prison sont restées très puissantes, elles ont en grande partie façonné notre objet. Elles ont conditionné les résultats du travail qui va suivre.

**La lecture :
rencontre entre un public et un milieu.**

La pratique de la lecture en prison dépend de la rencontre entre un public et un milieu. Ce sont les éléments de cette rencontre que nous nous proposons d'étudier dans cette première partie.

En premier lieu, nous nous intéresserons, aux femmes que nous avons rencontrées. Nous chercherons à savoir qui elles sont, nous déterminerons leur profil sociographique, et nous étudierons leur rapport à l'écrit.

Les femmes qui arrivent en prison ne sont pas vierges de tout contact avec la lecture. Avant leur incarcération, celles-ci l'ont croisée, appréhendée, utilisée dans ses différents supports. Ce contact antérieur à la situation d'enfermement constitue une première indication, nous l'aborderons à partir des interrogations suivantes : auparavant, quels liens les femmes rencontrées entretenaient-elles avec la lecture? Quelles étaient leurs pratiques de lecture à l'extérieur ?

Nous chercherons ainsi à connaître comment ces femmes ont intériorisé la lecture. En référence au concept formé par Pierre Bourdieu, nous nous interrogerons en terme d'*habitus*, c'est-à-dire en terme de système de dispositions durables que l'individu a incorporé au cours de son histoire. L'*habitus* se manifeste par le sens pratique, l'aptitude à se mouvoir, à agir, à s'orienter selon la position occupée dans l'espace social, selon la logique du champ dans lequel on est impliqué : "Ce principe générateur et unificateur des conduites et des opinions en est le principe explicatif, puisqu'il tend à reproduire en chaque moment d'une biographie scolaire ou intellectuelle le système des conditions objectives dont il est le produit"¹.

Une fois notre public présenté, nous nous intéresserons aux conditions d'existence qui sont les siennes. En effet, le contexte, l'environnement ne sont pas sans influence sur une pratique. Ils délimitent les conditions de possibilité ou d'impossibilité de celle-ci. Nous étudierons alors les modes d'organisation, ou cadres de vie que la prison impose. Ils sont à la fois toile de fond sur laquelle se déroule l'activité de lecture et les rapports à l'imprimé ainsi que les générateurs d'attitudes et de comportements vis-à-vis de l'écrit.

Pour cela, trois axes seront développés : l'étude des conditions matérielles, celle des impératifs disciplinaires, et celle des conditions dites psychiques.

¹ Bourdieu P., *La reproduction*, Paris, Minuit, 1970.

Le public étudié.

Profil sociographique.

"La lecture obéit aux mêmes lois que les autres pratiques culturelles, à la différence qu'elle est directement enseignée par le système scolaire, c'est-à-dire que le niveau d'instruction va être plus puissant dans le système des facteurs explicatifs, le second facteur étant l'origine sociale. Dans le cas de la lecture aujourd'hui le poids du niveau de l'instruction est plus fort. Ainsi quand on demande à quelqu'un son niveau d'instruction, on a déjà une prévision concernant ce qu'il lit, le nombre de livres qu'il a lu dans l'année. On a une prévision concernant sa manière de lire."²

A partir de ces constatations, quelques indicateurs pertinents et explicatifs de la pratique de lecture peuvent être recensés : le niveau scolaire, le type de cursus suivi, la catégorie sociale d'appartenance, la catégorie sociale d'origine.

Ceux-ci sont repris par le service des études et recherches du ministère de la culture dont les études sur les pratiques de lecture mettent en relief certaines spécificités sociologiques. Parmi les plus influentes, on trouve le niveau scolaire, l'appartenance socioprofessionnelle, le milieu d'origine.

le niveau scolaire

Nous nous sommes alors intéressés au niveau scolaire des femmes détenues qui constituent notre échantillon. Sur les treize femmes interviewées, nous avons ainsi pu constater que le *capital* scolaire est faible:

- trois d'entre elles se sont arrêtées au certificat d'étude -ce sont les plus âgées, entre 40 et 60 ans- (diplôme de niveau 0).
- quatre ont quitté le collège sans diplôme, en classe de 5ème ou de 4ème.
- trois ont une formation de type Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), ou Brevet d'Etudes Professionnel (BEP), (diplôme de niveau 2).

² Bourdieu P. « La lecture, une pratique culturelle », in Chartier R., *Pratiques de la lecture*, Marseille, Rivages, 1985, p. 274.

- une s'est arrêtée en première, une autre détient un Baccalauréat scientifique après avoir passé un CAP de cuisine et un de mécanique, (diplôme de niveau 3).
- une seule possède un diplôme de niveau 4 (Bac plus deux), un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) de commerce.

Il apparaît donc qu'excepté trois femmes, la grande majorité d'entre elles a peu fréquenté l'école. La moitié de l'échantillon a quitté l'institution scolaire sans aucun diplôme ni formation.

En nous référant aux remarques de Pierre Bourdieu concernant le lien entre niveau scolaire et pratique de lecture, on peut donc supposer être en présence de personnes ayant un rapport éloigné avec l'écrit. Les propos de l'institutrice de la prison viennent étayer cette hypothèse.

"En matière de niveau il n'y a pas de règle. Moi je m'occupe des très bas niveaux, donc en priorité les analphabètes et les illettrés. Mes compétences vont jusqu'à la 3ème, ce qui est le gros des troupes. (..) J'ai cette année quelques illettrés, mais sinon pour l'essentiel, on se situe à un niveau élémentaire. Ces gens ont en commun d'avoir eu une scolarité perturbée, ils ont donc des connaissances mal assurées. J'ai par exemple une fille qui est très bonne en maths mais qui en revanche ne sait pas écrire ou très peu. Au niveau de l'écriture, on rencontre toute sorte de situation. Mais en général, quelques soient les savoirs, ils ne sont jamais organisés. Sans parler de la culture générale de ces filles, elle est pauvre...Elles possèdent très peu de vocabulaire, n'ont pas de connaissance de leur ville, pas de notion d'histoire, de géo...Elles savent pas qui est le Président de la République. Et les institutions, aucune connaissance dessus." (E14).

Les statistiques des différentes enquêtes sur les pratiques culturelles des français, dresse les portraits du non et du faible lecteur : "Le non lecteur est celui qui ne lit jamais de livres alors que le faible lecteur lit entre un et neuf livres par an." Le service des études et recherches montre par ailleurs que le faible lecteur dispose d'un niveau d'instruction moyen ou faible, qui dépasse rarement le brevet élémentaire du premier cycle (BEPC) et qui a interrompu sa scolarité aux alentours de quinze ans ou auparavant.

Les personnes de notre échantillon correspondent donc au profil de non ou de faible lecteur tel que le décrivent les statistiques nationales.

le cursus scolaire

Mais tout autant qu'au niveau d'études, il convient de s'intéresser également au cursus scolaire suivi. Les femmes qui ont fréquenté l'institution scolaire, celles qui y sont restées plus longuement, celles qui possèdent un diplôme, ont en commun d'avoir suivi des formations techniques ou professionnelles : CAP de cuisine, pressing, BEP dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture...

Le contenu de ces scolarités est à prendre en compte, il implique soit une distance soit une approche différente de la lecture que celle proposée dans le cadre d'une scolarité généraliste. Si la moitié de notre échantillon n'a suivi qu'un enseignement primaire de la lecture, pour les autres, en filière professionnelle et technique, l'apprentissage était également succinct. Nous le savons, dans les cursus techniques, la lecture est reléguée au second plan. Elle ne représente que peu d'heures de cours.

la répartition professionnelle

Les études du ministère montrent le lien entre appartenance à des groupes socioprofessionnels placés au bas de l'échelle sociale, ouvriers spécialisés, manoeuvres, personnels de service, agriculteurs...et faiblesse de la pratique de lecture. Notre public répond à ces caractéristiques puisque nous pouvons observer que, si la plupart des femmes interrogées ont occupé un emploi au cours de leur vie, il s'agit presque toujours d'emplois salariés faiblement rémunérés : assistante maternelle, cuisinière, employées de service dans des écoles, des hôpitaux, vendeuse, barman, caissière, personnel d'aide aux personnes âgées. Beaucoup aussi ne trouvant pas d'emplois équivalents à leur qualification, ou dépourvues de tout diplôme, se sont tournées vers des activités relevant de l'économie souterraine, elles ont travaillé en dehors du système légal : activités saisonnières non déclarées, vendanges, ramassage de fruits, ménages, gardes d'enfants ou encore prostitution.

Les femmes détenues que nous avons rencontrées sont donc familières des emplois précaires, faiblement qualifiés et peu rémunérés. Cette donnée est caractéristique d'une appartenance à un faible lectorat.

origine sociale

Enfin, Pierre Bourdieu, attire notre attention sur l'origine sociale de l'individu, sur "la relation très étroite qui unit la lecture au capital scolaire (mesuré aux diplômes obtenus) et

secondairement, à l'origine sociale (saisie au travers de la profession du père)"³. Dans le cas des femmes constituant notre échantillon, l'origine sociale est difficile à saisir. Il est même très souvent impossible d'obtenir des renseignements concernant leur appartenance familiale. Nombreuses sont les détenues ne connaissant pas ou peu leurs parents. De plus, aborder ce sujet leur est souvent douloureux. Les nombreuses ruptures que ces femmes ont connues dans leur existence les empêchent de préciser leur généalogie. Les rares informations disponibles mettent cependant en valeur une appartenance aux classes moyennes et modestes : parents agriculteurs, artisans, employés, ouvriers... La plupart des femmes interrogées sont donc issues des classes dites populaires, elles s'inscrivent dans le groupe des *dominés*, tel que Pierre Bourdieu le définit dans *La Distinction*.⁴

Niveau d'instruction, type de scolarité suivie, répartition socioprofessionnelle, origine sociale sont autant d'éléments qui inscrivent notre population dans un faible lectorat.

Néanmoins, d'autres indicateurs sont à prendre en compte. Les remarques de Joëlle Bahloul nous le suggèrent : "Les faibles lecteurs semblent constituer une catégorie qui se distingue par sa position dans la hiérarchie socioprofessionnelle et par son niveau d'instruction. Pour autant, ces spécificités nous fournissent des **informations sommaires** sur les scénarios de lecture, les représentations du livre et de la lecture, la modélisation des genres et les pratiques d'acquisition du livre, les mécanismes psychotechniques, la socialisation de la lecture, la place du livre dans l'univers matériel et celle de la lecture dans les biographies éducatives et familiales."⁵

Le rapport à l'écrit.

Nous avons alors choisi de porter notre intérêt sur les représentations que les femmes rencontrées ont du lire, puis sur les compétences et aptitudes qu'elles mobilisent dans l'acte de lire.

³ Bourdieu P., *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979, p.12.

⁴ Bourdieu P., *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979.

⁵ Balhoul J., *Lectures précaires : étude sociologique sur les faibles lecteurs*, Paris, Ed. BPI-Centre G. Pompidou, 1988, p.12.

les représentations

Nous avons ainsi remarqué que pour la grande majorité d'entre elles, la lecture est synonyme d'école et par conséquent de difficultés. L'école a plutôt été pour elles un parcours d'obstacles. Pour toutes, leur échec en matière de lecture est en lien direct avec leur échec scolaire. Ce constat ne surprend pas, nous savons que la lecture est, dans notre système d'enseignement, l'élément par lequel la sélection et l'orientation se décident. Les études de B Lahire sont là pour nous rappeler que ce sont les dispositions à la culture écrite qui priment pour l'institution scolaire, ce sont elles qui produisent les différences scolaires⁶. Dans les discours, lecture et école sont donc difficilement séparables, les détenues les associent fréquemment.

"J'suis pas lecture ..Non, j'vous dis bien que j'étais pas très bonne à l'école, moi c'était les maths. J'aimais pas le français, la lecture. Ma soeur aînée, elle, elle était bonne en lecture. On était quatre à la maison....ben.... avec mon autre soeur, c'était comme moi, on aimait pas lire, ni écrire....Pourtant, j'étais pas nulle en classe, j'étais plutôt bien mais j'écrivais pas, mes cartes postales c'était toujours très court. " (E3).

L'évocation de la lecture provoque des réactions affectives. Elle s'assortit de réactions émotionnelles vives, ou à contrario, elle laisse indifférentes les femmes interrogées. On trouve ainsi des manifestations souvent excessives (j'aime / j'adore) en opposition avec la pratique mise en oeuvre, soit des réactions violentes de rejet (je déteste / je ne suis pas lecture). Ces manifestations soulignent presque toujours des représentations acquises à l'école, institution dont la prégnance et la référence restent, pour elles, particulièrement fortes. Ainsi, les discours sont ponctués de phrases telles que *"il faut lire, c'est important"*, *"moi je ne lis pas mais je pousse les filles de ma cellule à venir à la bibliothèque"* (E2). Multiples sont les propos préconstruits, empruntés à la culture légitime, en décalage constant avec l'attitude effective envers l'imprimé. Contradiction rendue particulièrement visible lorsque nous leur demandons de définir la lecture. A la question, *"c'est quoi pour vous la lecture ?"*, les affirmations normatives et stéréotypées ont dominé. *"La lecture, c'est la liberté"* *"La lecture, c'est primordial"*

⁶ Cf. Lahire B., *Culture écrite et inégalités scolaires. Sociologie de « l'échec scolaire » à l'école primaire*, Lyon, P.U.L., 1990, 310 p.

Notons toutefois, que ces contradictions proviennent d'une modification permanente du référent. Car, la lecture, c'est de la littérature, ce sont des romans semblables à ceux qu'imposait l'école. Si l'enquêtée n'aime pas ce type de livres, elle en conclut parfois qu'elle n'aime pas lire, et ce, même si elle est attirée par d'autres imprimés comme les revues ou les magazines. De ce fait, découle notre difficulté d'interroger les femmes sur la lecture "ordinaire", celle par exemple des catalogues d'achat qui leur sont proposés en prison.

"et les catalogues, vous les lisez ? Si t'appelles ça de la lecture, alors non"

(E1).

Presque toutes étaient étonnées de notre intérêt pour ces imprimés qui circulent quotidiennement en détention mais qui, pour elles, ne sont pas assimilables à de la lecture au sens légitime et scolaire du terme. Leur définition du "lire" reste donc presque complètement façonnée par l'école.

Conformément à cette définition "lettrée", la lecture est pour ces femmes une activité qui se respecte. Elles ne peuvent l'appréhender de n'importe quelle façon. Pour lire, un comportement spécifique, ritualisé par l'institution scolaire doit être suivi.

Ainsi, une femme nous a dit regretter *"ne pas pouvoir, en prison, lire comme il se doit"*. Le "comme il se doit" signifiant *"prendre son temps, aller d'un bout à l'autre du livre, du début à la fin, s'accrocher, comprendre et tout lire"*. (E2).

Les détenues cherchent alors à lire d'un trait. Pour quelques unes, c'est un effort qu'elles tentent de s'imposer, elles aimeraient pouvoir lire un livre entièrement.

A l'opposé, ce sont les plus grandes lectrices qui avouent, sans mal, sauter des pages, ne pas lire systématiquement les préfaces, s'éloigner de l'ordre de lire, consulter simultanément plusieurs imprimés, être les plus souples dans leurs façons de lire.

"Des fois, il m'arrive de lire plusieurs livres en même temps, par exemple, quand je lisais le Monde de Sophie, comme je m'arrêtais, je lisais en même temps Le Principe des petites vertus ou d'autres contes philosophiques. Quelque part, ça complétait, j'aimais bien." (E4).

La plupart des détenues, même les non lectrices témoignent du même respect pour les supports de lecture auxquels elles sont très attachées. Ainsi, elles restent sensibles à la matérialité du livre, à sa présentation en tant qu'objet. Les livres possédés à l'extérieur deviennent alors un indice de l'appartenance de ces femmes à un faible lectorat. En effet, les bibliothèques familiales évoquées par certaines enquêtées sont composées d'ouvrages de

collection *Hachette, Tout l'Univers*... Ces ouvrages nous ont été présentés comme des "beaux livres". Elles en ont parlé avec fierté, ces livres avaient, le plus souvent été achetés par correspondance. Or, on le sait, ce mode d'acquisition des livres constitue un indicateur pertinent de repérage des faibles lecteurs⁷.

"Dehors, j'avais toutes les collections Hachette sur l'histoire, la cuisine, les animaux,...C'était des très beaux livres reliés, avec une belle couverture, je les avais achetés pour mes filles, on les avait mis dans le salon, c'était joli."

(E 12).

De même, nous savons que le faible lecteur n'a que peu recours au prêt ou à l'emprunt. Nous avons pu constater un comportement similaire pour les femmes détenues qui éprouvent souvent des réticences à emprunter des imprimés. Elles préfèrent acheter l'imprimé.

compétences et capacité

Outre les critères sociographiques précédemment cités, le rapport à l'écrit est également conditionné par les compétences en lecture. Si la compétence ne garantit pas un engagement positif vis-à-vis de la lecture, elle en ouvre la voie. Les capacités de lecture de ces femmes sont donc à prendre en compte.

Leurs difficultés en lecture sont aisément perceptibles au travers des entretiens. On remarque très vite que, pour elles l'acte de lire n'est pas aisé. La lecture est le plus souvent un acte laborieux. Excepté pour quelques détenues, la lecture est perçue comme une activité qui demande temps, effort, et réflexion.

Et si, faible compétence à lire ne signifie pas obligatoirement faible lecture, dans le cas présent, les deux éléments semblent corollaires.

"En lecture, il y a beaucoup de problèmes, elles butent sur la lecture courante. Leur culture personnelle est si pauvre que la lecture les rebute parce que tout simplement elles rencontrent des mots qu'elles ne comprennent pas. Elles n'arrivent pas parce qu'elles rencontrent des situations écrites qu'elles ne s'imaginent même pas. Elles ont l'impression que la lecture ça va être plus

⁷ Sur ce point voir Bahoul J., *Lectures précaires*, op.cit., p.47.

facile, mais c'est un acte souvent très difficile pour elles. Et il faut voir, elles prennent souvent des ouvrages pas adaptés à leur niveau"

(E 14, institutrice à la prison).

justification d'une absence de pratique

Lorsqu'elles évoquent leur faible ou quasi non lecture, les détenues semblent éprouver un sentiment de gêne, voire de honte. Des justificatifs pour légitimer leur faible attrait au lire sont alors mis en avant. Les raisons invoquées ne sont jamais en lien avec les difficultés à lire, difficultés difficilement avouables. Par contre, le manque de temps et de disponibilité est largement exprimé.

"Dehors, j'avais pas le temps de lire...j'avais trop de choses à faire. Je travaillais dans la mode, j'avais mes filles..." (E 3).

"Dehors, vous lisiez déjà ces revues ? Oui, un petit peu, ça pouvait m'arriver mais à l'extérieur, j'avais pas le temps, j'avais mon boulot, la boutique, je travaillais le samedi, je regardais même pas la télé, non, rien, j'avais pas lire, j'avais rien le temps de faire." (E 1).

"... à l'extérieur, vous lisiez autant ? Avant ? J'avais une vie à 200 à l'heure. J'avais le temps de rien faire. J'avais tout juste le temps de lire mes revues, les mêmes qu'ici. Mais c'était tout."(E 8).

La plupart des femmes ont exprimé la charge de travail qu'il leur fallait assumer à l'extérieur. La double journée est très souvent invoquée, la lourdeur des charges domestiques, en lien notamment avec les enfants est fréquemment rappelée. Sur les treize femmes rencontrées, seules trois d'entre elles, les plus jeunes, sont sans enfant. Toutes les autres sont mères, et ont, en moyenne, entre deux et quatre enfants.

De plus, il semble que l'éducation de ces enfants soit assumée en l'absence de père ou de conjoint. Les parcours conjugaux des femmes rencontrées sont rarement linéaires. La discrétion qu'elles ont observée quant à leurs vies sentimentales nous a amené à ne pas pousser l'interrogation plus loin.

Cependant, ces justifications doivent être considérées avec précaution. Dans son étude sur les milieux populaires, Bernard Lahire souligne les limites de tels propos ; en effet, il convient de se demander pourquoi lorsqu'un ouvrier a du temps, il se tourne vers une autre activité, comme le sport par exemple, plutôt que vers la lecture. La pratique ou la non pratique de la lecture ne doit donc pas être seulement et systématiquement mise en

corrélation avec le temps disponible. Il convient plutôt de s'interroger en terme de compétence légitime à lire⁸.

Représentation de l'acte de lecture, du livre, compétence à lire confirment nos premiers résultats : notre public appartient à un faible lectorat. Toutefois, ce constat doit être nuancé.

Nuances.

appartenance féminine

L'appartenance féminine des personnes rencontrées nous amène à modérer notre constat. En effet, les femmes sont un public plus familier de l'écrit que les hommes. Les analyses de Bernard Lahire montrent que la division sociale entre les hommes et les femmes passe par une division du travail et que la lecture s'inscrit dans ce partage. La lecture entre dans la division sexuelle des tâches. Liée à l'intérieur, elle est souvent assimilée à un travail domestique à part entière même si celui-ci n'est que rarement reconnu. Or, nous l'avons vu, ce sont aux femmes que reviennent ces tâches. Aussi, c'est à elles qu'est laissée la charge de lire un document administratif, un imprimé, un contrat d'assurance, une lettre relative à l'école des enfants...

Les femmes que nous avons rencontrées étaient toutes investies de ces tâches de lecture et d'écriture administrative. Elles étaient responsables des dossiers de la caisse d'allocations familiales, de la sécurité sociale, de l'école des enfants...(même dans le cas de la personne illettrée que nous avons rencontrée, c'était elle qui était chargée des papiers). Avant leur incarcération, la lecture faisait donc partie de leur univers.

Plus encore, ce sont elles qui étaient responsables des achats de livres, du choix de ceux-ci, de leur rangement dans le foyer, de leur transmission au sein de la famille.

D'autre part, la lecture est souvent citée par les femmes parce qu'elle est associée aux enfants. En effet, les enfants semblent avoir, pour elles, le rôle d'incitateur à la lecture. Ainsi, ce sont les mères qui, quand elles le peuvent, suivent les devoirs, font réciter les leçons. Raconter des histoires aux enfants, le soir, est une activité qui leur revient et que certaines ont évoquée avec émotion.

"A l'extérieur, oui, je relirai, parce que la lecture oui, j'aime lire.... pour mes enfants, je lisais, mes filles, ça m'encourageait à lire, elles aiment lire, elles

⁸ Sur ce point voir Lahire B., « Lectures populaires : les modes populaires d'appropriation des textes » *Revue Française de Pédagogie*, n°104, Juillet 1993.

*sont bonnes en classe, c'est bien. Vous leur racontiez des histoires ? (sourire)
Elles me racontaient des histoires, c'était agréable, on lisait régulièrement."
(E 2).*

*" vous racontiez des histoires à vos enfants ? Oui, le soir, j'aimais bien, j'ai
deux fils, un de deux ans et demi et l'autre a cinq ans, je leur racontais des
contes, des chants. Je le faisais souvent." (E 7).*

*"Dehors, je racontais une histoire à mes enfants tous les soirs. Ils adoraient les
contes de fées, avant de s'endormir on lisait Cendrillon, Blanche Neige...C'est
des livres que j'aimerais bien lire ici.*

*Vous ne les trouvez pas à la bibliothèque ? Des contes de fées, ici, dans une
prison, faut pas rêver !!" (E5).*

Enfin, la lecture est activité de loisir. Dans ce cas, elle se conjugue plutôt au féminin. Dans les milieux populaires, la lecture est perçue comme passive. Comme il est de tradition de considérer les femmes comme plus calmes, plus patientes, que leurs homologues masculins, la lecture leur est donc logiquement réservée. Les hommes, eux, sont du côté de l'actif, ils font du bricolage, du jardinage, du sport, sortent en boîte de nuit... Activité d'intérieur, proche du foyer, loisir marqué par la passivité la lecture est donc un domaine féminin. Ce constat, qui pour beaucoup s'impose comme un état de fait, résulte d'une construction sociale, interprétable historiquement⁹.

Toutes les enquêtes le confirment d'ailleurs, l'intensité de lecture est plus forte pour les femmes que pour les hommes¹⁰.

Les données recueillies auprès des détenues corroborent ces remarques. Bien que faibles voire très faibles lectrices, les femmes incarcérées lisaient déjà à l'extérieur. Au même titre qu'elles pratiquaient le tricot ou la broderie, la lecture pouvait occuper leurs moments de calme et de loisir.

*"Avant, j'aimais bien lire, j'étais chez moi, j'étais tranquille. Mon fils me
prenait mes revues avec son journal. Il me les amenait, je lisais et lui, il
regardait les offres d'emplois." (E 13).*

⁹ Sur ce point voir Garbe C. « La lecture des femmes », in *Identité, lecture, écriture*, Paris, Ed. BPI- Centre G.Pompidou, 1993, pp.187-212.

¹⁰ Sur ce point voir Lahire B. , *La raison des plus faibles*, Lille, P.U.L., 1993, p.169.

"Avant, j'aimais lire, je lisais beaucoup, mes filles aussi, c'est important la lecture. J'ai ma bibliothèque de 800 livres qui m'attend. A l'extérieur, je lisais, j'aimais, c'était un vrai plaisir." (E2).

L'ensemble des indicateurs retenus nous permettent donc d'assimiler les femmes rencontrées en détention à des faibles lectrices. Nous avons toutefois mis en valeur que ces faibles lectrices avaient un rapport presque quotidien avec la pratique de lecture. A l'extérieur, la lecture s'apparentait, pour elles, à une charge domestique, il arrivait aussi parfois qu'elle prenne la forme d'un loisir.

Contraintes matérielles.

Les conditions d'existence dans lesquelles est inséré un individu ne sont pas sans influence sur le rapport qu'il entretient avec l'écrit. La situation d'emprisonnement, en ce qu'elle marque une rupture et propose des conditions d'existence nouvelles va conditionner ce rapport.

Nous examinerons donc ici, les conditions de vie d'une prison pour femmes. Quelle est l'organisation de la prison ? Quelles sont les règles qui s'y appliquent ? Dans quels espaces, les femmes détenues évoluent-elles ? Quels sont les éléments matériels et physiques qui font partie de cet univers ? Telles sont les questions auxquelles nous nous proposons d'apporter des réponses.

Des conditions matérielles sont imposées. Les détenues les subissent, elles accompagnent leur incarcération et transforment leur rapport à la lecture.

Parmi elles, les conditions de précarité dans lesquelles les détenues vivent sont à prendre en compte.

Conditions financières.

une précarité financière

Cette précarité est en premier lieu financière. *"la prison, c'est un luxe"* nous a répété une détenue, *"pour vivre il faut 500 francs par semaine sinon, c'est de la survie." (E 8)*

Cet impératif financier toutes l'ont évoqué. Les fréquentes visites des détenues chez l'assistante sociale sont là pour l'illustrer, l'attente des mandats confirment ces dires.

Il est vrai que la prison n'est pas gratuite, elle est même assez coûteuse. Peu de choses sont fournies par l'administration pénitentiaire.

"la prison, c'est comme une maison vide, t'arrives, c'est à toi de la remplir. Parce que quand tu débarques ici, on te donne un peigne, du papier WC, et des serviettes hygiéniques. Sinon, tout le reste, c'est pour toi, tu dois tout acheter. C'est très cher, il y en a qui n'ont pas les moyens". (E 8)

Les femmes sont donc dans l'obligation d'acheter produits de toilette, vêtements, papiers, timbre... La détention les nourrit, mais la grande majorité des femmes "cantine" (achat par correspondance) des aliments en complément : yaourts, pain... Les plus fortunées s'offrent des menus plaisirs très prisés en détention : café, chocolat. Beaucoup de détenues fument, l'achat des cigarettes représente pour elles un lourd budget.

Peu de solutions s'offrent alors aux femmes incarcérées pour gagner de l'argent. Il y a tout d'abord le mandat envoyé par la famille lorsque celle-ci veut et peut subvenir au besoin de la détenue. Les femmes reçoivent le mandat par la poste, on comprend là l'importance du courrier en prison.

Les détenues peuvent aussi essayer de travailler dans la prison, mais les places sont limitées. Leur sont proposés des emplois dans les cuisines, ateliers, elles peuvent être affectées au ménage des coursives, des bureaux du surveillant chef, du greffe...

Mais, en prison, les salaires sont bas. Ainsi, nous avons rencontré la cuisinière responsable, c'est elle qui gère les menus, les prépare, les sert. Son salaire mensuel est de 916 francs pour un travail à plein temps. Ces petits emplois sont un moyen d'avoir quelques économies, de se constituer un petit pécule qui permet de mieux vivre la détention.

"Et puis de toutes façons, j'ai pas de sous, on ne m'envoie rien de l'extérieur, alors je vais pas commander des revues, je me fais mes habits à la couture, et je travaille au pressing. Mais ça ne me plaît pas, je fais le ménage de l'étage, ça me fait un peu d'argent de poche. Ça me fait des économies, souvent je me passe de chocolat, pourtant j'adore et les cigarettes aussi c'est dur" (E 12)

La détenue classée bibliothécaire dont la charge consiste à entretenir la bibliothèque, classer les livres, gérer le prêt, tenir à jour les fiches, n'est pas rémunérée pour ce travail qu'elle assure deux matinées par semaine. Néanmoins, une rémunération est en cours de discussion

puisque chez les hommes ou dans d'autres établissements pénitentiaires, les détenus classés bibliothécaires perçoivent un salaire.

La préoccupation financière marque fortement la détention, elle est à l'origine de nombreux conflits entre détenues. En effet, celles qui n'ont rien, qui sont dépourvues de toute source de revenus n'ont pas d'autres solutions que de faire appel à la générosité des codétenues. Ces femmes, surnommées les "indigentes", ou encore les "clandestines" sont rejetées, elles représentent une charge pour les détenues.

"Je suis avec deux filles qui n'ont rien, alors là, c'est plus possible, on est embêté. (...)C'est toujours la même chose, avant je prenais 8 yaourts, ça me faisait la semaine, aujourd'hui mes yaourts, ils me font deux jours. Elles ont rien. Je vais pas manger devant elles sans leur en donner, vous auriez le courage, vous ? Ca vous coupe l'appétit." (E 8)

Cette préoccupation financière est parfois source d'arrangements entre les détenues. Dans certaines cellules, celle qui est entretenue, en contrepartie prend en charge les travaux ménagers.

privation

La pratique de la lecture n'échappe pas à cet impératif pécuniaire. C'est pour l'acquisition des imprimés qu'il se fait principalement sentir. En effet, la bibliothèque de la prison est gratuite mais l'unique moyen de se procurer journaux et revues est payant. Pour de nombreuses femmes, il y a là un véritable frein à la lecture.

"Vous lisez des revues et journaux ? Le Progrès, quelquefois, quand on me le prête. J'aimerais bien le cantiner mais sans revenu, avec un tout petit pécule, c'est pas possible" (E 2)

Or, la lecture n'est pas perçue par les détenues comme un produit de nécessité. Elle n'est pas indispensable comme peuvent l'être le tabac, les timbres... La lecture est durement affectée de cette pénurie financière qui touche la plus grande majorité des détenues. Toutes font leurs comptes avec précision et la privation est très souvent de rigueur.

En matière de lecture celle-ci est courante.

"Et les revues ? oui, j'aime bien lire Prima, Femme Actuelle. On peut cantiner Gala, Maxi.

Vous les cantinez ? Non, pas actuellement car j'ai des problèmes financiers, non, les revues, c'est pas trop important.

Vous vous les prêtez entre vous ? Ca dépend des détenues. En ce moment, dans ma cellule, je suis avec des filles bien, alors oui, heureusement on se les prête"

(E 5)

Les possibilités qui s'offrent alors aux femmes qui souhaitent lire des magazines et qui n'ont pas les moyens sont limitées. Elles peuvent tout d'abord recourir à l'emprunt. Mais celui-ci est très connoté en prison, bien que très courant il n'est pas bien vu. Toutefois, la circulation des revues est fréquente entre détenues d'une même cellule, ou entre détenues de cellules voisines. Ces prêts dépendent des personnalités des détenues, mais aussi de la souplesse des surveillantes qui acceptent ou refusent de transmettre les imprimés entre les cellules.

A l'intérieur d'une même cellule, lorsque l'entente entre les détenues le permet, des accords et arrangements s'établissent, la coopération s'installe, l'échange se met en place.

"Avant, c'était bien, j'étais avec une dame pendant six mois. On s'était mis d'accord, c'était une fois elle qui cantinait les revues et l'autre semaine, c'était moi. On s'était arrangé, c'était bien." (E 8)

Ces échanges peuvent devenir alors de vrais moteurs à la lecture.

"Sinon, je lis Femme Actuelle, Prima, parce que mes collègues en cellule le lisent. Mais j'adore pas, c'est beaucoup de pub" (E 1)

Enfin, le don peut aussi pallier les manques. Les intervenants extérieurs peuvent faire rentrer des revues aux femmes. Le prêteur, lors de ses visites, offre des magazines aux plus démunies.

"Ben ce matin, c'était Gala, parce que le prêteur me l'avait acheté. En discutant il m'a demandé ce que j'aimais. Comme j'aime lire, et que j'ai pas les moyens, il m'a apporté un magazine." (E12)

Echanges, prêts, dons, sont monnaie courante pour les revues et magazines mais ces recours restent marginaux en matière de livres. Les représentations que les femmes ont du livre expliquent ce comportement. Pour elles, le livre est source de respect, il est investi d'une charge symbolique dont ne bénéficie pas le journal ou le magazine. Les détenues ne peuvent envisager de le prêter qu'à une personne de confiance.

"De temps en temps on se prête des livres mais c'est vraiment de temps en temps. Quand on a confiance, ça arrive. Mais c'est rare.....d'avoir confiance ici." (E 4)

La confiance est quasi inexistante en prison. Ce sont plutôt des relations de méfiance qui régissent les interactions entre les individus. L'individualisme fait jour sous une apparente solidarité.

"Ici, il faut pas trop se familiariser. Il faut pas créer de liens ici. Bon, je dis bonjour à tout le monde mais je ne me fais avec personne en particulier, ça veut pas dire qu'on se rend pas service, mais c'est tout" (E12)

Vie en collectivité.

Si la pratique de lecture est entravée par la situation financière précaire, elle est également gênée par la promiscuité qui existe en prison, promiscuité due aux problèmes de surpopulation qui touchent la grande majorité des maisons d'arrêt françaises.

En effet, les femmes de Montluc vivent à deux, trois, voire quatre en cellule. Malgré les sorties de chacune (promenade, atelier, parloir, école...), les détenues sont obligatoirement ensemble de dix sept heures le soir à huit heures du matin. Les femmes subissent une vie collective intense et difficile.

Cette promiscuité n'est pas sans influence sur la pratique de la lecture. Cette situation communautaire est source de bruit susceptible de gêner celle qui souhaite lire. Bavardages constants, cris, bruits de portes, de clefs emplissent la détention.

"C'est pas facile de lire parce qu'avec les filles qui parlent, une cellule, c'est pas grand. J'aimerais être dans une cellule toute seule, j'apprécierais peut-être la lecture si j'étais seule en cellule" (E 12)

A cela s'ajoutent les bruits générés par les radios ou postes de télévision, le plus souvent allumés en permanence. En prison, la télévision fait partie intégrante du décor, les femmes n'y prêtent plus attention, elle est branchée comme une présence, elle prend le rôle de compagne.

"La télévision, je ne la regarde pas trop même si elle est branchée en permanence ici. Dans notre cellule, on la met mais on baisse le son, et on met la musique. La télé, c'est une présence extérieure, la lecture, non" (E6)

Certaines vivent avec, elles associent pratique de la télévision et lecture. Pour d'autres, la gêne est persistante, la télévision, le bruit des codétenues les empêchent de lire. Des compromis se mettent alors en place, elles lisent lorsque les compagnes de cellule dorment, elles profitent de leur absence pour prendre un imprimé.

"Qu'est-ce-qui vous gêne pour lire ? C'est plutôt la télévision, la fille qui est avec moi, elle la regarde tout le temps. Alors, je lis quand la fille fait la sieste." (E13)

C'est pourquoi aussi la lecture est souvent pratiquée le soir ou la nuit, durant les moments les plus calmes.

"moi je lis la nuit parce que c'est plus calme, y'a moins de bruit, je suis tranquille, et puis je ne dérange personne" (E4)

"je lis le soir parce que là, c'est plus calme. Sinon, la journée, on est toujours dérangée, on vient toujours vous chercher pour la promenade, l'atelier...et aussi, parce que le soir, il y a moins de bruit" (E 7)

Manque de confort.

Enfin, le manque de confort est un handicap à la lecture qu'il convient d'évoquer. Le mobilier des cellules est constitué de lits superposés, d'une petite table, de tabourets, et d'un placard assez réduit pour les effets personnels.

Nous avons cherché à connaître comment les détenues s'installaient pour lire. Cette question provoqua chez les femmes rencontrées de l'ironie : *"sur le lit bien sûr !"*

"et tu lis ou ? Dans mon lit, tu sais ici, tu passes 20 heures dans ton lit, alors ! t'as pas vraiment le choix." (E1)

"Et comment êtes-vous installé pour lire ?(Rires) Ben, sur le lit, où voulez-vous qu'on soit ? La plupart du temps on est sur notre lit, on a que ça alors !" (E7)

La position de lecture la plus fréquente est donc la position allongée, ou adossée sur le lit. Cependant, comme nous l'explique une femme, lorsque l'on est sur le lit, se pose le problème de la lumière. Celle-ci n'est pas assez forte pour les détenues des lits du bas, et elle est souvent trop violente pour les personnes qui occupent les lits du haut.

"Comment vous installez-vous pour lire ? Alors, je vous montre (elle mime), je m'installe face à la lumière parce qu'il n'y a pas beaucoup de lumière, je me tiens bien droite mais on peut pas être à l'aise, c'est pas comme ces chaises, nous on a que des tabourets. Donc on peut pas bien s'installer, donc je me mets sur mon tabouret, pas sur le lit, parce que sur le lit, on a plus le jour, on a pas la lumière. A moins d'être en haut, mais vous me voyez, moi, escalader, aller sur le lit du haut, à mon âge." (E13)

Celles qui souhaitent lire la nuit sans déranger leurs compagnes achètent une lampe de poche.

Enfin, certaines ne lisent plus en prison parce que, à l'extérieur, la lecture était liée à un rituel qu'elles ne peuvent mettre en place en détention. Ainsi, une femme nous a dit adorer lire dehors, au soleil, sous un arbre. En prison, elle regrette de ne pouvoir emmener son livre au cours de la promenade.

"C'est dommage, on peut pas descendre son livre dans la cour de promenade, c'est interdit. Sinon, j'aimerais bien lire dehors, avec un temps comme aujourd'hui, ce serait bien, j'aimerais lire sous un arbre, allongée. Je faisais ça dehors" (E3)

Contraintes financières, manque de confort, promiscuité sont autant d'éléments à prendre en compte lorsque l'on s'intéresse à la lecture en prison. Ces conditions de vie constituent des freins sensibles à pratique de la lecture, elles peuvent même être considérées comme des handicaps. Elles malmènent un rapport à l'imprimé déjà délicat, elles ne manquent pas de le fragiliser.

Contraintes disciplinaires

Un univers totalitaire.

A celles-ci s'ajoutent des pressions d'ordre disciplinaire. La prison est avant tout un univers de contraintes. Par définition, elle enferme l'homme ou la femme, le prive de liberté, l'installe dans un univers spécifique. Des règles différentes de celles connues au dehors lui sont imposées. L'individu doit se soumettre, il perd la possibilité de choix, il doit se conformer aux exigences de l'administration carcérale, se résoudre à un univers de discipline, souvent qualifié de totalitaire.

"En premier lieu, placés sous une seule et même autorité, tous les aspects de l'existence s'inscrivent dans le même cadre, ensuite, chaque phase de l'activité quotidienne se déroule pour chaque participant, en relation de promiscuité totale avec un grand nombre d'autres personnes soumises aux mêmes traitements et obligations, et troisièmement, toutes ces

périodes d'activité sont réglées selon un programme strict, de sorte que toute tâche s'enchaîne avec la suivante à un moment déterminé à l'avance, conformément à un plan imposé d'en haut par un système explicite de règlements dont l'application est assurée par une équipe administrative."¹¹

Cette définition de l'institution totalitaire et la description qu' Erwing Goffman donne de la prison peuvent sembler excessives aujourd'hui. En effet, nous l'avons remarqué, la prison tend à évoluer, à s'humaniser, elle ne présente plus dans son ensemble des caractères aussi coercitifs. Néanmoins des signes caractéristiques, proches de ceux décrits par le sociologue américain demeurent. Pour tout personne qui entre en détention, ils restent visibles. La persistance d'éléments totalitaires en prison est certaine, la soumission qu'elle inflige aux individus est sans conteste.

La prison règle la vie du détenu, planifie, coordonne toutes ses actions : aucune initiative n'est laissée au détenu, tout est soumis à autorisation. Le directeur du service social de la prison, rencontré précédemment, s'exprime ainsi :

"les détenus n'ont aucun espace, on leur donne des heures pour manger, se lever, aller pisser, se laver...C'est des sujets en absence de droit."

(entretien réalisé le 27/03/95)

Pouvoir est le maître mot. La prison l'impose par son règlement intérieur qui fixe les règles de vie, détermine les horaires, établit strictement les droits et devoirs de chacun, détenus comme personnel de surveillance. L'administration pénitentiaire orchestre ainsi les rapports entre surveillants et détenus, rapports modulés par le pouvoir dont les surveillants sont investis. Ces derniers bénéficient de l'autorité par délégation, ils doivent faire appliquer les règles, les imposer, les soumettre aux détenus. Toute prison suit ce schéma et trouve son mode de régulation autour de relations de pouvoir. Sur cette base, des variations selon les établissements apparaissent en fonction de la personnalité des individus, des surveillants, de la direction de la prison, du comportements des détenus.

un monde de peur

Mais quoiqu'il en soit, même dans les détentions les moins sévères, comme il semble que ce soit le cas à Montluc, la prison dans son fonctionnement, génère un sentiment de mal être, et surtout de peur. Toutes les détenues rencontrées nous en ont fait part à des degrés divers.

¹¹ Goffman E., *Asiles*, Paris, Ed. Minuit, 1968, p.48.

Peur de demander, de se signaler, de se déplacer, de s'informer est le lot commun de la prison.

"Moi, comme je suis timide, on m'oublie facilement. Je fais l'activité pressing et bien ça arrive que la surveillante m'oublie parce qu'elle a trop de travail.

Dans ces cas là, je dis rien, y vaut mieux, j'ai peur." (E 5)

Peur d'être en marge, d'être en dehors de l'autorisé, du règlement, de l'admis, du possible, marquent les individus.

Ce sentiment de peur naît de l'absence d'information que la prison se plaît à entretenir. L'administration pénitentiaire n'aime pas se dévoiler. Elle est animée par un souci constant et puissant de sécurité, gage de son bon fonctionnement et de sa stabilité. Toute information est limitée, le secret s'installe.

Pour les détenus, c'est chose établie, la règle est intériorisée, la peur les décourage de toute curiosité. Ainsi, par exemple, l'ensemble des personnes incarcérées ne connaît pas ses droits en détention, l'ignorance découle de la crainte.

"Elles peuvent avoir le règlement intérieur mais elles le demandent pas, parce qu'elles savent pas" (E17, bibliothécaire responsable.)

Plus que le manque d'information, c'est aussi la circulation de fausses informations qui marque la détention. Beaucoup de détenues sont persuadées être soumises à de nombreux interdits alors que dans la réalité cela n'est pas toujours le cas. L'exemple de la lecture au "mitard" est frappant¹². Dans ce lieu symbole du pouvoir répressif de la prison, les détenues sont convaincues que la lecture n'est pas permise.

"c'est comme au mitard, la lecture est un droit qu'elles ont, c'est même le seul droit qu'il leur reste, mais on leur dit pas. On leur dit t'as droit à rien et c'est tout. On va pas leur dire "ma fille si tu veux tu peux lire!" " (E17, bibliothécaire responsable)

Plus encore, lorsqu'au cours de l'entretien, nous avons fait part de ce droit aux détenues rencontrées, nous avons senti que notre parole n'était pas prise en compte. Le poids de la discipline et de la répression qui s'abat sur les détenues est trop puissant pour que notre parole puisse paraître crédible. N'appartenant pas au milieu carcéral, nos propos ne pouvaient pas leur sembler légitimes.

¹² Le mitard est une cellule d'isolement total. La détention au mitard relève d'une sanction disciplinaire.

soumission

A ce sentiment de crainte correspond une attitude de soumission, de résignation, d'effacement. Ces comportements semblent inévitables lorsque l'on connaît le poids de la punition pour tout acte en marge du règlement, suppression de parloir, passage au prêtre peine de "mitard". Le silence s'impose comme conséquence. Il est particulièrement visible dans les détentions de femmes.

"Les images les plus fréquentes que l'on retrouve souvent ce sont les situations les plus traditionnelles de femmes restées coincées, dans la dépendance. Elles sont beaucoup plus passives que les hommes, elles disent jamais rien, elles acceptent. Dehors elles l'étaient déjà et ici, c'est pire. Souvent, elles me disent "comment j'ai pu faire ça", elles ont du mal à prendre leur vie en main, elles se réfèrent aux autres, ont l'habitude d'attendre des autres, d'être soumises."

(E14, institutrice)

Discipline et mode d'acquisition des imprimés.

La lecture s'insère dans ce climat, elle en est un témoin, un révélateur puissant. Elle est elle-même conditionnée et façonnée par cette atmosphère de crainte.

Ainsi, les modes d'acquisition des imprimés officiellement autorisés constituent un exemple marquant du climat totalitaire qui règne en prison. Nous proposons de les étudier plus en détails. Tels qu'ils se présentent en détention, ils nous semblent être des indicateurs des contraintes disciplinaires de la prison.

Officiellement, trois possibilités s'offrent aux femmes pour obtenir des imprimés : la bibliothèque interne de la prison, l'achat par correspondance, et la transmission de livres par le "parloir" (familles, amis...)¹³.

Il est tout d'abord intéressant de souligner à ce propos l'absence d'information des détenues concernant ces trois modes d'acquisition. Peu connaissent les trois possibilités qui leur sont offertes.

¹³ parloir : lieu réservé aux rencontres des détenus et des personnes de l'extérieur

la bibliothèque

En effet, à la question : "*comment trouvez-vous les livres, textes ?*", la bibliothèque est le premier mode cité. Toutes savent qu'un lieu de prêt existe, celles qui le fréquentent en sont en général satisfaites. Elles estiment avoir l'essentiel, l'offre de lecture est pour elles suffisante. Elles trouvent la bibliothèque bien fournie.

"il y a la bibliothèque, oh elle est bien, il y a beaucoup de livres, c'est bien."

(E 13)

"J'suis pas lecture mais j'suis déjà venue à la bibliothèque. Elle est bien cette bibliothèque, il y a quand même pas mal de livres, un peu sur tout." (E 3, en prison depuis moins d'une semaine)

Seules, les lectrices les plus assidues ou encore les femmes qui sont en prison depuis quelques années déplorent le manque de nouveauté.

"Je viens à la bibliothèque chaque semaine, ils n'ont pas les derniers bouquins, les nouveautés, c'est un peu limité." (E 4)

Mais si la bibliothèque semble suffire aux détenues, il convient de noter que sur l'ensemble de la détention, seule une vingtaine de femmes fréquentent le lieu régulièrement. Toutes en apprécient le libre accès, elles aiment toucher les livres, les voir. En revanche, toutes regrettent le mode de fonctionnement. Elles ont en effet beaucoup de mal à accepter les contraintes que des surveillantes appliquent : rapidité de choix (en moyenne dix minutes leur sont accordées pour choisir quatre à cinq livres), silence recommandé...

"vous pouvez rester à la bibliothèque et discuter un peu ? Ouh..non..on peut pas...surtout pas...ça dépend des surveillantes, de leur l'humeur. On est là, on cherche des livres, on est bien, ça peut être sympa, mais on voudrait mieux voir parce que la présentation est pas bien faite et l'autre là, elle vient, elle crie, il y a trois quart d'heures que tu es là, alors que ça fait cinq minutes, allez ouste, tu sors." (E13)

Elles déplorent aussi l'impossibilité qu'elles ont de ne pouvoir emmener certains livres en cellule. Ainsi, cette interdiction est très mal vécue pour un livre comme le Code Pénal qu'elles ne peuvent consulter que sur place. La consultation du Code Pénal découle d'une décision commune des bibliothécaires et du personnel de l'administration pénitentiaire. Les bibliothécaires ne veulent pas prêter un livre que les détenues ne comprennent pas, qu'elles ne rendent pas, ou bien qu'elles annotent ou dont elles arrachent la page qui les concerne. Le problème du coût élevé d'un tel ouvrage est alors évoqué.

Par ailleurs, certaines femmes regrettent aussi de ne pas toujours être autorisées à se rendre à la bibliothèque, d'en être officieusement privées.

"et la bibliothèque, comment ça se passe pour y aller ? On nous appelle quand on veut bien nous appeler. Mais ça dépend des surveillantes, si elles sont occupées, si elles sont... Vous voyez ce que je veux dire... Y en a qui se disent j'en suis sûre, c'est une maghrébine alors celle-là, elle doit pas lire, alors, elle m'appelle pas... Mais moi, j'veins rien dire, j'peux rien dire, ici, ouh !..(elle ajoute les gestes à la parole et baisse le ton), ici, il faut se taire, toujours, se taire." (E13)

Nous avons interrogés les intervenants et le personnel de surveillance pour savoir si l'interdiction de se rendre à la bibliothèque peut être utilisée comme punition. Ils ont tous répondu par la négative. Pourtant, à demi-mots, certains ont évoqué "que cela pouvait arriver".

"est-ce qu'il arrive que les détenues punies soient interdites de bibliothèque ? Non, la lecture est un droit. Bien sûr, il peut arriver, dans la pratique, qu'une surveillante n'aille pas volontairement chercher une détenue mais normalement, la lecture est un droit. Même au mitard, c'est le seul qui reste, j'insiste." (E 17, bibliothécaire responsable)

L'ouverture de la bibliothèque doit être réimposée chaque semaine. La personne bénévole situe son rôle principal à ce niveau.

"J'entends souvent les surveillantes dire quand j'arrive "ah, on n'est pas assez nombreuses aujourd'hui, il y a pas ceci, il y a pas cela, on peut pas faire bibliothèque"... Ca fait rien, j'y suis, j'attends et c'est ça qui est important, quel que soit le travail qui paraît bien accessoire pour nous, à partir du moment où moi je me déplace, elles ont comme un devoir vis-à-vis de moi. La bibliothèque ainsi passe rarement à l'as." (E 16, bibliothécaire bénévole)

"la cantine"

Le second mode d'acquisition est l'achat par correspondance, la "cantine", qui est organisée chaque semaine. Une fiche spéciale est remise aux détenues qui souhaitent acheter des revues et magazines. En effet, la bibliothèque ne propose pas ce type d'imprimés.

"Pourquoi n'y-a-t-il pas de revues à la bibliothèque ? C'est un problème de gestion et de coût. Les bibliothèques où il y a des revues sont des bibliothèques

où il y a une salle de lecture, c'est-à-dire que vous lisez le dernier Géo, le dernier Télérama, le dernier Point sans l'emporter chez vous. Nous, nous n'avons pas de salle de lecture, donc si vous prêtez tout de suite le dernier Géo, ça ne fait qu'une personne qui l'a, qui le rendra dans 15 jours et dans 15 jours il ne sera plus valable. Alors les seules revues qui sont valables à garder sont celles qui ne sont pas d'actualité, je pourrais les acheter en effet, des revues artistiques ou de ce style, oui. Mais ça coûte cher, et sachant que ce sont des revues qui partiront en cellule et qu'on récupère mal. Si vous voulez, Géo ça coûte 32 francs, un livre de poche aussi,...tout est dit." (E17, bibliothécaire responsable).

Le manque d'informations semble également être de mise concernant ces bons de cantine. Quelques détenues ignorent l'existence même de la fiche de cantine pour les journaux et magazines, elles ne sont pas informées de la possibilité qu'elles ont de s'en procurer.

"Vous ne cantinez jamais de revues ? Je sais pas si on peut. C'est pas sur la liste.

et vous n'avez jamais demandé ? J'y ai jamais pensé. Personne ne savait qu'on pouvait, dans notre cellule. Non, on cantine des sacs poubelle, des choses qu'on a pas, du papier WC, des produits d'entretiens, le programme télé...des trucs comme ça, c'est à dire qui sont marqués." (E 11)

Celles qui connaissent l'existence de ce procédé se contentent des revues inscrites sur la fiche qui leur est fournie. En effet, cette fiche sélectionne quelques titres, une quinzaine en moyenne, parmi les plus connus et appréciés : *Femme Actuelle, Gala, Maxi*, programmes de télévision de type *Télé Z, Télé 7 jours...*

Tous les magazines ne figurent pas sur la liste bien qu'officiellement tout détenu ait droit à la revue qu'il désire -dans les limites fixées par le règlement intérieur et les conditions de sécurité-. Mais comme l'explique la surveillante rencontrée.

"Elles peuvent tout avoir, il y a des cases où c'est inscrit, alors elles choisissent, et il y a quelques cases où y'a rien d'inscrit, alors, elles peuvent marquer le journal qu'elles veulent. Mais elles s'en servent pas souvent de ces cases" (E 15, surveillante)

Or, la grande majorité des détenues ne se pose pas la question, les femmes ignorent la possibilité qu'elles ont de choisir une revue différente des titres préalablement inscrits. Les

détenues se contentent de la sélection faite par la prison ; pourtant quelques unes regrettent d'être privées de leur magazine préféré, de ne pouvoir continuer à le lire en détention. Mais elles n'ont jamais osé en faire la demande.

"Vous ne cantinez jamais de revues ? Comme ce n'est pas marqué sur les cantines, j'avais peur de me faire jeter. J'ai pas demandé, parce que de toutes façons, je n'ai pas de sous, mais c'est dommage parce que j'aime bien Santé Magazine, Parents, Nous deux" (E12).

transmission par le "parloir"

Enfin, il leur est également possible de se procurer des livres par l'intermédiaire du "parloir". La famille, les amis peuvent apporter lors de leurs visites quelques livres aux détenus. Ces ouvrages doivent être impérativement brochés et reliés pour être acceptés, les revues et magazines sont refusés.

"Est-ce-qu'on a le droit de leur amener des livres de l'extérieur?"

Oui, des livres comme ça, brochés, ça s'appelle, elles peuvent en avoir. Les familles peuvent en faire rentrer au moment des parloirs avec les vêtements, elles peuvent rentrer un maximum de cinq livres mais y'en a pas beaucoup qui le font, qui se font amener des livres. Ca les intéresse pas." (E 15, surveillante)

La censure.

"ça n'existe pas"

Le caractère contraignant et disciplinaire de la prison s'observe également au travers de la censure. La prison la met en place, elle rappelle ainsi son autorité. En matière de lecture, celle-ci existe. Néanmoins, le personnel de l'administration pénitentiaire comme les intervenants bénévoles (bibliothécaires), nous ont soutenu le contraire.

"est-ce qu'il y a des livres qu'elles n'ont pas le droit de lire ? Non.

Pourtant, quelques détenues nous ont dit ne pas avoir les livres qu'elles voulaient.

J'ai jamais refusé quoique ce soit, il n'y a pas de censure, la fille qui vous a dit ça a fabulé. Elles peuvent avoir des livres politiques comme elles le veulent ?

Il n'y a pas de censure. (E 17, bibliothécaire responsable)

"La seule censure qu'il peut y avoir, c'est celle que nous, nous faisons, si une fille nous demande d'acheter un bouquin et que l'on ne trouve que ça a un intérêt que ponctuel, je mettrai pas mon veto mais je discute avec la fille voir si c'est bien nécessaire. Mais sinon, elles ont tout ce qu'elles veulent, la censure n'existe pas, c'est pas vrai." (E16, bibliothécaire bénévole)

Pourtant, des détenues nous ont avoué être limitées dans le choix de leurs livres. Signalons ainsi cette lectrice à qui l'on refuse l'acquisition de revues politiques, elle reste privée depuis plusieurs années du journal *l'Humanité* auquel elle était abonnée à l'extérieur.

"Je suis militante communiste, avant je lisais l'Huma, j'étais abonnée. Ici, ça manque, on a droit à aucune revue politique, à rien du tout. Alors là, c'est la rupture. T'as droit à aucun bouquin politique. (...) Mes revues politiques me manquent beaucoup. Sans elles, je suis vraiment bloquée.

Même des journaux comme le Canard Enchaîné, Charlie Hebdo, tout ça vous est interdit ? C'est pas cantinable, non, ils veulent pas, pourtant j'ai demandé plusieurs fois, je vous assure, mais y'a rien à faire."(E 4)

La prison a peur des émeutes, elle reste soumise à un impératif de sécurité.

"En prison, si l'on veut faire quelque chose, il faut savoir que l'on s'oppose toujours à l'aspect sécuritaire. On ne fait pas bouger les gens comme ça en prison, il y a toujours la crainte d'un incident, d'une émeute" (E 17, bibliothécaire responsable).

La prison redoute les mouvements collectifs, les tentatives de fuite et d'évasion. La lecture peut alors être crainte car elle est susceptible d'en véhiculer les ferments.

"Moi on m'a refusé certains livres, la plupart des livres que j'ai demandé on me les a refusé, de peur que ça me donne des idées.

Quel type de livres ? Bien par exemple, des livres de type Mac Gyver, même si on le voit à la télé, un livre dans lequel, il raconterait ses trucs serait refusé. On m'a refusé l'histoire de Bonny and Clyde. Parce que mon affaire ressemble un peu à celle-ci, elle a été étalée dans les journaux, ils ont peur que je m'identifie, que ça me donne des idées" (E6)

La prison limite, réprime, contrôle le contenu des ouvrages qui rentrent dans son enceinte. Elle surveille le journal quotidien, et en fonction des informations qu'il fournit, elle décide de sa remise ou non remise aux détenues.

"Ici, je cantine tous les jours le Progrès. Bon, bien sûr, ici, je ne l'ai pas le matin, je le reçois tous les soirs, il arrive vers 17 heures. Certaines fois, je ne l'ai pas, ils le censurent, c'est comme le courrier. La surveillante doit faire attention alors elles le lisent avant. S'il y a quelque chose sur la prison, elles me l' donnent pas. Comme la semaine dernière, je ne l'ai pas eu parce qu'il y a eu une agression d'un surveillant à Montluc dans le quartier hommes, mais on l'a su quand même." (E 8)

Chez les femmes, les évasions et mouvements collectifs sont plus rares que chez les hommes, mais les tentatives de suicide sont fréquentes. Trois détenues sur les treize femmes rencontrées nous en ont fait part, à demi voix. Là encore, la lecture est vue comme une menace par l'administration. Ainsi, un livre ne doit pas franchir les portes de la détention : *Suicide, mode d'emploi*. La censure existe donc de manière officieuse.

le courrier

En revanche, la censure est officiellement instaurée pour le courrier. Toute lettre qui sort ou qui rentre en prison est lue par le personnel de surveillance. Aucun nom propre, aucune indication sur la prison, aucune description des lieux n'est permis. La lettre est alors confisquée, mise à la "fouille" (casier que la prison attribue au détenu et dans lequel ses effets personnels sont placés), il est possible qu'elle soit jetée même si cela est interdit.

"Chez nous, à Montluc, on est assez respectueuses avec le courrier. C'est trop important. Il arrive qu'on ne le donne pas mais c'est pour des raisons valables. Quand vraiment la fille...vous voyez ce que je veux dire. Mais même dans ce cas, on le met à la fouille. On ne le jette jamais, enfin normalement..." (E 15, surveillante)

Seuls, les courriers, venant des avocats ou des juges, ou ceux qui leur sont destinés, partent et arrivent cachetés, et ne sont pas soumis à l'oeil des surveillants.

La censure du courrier, résultant d'une contrainte de sécurité est importante puisqu'elle s'applique à la principale lecture des détenus. Le pouvoir répressif de la prison pèse donc fortement sur l'activité de lecture. Celui-ci intervient dans les processus d'acquisition des ouvrages mais aussi sur le contenu même des textes.

Les conditions psychiques.

Les conditions matérielles et disciplinaires que nous venons de décrire circonscrivent la pratique de la lecture, néanmoins elles ne sont pas suffisantes pour comprendre les mécanismes de mise en place de la pratique. En effet, un autre élément s'impose comme particulièrement déterminant pour l'analyse de la lecture en milieu carcéral : l'état psychique dans lequel les femmes incarcérées se trouvent. Celui-ci naît directement de la situation d'incarcération, il transforme le rapport à l'écrit.

La prison crée des ruptures affectives, sociales, et sentimentales "L'appartenance à une institution totalitaire, par contre, brise automatiquement cette volonté d'enchaînement concerté des rôles de l'individu jusque dans son principe puisque l'individu est coupé du monde vingt-quatre heures sur vingt-quatre et parfois pendant des années.¹⁴

Elle projette l'individu dans un nouvel univers social. Ces ruptures atteignent profondément les détenues, elles sont vécues avec violence. Les femmes éprouvent beaucoup de difficultés à les supporter.

Ainsi, si les détenues s'adaptent à l'organisation de la prison, à son rythme, à son quotidien, en revanche, aucune ne peut se résoudre à accepter les séparations que la prison engendre. Toutes l'évoquent, la prison est souffrance parce qu'elle divise les familles, éloigne les conjoints et surtout sépare des enfants.

"Ici, j'veais pas vous dire que la prison, c'est pas bien, ici j'suis bien, c'est le seul endroit qui me permet de souffler, par contre ce qui est terrible c'est qu'il me manque mes enfants." (E7)

La rupture avec le réseau de sociabilité habituel freine plutôt l'activité de lecture. En effet, pour les faibles lecteurs, l'influence de la famille, de l'environnement amical est primordiale sur la pratique de la lecture. C'est un moteur puissant dans le rapport à l'imprimé.

Ainsi, nous avons rencontré une femme qui, en prison, ne peut plus lire, car pour elle la lecture est un plaisir qu'elle avait l'habitude de partager avec ses filles.

"Moi, ici, je peux pas penser lire. Lire, c'était uniquement avec mes filles, c'était un plaisir. Ici, c'est pas pareil" (E2)

¹⁴ Goffman E., *Asiles*, op.cit., p.57.

Perte des repères temporels.

La prison engendre la souffrance parce qu'elle transforme le rapport au temps. La notion telle qu'on peut en avoir à l'extérieur diffère et ne veut plus rien dire. Le temps, tel qu'on peut le percevoir habituellement n'existe plus, l'administration se choisit un rythme, tout est compté, minuté et réglé.

"La différence principale ici, c'est que l'on a pas la maîtrise du temps" (E 14, institutrice)

"Ici, on a pas toujours le temps, et pourtant, une journée, on a l'impression que c'est une semaine, c'est très lent, très très lent. Il y a juste un mois que je suis là et j'ai l'impression que ça fait une éternité. Le temps est pas pareil" (E5)

La prison est un monde d'attente. La population carcérale des maisons d'arrêts la subissent, en effet, la plupart des détenues sont en attente de jugement. Attendre est l'activité la plus répandue en prison.

"Chaque semaine, vous espérez, vous attendez toujours. Il y a votre avocat qui vous dit" "allez, ne vous découragez pas, on tient le bon bout" (E 8)

Les détenues guettent le courrier, la réponse du juge, de l'avocat, la libération provisoire, le jugement, et la sortie. Cette attitude de patience est douloureuse, elle donne naissance à des états d'anxiété importants.

"De toutes façons je vous dis ça fait cinq mois que je suis là, ça fait cinq mois que je suis sur mon lit en train de pleurer, la prison, c'est dur. Avec ces jours qui passent pas vite, c'est long, trop, trop long. Il n'y a pas une journée sans que je pleure. Et encore, là vous me voyez, ça va mieux, parce qu'avant la seule chose que je faisais c'était pleurer, je me levais juste pour faire mon ménage, ma toilette, le reste du temps, j'étais sur mon lit à tourner dans ma tête mes histoires et à pleurer." (E12)

angoisses

De nombreuses détenues présentent des états dépressifs. Certains sont très avancés. Le surveillant chef lui même nous dit ne pas toujours saisir la différence qui sépare la prison de l'hôpital psychiatrique. Quoiqu'il en soit, le recours à des médicaments, antidépresseurs, anxiolytiques est commun en prison. Toutes les détenues absorbent chaque soir "la fiole",

ensemble de pilules remis par le personnel de détention. "La fiole" aide à passer la nuit, elle permet de trouver le sommeil, elle limite les tentatives de suicide. En complément de ces traitements, bon nombre de femmes sont également suivies par le service psychiatrique de la prison.

La lecture ne remplace pas les solutions médicales, mais elle y est parfois associée. Trois femmes nous ont dit lire chaque soir en attendant que les médicaments fassent effet.

"Je lis surtout le soir, après les infos, je lis une heure, une demie heure en moyenne. En fait c'est en attendant que la fiole fasse effet, il faut savoir que pour dormir, ici, on a la fiole, c'est important parce que sinon on ne dort pas."

(E8)

Périodes de stress aigu s'alternent alors avec des périodes plus calmes.

Toutes les femmes incarcérées connaissent des moments de découragement provoqués par des attentes. Une lettre qui ne vient pas, une nouvelle que l'on guette, et la morosité, l'angoisse s'installent.

"En prison, les filles ont des périodes, on le voit sur le travail, elles ne peuvent plus se concentrer. C'est souvent lors d'une mauvaise nouvelle, ou lorsque le procès approche, alors là, c'est radical, le stress est là." (E 14, institutrice)

La pratique de la lecture varie en intensité selon les périodes. Elle suit les périodes de stress et d'inquiétude qui saisissent les femmes. Plus encore, elle en dépend.

"Pour lire, ça dépend du moral. Ça dépend des heures, des situations. Les situations ici sont souvent compliquées, ça empêche de lire. (...) Pour la lecture c'est dans la tête que ça se passe. Quand j'ai plus de soucis, je lis moins ou pas du tout. Par exemple, en ce moment je sais pourquoi je lis moins, mon jugement arrive." (E6)

"En ce moment, je ne lis pas. Il y a des périodes pour lire. C'est ça ou c'est pas ça. Si t'es stressée, tu peux pas lire. La prison, c'est en dents de scie. Si t'es en période de jugement, si tu attends quelque chose, alors, ça marche pas, tu peux pas lire." (E1)

Il est fréquent de constater une intensité de la pratique dans les premiers temps de l'incarcération. L'arrivée en détention, qui est sans conteste un des moments les plus difficiles, appelle parfois à la lecture. Les femmes l'abordent comme un refuge, un moyen de faire face à ce changement brutal de vie. Ensuite, à mesure de l'adaptation à la prison, la pratique décline.

"Vous avez des périodes de lecture ? Oui, au début surtout je lisais beaucoup.

Il fallait le temps de s'habituer" (E 4)

Le mouvement inverse est tout aussi fréquent. L'arrivée en détention empêche toute lecture possible, la rupture avec le monde extérieur est insupportable, elle paralyse totalement les femmes. Une fois les premiers temps écoulés, un attrait pour la lecture peut alors se manifester.

"En arrivant on a moins la pêche. On arrive, on vous jette la dedans. Surtout après une garde à vue. La garde à vue, c'est pas facile. Alors en entrant, on lit moins. Après au bout de cinq, six mois on est entré dans la vie carcérale, on l'a intégrée alors, peut être on lit plus." (E 8)

"Bon, et puis, il faut pas croire. Quand les filles arrivent en prison, quand elles commencent leur incarcération, elles sont pas disponibles à la lecture, ça se comprend, il faut avoir une certaine bonne santé mentale pour être en mesure de lire. Moi, du coup, j'amène souvent des hebdomadaires que mes amies me donnent comme Prima....Bon, elles sont accrochées à ça. Ca se passe par étapes. C'est pas : elles arrivent, elles se jettent sur la lecture, non, elles se jettent pas du tout, elles vont pas bien, elles attendent." (E 16, bibliothécaire bénévole)

Les premiers mois en détention sont donc révélateurs des attitudes en matière de lecture. La période d'arrivée est sans nuance : soit elle pousse à une lecture intensive qui disparaîtra par la suite, soit au contraire elle amène la femme à refuser la lecture pour s'y intéresser plus tard.

Ces comportements se retrouvent lors des mois ou jours qui précèdent la sortie. Souvent, les femmes libérables délaissent la lecture.

Outre les états dépressifs, les détenues souffrent également de problèmes physiques qui ne font qu'amplifier leurs angoisses. Ces troubles mettent souvent les détenues dans l'impossibilité totale de lire.

Déficiences visuelles.

Nous avons ainsi noté un handicap fréquent dans l'accès à l'imprimé : celui de la vue. Comme l'a justement signalé une détenue *"en prison, le champ visuel est rétréci"*, le

manque d'espace et de lumière de la détention provoquent une baisse de la vue chez de nombreuses femmes (cinq femmes sur treize en ont fait état).

Elles ont alors besoin de lunettes qu'elles ne peuvent pas ou ont du mal à acquérir en raison de leur situation financière. Pour quelques unes, la non lecture s'explique ainsi.

"J'aime bien lire mais, avant, je pouvais pas voir de près, rien du tout j'voyais. Alors je lisais pas. Maintenant j'ai fait faire mes lunettes alors ça va mieux" (E 9)

"Mais maintenant j'aime bien lire. La bibliothécaire m'a acheté des lunettes. La police avait pris les miennes pendant la garde à vue, ils me les ont pas rendues, alors je voyais rien, j'pouvais pas lire. La bibliothécaire m'en a trouvé, elles les a trouvées dans une pharmacie, mais c'est juste pour lire. Elle m'a dit ne les met pas tout le temps. J'avais demandé à l'opticien de la prison, c'est ça qu'on dit opticien...ou ..ophtalmo...bref, il me demandait 1200 francs, c'est pas possible. Mais maintenant, je peux lire." (E13)

Concentration et mémoire.

troubles de concentration

Enfin, le principal frein à la lecture reste la difficulté que ces femmes ont à se concentrer sur un texte. Ce problème de concentration est bien évidemment lié aux ennuis de santé et aux états dépressifs que nous venons d'évoquer. En effet, les détenues sont obsédées par leurs soucis, elles n'arrivent pas à en faire abstraction. Ils sont omniprésents, ils absorbent toute leurs capacités d'attention.

"Ici, on ne peut pas lire, on préfère réfléchir, penser à nos problèmes. Prendre patience, il n'y a que ça à faire. On se met sur notre lit et on pense." (E11)

"Elles ont des préoccupations de leur histoire, de leur affaire, de leur vie, la lecture ne les aide pas. Si vous êtes sereine, libre, si tout va bien dans votre vie, on est à même d'apprécier la lecture. Je suis souvent témoin de leurs préoccupations, des histoires de leur juge, de leur procès, de leur condamnation.....C'est une obsession. On peut les comprendre." (E 16, bibliothécaire)

Les femmes pensent à leurs enfants, réfléchissent à leur affaire.

"On lit peut-être plus quand on a moins de chagrin, peut-être qu'alors c'est possible de lire. Moi, je peux pas lire ici parce que je pense trop, je peux pas me concentrer. Peut-être que ce sera possible, si je suis moins triste, mais c'est pas demain que ça va arriver." (E 11)

"Je ne lis pas.(silence) Non, je ne lis pas, je ne veux pas me consacrer à la lecture, ici. Et surtout pas de livres, parce que la concentration n'est pas là. Je ne peux pas penser lire en prison. J'y arrive pas." (E 2)

"A votre avis, pourquoi vous lisez si peu ? Parce que c'est tout simple, j'arrive pas à me concentrer, je pense à ma fille qui est partie..(elle raconte son histoire)" (E12)

Certaines tentent pourtant de lire, en espérant que la lecture les détournera de leur tracasserie. Elles s'obligent alors à lire, à relire les passages incompris du texte mais elles abandonnent bien souvent déplorant leur incapacité à saisir le sens de leur lecture. Dans ce cas, les lectrices butent sur les mots, ne les comprennent pas.

"Je lis une page ou deux et ça me revient que plus tard, ce que j'ai lu. Dès fois même, ça me revient pas du tout. Alors je me force à relire.(...) Au début vraiment, j'ai essayé de lire, j'arrivais pas à me concentrer, j'oubliais ce que je lisais, alors j'ai laissé tomber, peut-être que dans quelques temps, ça ira mieux " (E 12)

Ce problème de concentration va de pair avec les difficultés de compétence que rencontrent les détenues. En effet, comme nous l'avons précédemment évoqués, les femmes que nous avons rencontrées ont à l'origine un rapport délicat avec l'écrit, leur niveau d'instruction est bas, leur capacité à la lecture est assez réduite. Il n'est alors pas étonnant qu'en prison ces handicaps s'amplifient. Dans un état mental douloureux, les difficultés pour lire ressurgissent, s'imposent et dominent. Associées à un degré de concentration réduit, elles prennent le pas sur la volonté qu'ont les femmes de lire. Elles poussent alors à la non lecture ou à une très faible lecture.

On peut néanmoins avancer l'hypothèse que des comportements semblables sont observables à l'extérieur. Connaissant les conditions dans lesquelles ces femmes avaient coutume d'évoluer, il est probable que les soucis que celles-ci devaient supporter pesaient également sur la lecture. Néanmoins, la prison amplifie à l'extrême ces handicaps.

troubles de mémoire

En dernier lieu, des troubles de mémoire gênent la pratique de la lecture. La plupart des femmes en sont atteintes. Ainsi, elles oublient ce qu'elles lisent. Cette donnée est immédiatement perceptible lors des entretiens. Lorsque nous interrogeons les détenues de façon un peu précise sur leurs lectures, très rares étaient celles en mesure de nous répondre. La grande majorité était incapable de communiquer le titre de l'ouvrage emprunté à la bibliothèque, elles ne se souviennent plus de l'auteur, elles ne peuvent restituer le contenu d'une histoire.

"J'ai trouvé une histoire d'un homme en détention...il était condamné...à....comment on dit, déjà...attendez.....à...on voulait le tuer...

la peine de mort ? oui, c'est ça, je connaissais pas le vocabulaire, c'est ici que je l'apprends....donc on voulait le tuer, c'était pas en France, non....je me souviens plus où, d'ailleurs, ici, c'est pas évident de se souvenir, on perd vraiment la mémoire." (E 5)

Lors de nos entretiens, nous avons d'ailleurs été surprises de voir combien il était difficile pour ces femmes de recourir à un langage courant et quotidien. Elles cherchaient les mots les plus simples. Toutes déplorent ces pertes de mémoire. Pour les plus proches de l'écrit, il y a là comme une déchéance. Le recours à la lecture s'impose alors à elles comme une évidence. Elles lisent pour conserver leur vocabulaire, pour ne pas perdre totalement leur grammaire.

De la situation d'enfermement découle un état d'esprit particulier. Nous en avons étudié les troubles et les principaux symptômes. En guise de diagnostic, nous pourrions dire que ceux-ci doivent impérativement être pris en considération, puisqu'ils conditionnent fortement la pratique.

Au terme de cette partie, nous avons pu identifier les femmes détenues, et déterminer les principaux éléments qui caractérisent leur rapport à l'écrit. A partir de ceux-ci, leur appartenance à un faible lectorat a pu être mise en valeur, et la fragilité de leur pratique de lecture démontrée.

Mais, pour l'analyse, il fallait aussi s'arrêter sur les conditions d'existence dans lesquelles l'incarcération place ces femmes. Qu'elles soient matérielles, disciplinaires, ou sanitaires, celles-ci sont lourdes de conséquences sur la pratique de la lecture, et ne semblent pas propices à son développement. Il semble alors possible de conclure que, pour les individus qui entretiennent déjà des relations délicates avec l'écrit, la situation d'emprisonnement accroît les difficultés.

Cependant, en détention, le rapport à l'écrit ne disparaît pas, il reste présent mais est réinterprété, renégocié en fonction de la situation. Les finalités de la pratique diffèrent de l'extérieur. Ce sont ces caractéristiques et usages de la lecture que nous nous proposons d'étudier désormais.

**Usages et modes
d'appropriation de la lecture.**

La description de notre public et des conditions dans lesquelles celui-ci se trouve placé, ont jeté les premiers fondements, les cadres d'une analyse qui a pour objet la pratique de lecture dans un milieu spécifique. Autant de pierres posées en guise de préambule à une étude plus détaillée de la pratique elle-même.

Comment définir la lecture lorsque celle-ci est le fait de femmes en situation d'emprisonnement ? Quelles caractéristiques présente-t-elle ? Quels en sont les principaux traits ? Telles sont les questions qui sous-tendent la réflexion qui va suivre, réflexion qui se donne pour but de préciser l'influence de la prison sur la pratique de la lecture. Notre analyse s'articulera autour de la comparaison intérieur/extérieur ; hors les murs/dans les murs.

La pratique de lecture change du fait des nouvelles conditions d'existence, l'hypothèse pouvait facilement être posée, l'enquête la confirme. Il serait inexact en effet, de dire que les femmes placées en détention lisent comme à l'extérieur. Pourtant, il convient de nuancer l'affirmation.

En effet, si les individus s'adaptent à la situation d'incarcération, ils réajustent leurs pratiques précédentes plus qu'ils ne les bouleversent. La pratique de lecture évolue en fonction du milieu, ses finalités s'en trouvent changées, mais elle n'est pas radicalement transformée. Les éléments premiers qui la caractérisent ne sont pas abandonnés, ils ne sont pas niés, et ne disparaissent pas du fait de la situation d'incarcération. Ils sont plutôt modulés par les individus qui les réemploient selon de nouveaux usages, et se les approprient selon des modes différents. La pratique s'adapte à la vie carcérale mais reste fortement marquée par des attributs qui la qualifiaient précédemment. Ses données nées de l'extérieur, sont à prendre en compte.

Pour l'analyse, nous avons choisi d'en retenir quatre. Jugées représentatives de la lecture telle qu'elle est pratiquée à l'extérieur mais surtout, après quelques modifications, à l'intérieur des murs. Ces caractéristiques s'énoncent ainsi :

- la lecture est une pratique ancrée dans un temps spécifique.
- la lecture est une pratique dont le contenu est second.
- la lecture est plus une lecture utile qu'une lecture détente.
- la lecture est une pratique ancrée dans un rapport au réel spécifique.

Lecture et rapport au temps.

"La lecture, c'est avant tout un passe-temps. La lecture ici, c'est important pour tuer l'ennui." (E 1)

"La lecture, ça dépend, chaque livre apporte quelque chose. Mais surtout, surtout, c'est un moment de passé !" (E6)

Tuer l'ennui, remplir les heures, les jours, les mois qui s'étirent, combler le temps : là est le premier usage de la lecture en prison. Ce temps qui autrefois manquait, celui dont on rêvait, celui qu'on attendait, aujourd'hui le voilà imposé, contrôlé. Vide, obsédant, toujours présent, il est là, il accompagne la vie carcérale. Il convient désormais de l'occuper.

Une pratique des temps morts.

une lecture occasionnelle

"Je lis quand je n'ai rien d'autre à faire" (E 11)

En détention, les femmes ont recours à la lecture lorsqu'elles ont un moment de vide à combler. Les détenues la considèrent comme une activité meublante, purement occupationnelle. Hormis quelques exceptions, elles ne lisent pas pour lire, par plaisir de lire, mais pour faire passer le temps, quand elles n'ont rien de mieux à faire. Elle est un pis aller. La pratique de la lecture ne résulte pas d'une démarche délibérée. Elle est rarement volontaire et organisée.

"Dans la journée, je lis peu, entre le sport, les choses à faire...Aujourd'hui, c'était mon tour de faire le ménage, je lis entre tout ça" (E 3)

Cette conception de la lecture ne trouve pas son origine en détention. C'est un mode d'appropriation de la pratique très présent chez les faibles lecteurs. Référons nous de nouveau à l'étude de J.Bahoul qui montre que la lecture est vécue par les faibles lecteurs comme pratique des "temps morts".¹

Ceux-ci entretiennent un rapport très espacé avec l'écrit. L'acte de lire ne résulte pas d'une démarche volontaire : il reste occasionnel et circonstanciel.

¹ Bahloul J., *Lectures précaires : étude sociologique sur les faibles lecteurs*, Paris, Ed-BPI, Centre Pompidou, 1988, p. 61.

En détention, la pratique de la lecture s'inscrit dans un temps diffus. Elle n'est jamais planifiée, prévue, ou organisée. Marginale, et anarchique, les détenues ne lui consacrent pas de temps spécifique.

L'activité est parsemée dans la journée, dispersée dans les emplois du temps. On la rencontre à n'importe quel moment, elle n'obéit à aucun horaire précis. A la question, "*A quel moment lisez vous ?*", l'hétérogénéité des réponses est éloquente : aucun temps spécifique ne correspond à la pratique de lecture, aucune règle en la matière ne peut vraiment être dégagée.

Certaines lisent le matin.

"Je n'ai pas d'heure de préférence pour lire. Je suis levée tôt, à sept heures, à sept heures trente, je suis prête. Alors je lis quand les autres déjeunent, se préparent...je peux lire jusqu'à neuf heures du matin, par exemple." (E 2)

Pour d'autres, c'est plutôt le fait de la fin d'après-midi ou du soir.

"le matin, non, parce qu'on est jamais sûr, on est toujours dérangé, il y a la poubelle, la douche, l'eau chaude, le ménage...Non, j'aime lire l'après midi, en rentrant de promenade, ou un peu le soir, enfin, j'ai pas d'horaires précis, ça dépend." (E 13).

Les moments de lecture sont fluctuants et variables.

"c'est un peu n'importe quand. J'ai pas de moment pour lire, c'est quand j'ai le temps, n'importe quand, en fait quand je suis claire." (E 6)

"J'ai pas d'heure précise pour lire. J'ai lu ce matin mais je ne sais pas quand je vais lire le reste" (E 12)

une lecture du côté du passif

A l'extérieur, le temps de la lecture s'affirme dans la marginalité, il est à l'opposé du temps jugé actif. La lecture est considérée comme une fuite par rapport au rythme professionnel, ou par rapport aux activités domestiques. "elle apparaît comme le temps négatif, -au sens photographique du terme- de l'emploi du temps structuré et planifié de la vie active"².

En prison, temps actif et temps passif se confondent. Le temps professionnel n'existe pas ou presque, il ne concerne que quelques détenues qui vont à l'atelier, au pressing, en cuisine...

² *Ibid.*, p.63.

Pour les autres, qui restent la plus grande majorité de leur journée en cellule, le temps professionnel prend l'allure du ménage, de la toilette, du rangement.

On remarque que comme à l'extérieur, la lecture se situe du côté du passif. Pour les détenues, elle est secondaire.

Les réponses à la question "*Et dehors, comment lirez-vous ?*" illustrent cette conception.

"Dehors ? non, dehors, j'ai six mois de vie à rattraper, des voyages à faire, des projets plein la tête. J'aurai pas le temps de lire, ça non, je vais prendre le temps de vivre !" (E 1)

"La première année, quand je sortirai, je lirai plus du tout. Plus un seul livre, je crois. J'écirai plus une seule lettre, je partirai en vacances" (E 8)

La lecture s'oppose à l'actif, et est de ce fait, comme à l'extérieur, reléguée au second plan. La pratique prend place à côté d'autres activités de loisir telles que le tricot, la couture, les jeux de cartes ou de société. Elle entre en concurrence avec elles. Et c'est plutôt une concurrence défavorable qui s'installe avec ces activités de création, ces "*arts de faire*"³, particulièrement valorisés dans les milieux populaires. En effet, le tricot ou la couture sont des activités reconnues dans le sens où l'on peut exhiber à soi même et aux autres les produits ou les résultats tangibles. On se fait des vêtements, on tricote des habits que l'on fera passer aux enfants...etc.

Dans quelques cas, la lecture accompagne ces activités, elle les soutient.

"J'ai pris l'habitude de lire et tricoter en même temps, parce que je fais beaucoup de tricot, ça délasse. Je tricote pour les enfants. Je pense pas quand je tricote, ça me vide la tête, ça m'aide à lire" (E 2)

Comme à l'extérieur, l'intérêt pour la lecture est moindre du fait que les femmes n'en retirent pas un bénéfice mesurable et concrètement palpable.

Des imprimés courts et séquentiels.

La lecture circonstancielle, épisodique et parsemée détermine le choix des détenues quant à leurs imprimés. Les femmes sont attirées par des textes courts, cela les amène à valoriser certains supports, à en rejeter d'autres.

³ Certeau M.de., *L'Invention du quotidien*, t.1, *Arts de Faire*, Paris, UGE, (10/18),1980. Voir plus particulièrement le chapitre 3, discours sur le faire et les manières de « faire avec ».

le livre, en position minoritaire

L'incapacité des détenues à se concentrer associée à leurs troubles de mémoire les empêche d'appréhender des textes longs.

"Quand je prends un livre, je fais attention qu'il soit pas trop gros, sinon je le lirai pas, je le sais. Moi, je m'arrête pas pour faire une grande lecture. Je vais lire des petites histoires de quatre-cinq pages, ça oui, je vais le lire, mais sinon, non..." (E 2)

Ainsi, peu d'entre elles lisent des livres même si elles en empruntent à la bibliothèque. En prison, le premier moyen pour se procurer des livres, nous l'avons vu, la bibliothèque. Pour les détenues qui ont du mal à lire, le respect des délais de retour des livres peut poser problème. Quinze jours pour lire un livre n'est pas suffisant, c'est un temps trop court pour qui a du mal à fixer son attention, qui doit relire plusieurs fois son texte avant de le saisir ou a souvent recours à l'usage du dictionnaire.

Néanmoins, cet élément est à minorer. En comparaison d'une bibliothèque de prêt habituelle, le personnel de la bibliothèque des prisons de Lyon semble beaucoup plus souple et moins exigeant quant au respect des délais.

une lecture discontinuée

Les imprimés que les détenues affectionnent se composent alors essentiellement de revues, magazines ou encore journaux. Les détenus se tournent vers des supports séquentiels et variés.

"Non, vraiment je peux pas lire de livres, moi c'est les revues, c'est tout. Je cantine Femme Actuelle et Maxi toutes les semaines" (E 2)

La liste des cantines⁴, indique que les préférences sont nettement marquées pour les revues féminines tels *Maxi*, ou *Femme Actuelle* ou encore *Gala*. Les détenues sont également nombreuses à acheter les journaux de télévision. Quelques unes "cantine" des quotidiens, essentiellement régionaux.

Ces imprimés ont tous en commun de proposer une lecture rapide. Ils correspondent aux attentes des détenues qui en apprécient les articles brefs de quelques lignes ou de quelques pages. La forme séquentielle de ces publications est en accord avec la façon dont les détenues appréhendent la lecture. Celle-ci est rapide, elle ne requiert que quelques minutes

⁴ Voir Annexe.

d'attention, ne demande que peu de concentration. L'utilisation d'un langage usuel, les présentations imagées et colorées leur en facilitent l'approche.

"J'avais amené un nouvel Obs, mais non, elles l'ont pas lu, elles sont plutôt friandes de Gala, Elle...Normal, quoi. Il y a des images, des photos,...mais en même temps, ça fait pas beaucoup de lecture mais ça fait rien. Elles aiment bien les articles courts, elles aiment aussi pas mal les BD." (E 16)

Les détenues aiment pouvoir se référer aux titres, souvent écrits dans des caractères larges.

"Du moment que l'on reçoit le magazine, en fonction de ce qu'il y a dessus, de la première page, je vais lire ou ne pas lire. Si c'est des personnes que je connais ou qui m'intéressent ou si c'est une belle image, quelque chose comme ça quoi....Le titre des articles est important, j'aime quand il explique, il faut que ça me donne envie de lire, quoi." (E 11)

"Ca dépend des fois, on commence un article, une histoire, on se dit au bout de trois quatre lignes que finalement c'est bête, alors j'arrête. Je me fie au titre. En voyant le titre, je me dis parfois "tiens ça a l'air pas mal" et puis après, je vois que c'est pas intéressant alors je laisse tomber, je m'attarde pas" (E 8)

Ces imprimés déjà privilégiés à l'extérieur, sont particulièrement présents en détention. Les femmes apprécient de pouvoir les lire de façon discontinue, instable, épisodique sans que le sens soit perdu. Il leur est possible de commencer leur lecture, de l'abandonner, d'y revenir à loisir. Elles ont la possibilité de sélectionner les articles, elles peuvent ne pas tout lire. Ce type de lecture leur semble moins contraignant, l'ordre de lire est moins rigoureux.

Ainsi, elles aiment pouvoir commencer par la fin, lire l'horoscope, la météo, puis revenir au sommaire. Elles valorisent cette lecture hachée et entrecoupée. De plus, ces imprimés, malgré l'inconvénient de leur coût financier, présentent l'avantage de leur appartenir. Elles lisent des revues qui sont les leurs, il n'y a aucun délai de retour comme c'est le cas pour des emprunts faits à la bibliothèque.

une lecture imagée

Les formes de lecture sans texte ou presque répondent également à ce besoin d'une lecture séquentielle. Quelques détenues éprouvent de grandes difficultés à aborder un imprimé dépourvu de toute illustration.

(Au sujet de la revue *Nous Deux*) "*Il y a les images, sans image ça me prend vite la tête, c'est pour ça que je lis pas de livres, ça me semble impossible.*"

(E 12)

On comprendra ici le goût affirmé des femmes pour les romans photos qui sollicitent l'imagination sans effort, et suscitent facilement des émotions. Ici, peuvent être cités des magazines comme *Union, Nous Deux, Détective*.

Les bandes dessinées répondent également à la demande d'une lecture discontinue. Les femmes en détention aiment les lire. Pour quelques unes, ces textes représentent leur unique lecture.

"Moi, je ne lis que des BD, j'aime bien Achille Talon, tout ça. Ça me change les idées. Avant aussi, je lisais que ça. Moi, c'est toujours pareil, c'est les BD, je varie pas, c'est court et c'est drôle." (E 5)

Elles aiment ces textes courts illustrés d'images. Là encore le travail de concentration et de réflexion est moindre en rapport avec des ouvrages plus littéraires ou romanesques. Ce sont d'ailleurs souvent les moins à l'aise avec l'imprimé qui choisissent les bandes dessinées. Les étrangères les empruntent, ils sont pour elles moins difficiles d'accès. La bibliothèque fournit quelques uns de ces imprimés, toutefois nombreuses sont les détenues qui déplorent le manque de choix.

une lecture consultative

Enfin, tous les ouvrages qui peuvent faire l'objet d'une lecture que nous qualifierons de "consultative" et de segmentée sont fréquemment utilisés en détention. Les livres de recettes, tricot, manuels de droit, encyclopédies, atlas... sont très appréciés, la rapidité de lecture qu'ils proposent plaît aux détenues.

"Elles lisent beaucoup de livres de cuisine parce que c'est des lectures courtes, elles copient les recettes et puis surtout, c'est facile à lire" (E 14, institutrice)

Si la lecture est une pratique qui s'insère dans un temps diffus et mort, qui valorise des imprimés courts et séquentiels, en prison, elle prend aussi un autre rôle, plus important : elle est un instrument de structuration du temps carcéral.

Structurer le temps.

La prison modifie les repères temporels, elle impose aux individus un nouveau rapport au temps. Ceux-ci ont beaucoup de mal à s'y habituer, la prison impose un rythme de vie souvent différent de celui connu auparavant. Elle régule, marque, décide, planifie toute action, activité, ou mouvement.

"Vous savez ici, c'est très organisé la journée, on est levé à sept heures, on nous réveille, il y a un rythme précis à suivre. Moi, ça ne me gêne pas le rythme, mais pour les jeunes ce doit être difficile." (E 3)

Face à cette nouvelle organisation temporelle, les détenues se trouvent démunies. Elles éprouvent des difficultés à se repérer dans ce temps de détention qui leur semble particulièrement long, elles cherchent à organiser l'attente.

La lecture, comme d'autres activités, amène des marques. Elle s'inscrit dans le temps de la prison, et permet de s'y adapter. La pratique de lecture fournit des indices, et devient un moyen de structurer cette attente.

les repères temporels de la prison

Tout d'abord, les lectures internes à la prison sont là pour rappeler que la semaine, le mois, se termine. Les listes de cantines à lire et à remplir régulièrement, les catalogues d'achats (produits de beauté, d'entretien, chaussures, vêtements, bas...) qui circulent dans la détention en fin de mois, les matinées d'ouverture de la bibliothèque...etc, ponctuent et régulent la vie carcérale. Ces formalités sont médiatisées par la lecture. Autour d'elles le temps s'organise, le rythme de la détention se maintient. Pour les détenues, elles prennent le rôle de repères auxquelles elles ne manquent pas de se référer.

La place du courrier est à ce titre privilégiée, son arrivée marque la journée. Les femmes nous l'ont répété : leurs repères quotidiens attendus sont la promenade et la distribution des lettres au cours de celle-ci.

"Ici, on a moins envie de lire, on a pas envie de grand chose. Ici, j'attends les lettres et la promenade. On a goût qu'à ça : sortir une heure et le courrier"

(E 7)

des marques personnelles

Les repères précédemment cités sont transmis par la prison elle-même, l'institution les impose aux détenues. Cependant, il en est d'autres qui lui échappent. La lecture et les éléments annexes qui s'articulent autour de sa pratique en fournissent le support. Ils sont des instruments de mise en forme d'une temporalité qui leur est propre. La lecture devient moyen de mise en place de nouvelles marques. Ainsi, par exemple, toutes les détenues disposent d'un calendrier dans leurs cellules qu'elles peuvent lire et annoter à loisir. Ce sont souvent des éphémérides, elles aiment pouvoir en arracher chaque jour une page. Par cet acte, elles matérialisent le temps qui s'écoule.

L'horoscope lu dans les journaux le ponctue également. Les détenues témoignent d'un attrait certain pour les prévisions astrologiques. Outre leur goût prononcé pour les phénomènes surnaturels ou en marge de rationalité que nous étudierons ultérieurement, la lecture de l'horoscope devient une trace sensible qui marque la journée. Toutes les femmes le lisent, toutes sans exception consultent régulièrement les prévisions. Ainsi, c'est la première chose que les détenues regardent quand elles ont un imprimé entre les mains. Souvent, elles en associent la lecture à l'écoute de la radio ou de la télévision. En détention, il est commun de voir les postes de télévisions allumés très tôt le matin sur la chaîne qui diffuse l'horoscope. Mais, cet attrait pour les prévisions astrologiques ne naît pas en prison. Dans les milieux populaires, les femmes en sont de fortes lectrices.⁵ Néanmoins, la prison renforce cette attitude.

"La première chose que je regarde, c'est l'horoscope. On l'écoute aussi à la radio et on le regarde tous les matins à la télé. C'est comme une habitude, l'horoscope. On est contente quand on nous annonce une bonne journée."

(E 11)

"l'horoscope, je ne l'oublie jamais, je le lis dans tout, dans Maxi, Prima...Mais surtout, je le regarde tous les matins, sur la 6, j'aime bien me lever avec. C'est juste pour savoir ce qui va se passer. J'y crois pas beaucoup, c'est pas souvent réaliste mais bon je le regarde.

dehors, vous le regardiez déjà ? Non, pas autant qu'ici, ça m'arrivait, mais non, ici, c'est différent, ça marque la journée" (E 5)

⁵ B. Lahire le souligne dans son étude sur les milieux populaires, *La Raison des plus faibles. Rapport au travail, écritures domestiques et lectures en milieu populaire*, op.cit.

La distribution des revues et journaux est également un repère. Pour celles qui les achètent, ils ponctuent leur détention. Ils sont comme un rendez vous régulier qu'elles se sont instituées, ils permettent de structurer un espace temporel difficile. La lecture s'insère dans une démarche de planification, de rationalisation, de maîtrise du temps et de soi.

"Vous êtes contente de pouvoir cantiner le Progrès ? Bien sûr que je suis contente, le journal, j'attends ça comme le parloir. De toutes façons, je me dis, lundi : parloir, mardi : atelier, mercredi : ça et ça, jeudi : sport, vendredi : mes revues. Si quand je rentre de l'atelier le soir je trouve pas mon journal, je me demande pourquoi, je suis pas contente." (E 8)

Ensemble de gestes autour de la lecture, à priori anodins, autant de marques personnelles, un peu en marge de la prison, autant de manières de s'adapter, qui s'apparentent à une infime part d'autonomie gagnée, un brin de liberté retrouvée.

vaincre le temps

La lecture en prison revêt parfois l'apparence de la victoire. Insolence, elle est un défi que les détenues lancent à ce temps source de souffrances : pour l'insomniaque, par exemple, la lecture nocturne évite de compter les heures, efface l'attente angoissante du petit matin. Pour les autres, le gain se mesure, au travers d'une lecture anarchique et épisodique ; lire, c'est une demi-heure, une petite heure d'occupée sur une journée si longue. La lecture rentre dans la temporalité "carcérale", tout en offrant le précieux avantage de pouvoir s'en détacher, tout du moins de composer avec elle.

Nous l'avons vu, la lecture s'insère dans un rapport spécifique, elle permet de le structurer, elle apporte des repères temporels, donne la possibilité de les mettre en place.

Elle permet également de passer le temps, elle en comble les vides, elle est occupationnelle. A cette lecture marginale, séquentielle et en "négatif" que nous venons d'étudier correspond une lecture que nous qualifierons de distraite, dont l'absence de contenu appelle au divertissement et à la détente.

Un contenu second.

Nous l'avons vu, les femmes considèrent la lecture comme une activité meublante. A cette lecture souvent fragmentée et discontinue est associée une lecture dont le sens est décousu. Ainsi, pour beaucoup de détenues, le contenu compte peu. Quelques unes d'entre elles sont d'ailleurs capables de restituer une lecture qu'elles ont faite, elles ne se souviennent pas de l'histoire. Le contenu de la lecture est relégué au second plan. Cela apparaît au travers des modalités de choix des imprimés ainsi que le rapport qu'elles entretiennent avec le support de lecture.

Les modalités de choix.

un choix imprécis

Le mode d'appropriation des textes des détenues laisse une place réduite au contenu, celui-ci résulte en premier lieu de l'usage que les détenues font de la lecture. Il découle ensuite d'un problème de références en matière d'écrit. En effet, pour la grande majorité des détenues choisir un livre pose problème. Lorsque le désir de lire existe, celui-ci est freiné par leur incapacité à s'orienter dans les genres littéraires.

"Quand je vais à la bibliothèque, je regarde les livres mais je ne sais pas lequel prendre. Des fois, c'est la bibliothécaire, la dame de l'extérieur qui me dirige." (E 13)

Les femmes ont bien souvent du mal à préciser le contenu qu'elles attendent d'un ouvrage. Elles sont sans repère. Les dires de la bibliothécaire responsable le confirment :

"C'est une population qui n'a pas de repères. Aucun. Pour vous donner une idée, à une époque, j'avais mis en place un catalogue chez les hommes puisqu'ils n'ont pas l'accès direct. J'avais fait ce catalogue par nom d'auteurs, et bien il n'a pas fonctionné, parce que pour eux à la rigueur Victor Hugo, ça rappelait quelque chose mais je sais pas... Anouilh... ou même Stendhal, c'était déjà plus flou. Les détenus ont une culture insuffisante pour connaître les auteurs, je vous dit Hugo, ils connaissent, Maupassant à la rigueur mais les autres...ça ne leur dit rien.... Alors j'ai refait mon catalogue,

mais cette fois-ci, par matière, et ça fonctionne bien. Chez les femmes, c'est la même chose, pendant dix ans, j'ai fait la bibliothèque à Montluc, je discutais avec ces femmes...et bien je voyais la même chose." (E 17, bibliothécaire responsable)

La plupart des femmes qui fréquentent la bibliothèque empruntent chaque semaine entre trois et cinq livres qu'elles n'ont généralement pas choisis.

"A la bibliothèque, je sais pas quoi prendre, alors je fais attention que le livre soit pas gros, je les prends en vitesse, au hasard. Je me souviens plus du titre d'ailleurs" (E 3)

Bien souvent, pressées par le temps, elles prennent les livres sur le rayonnage, par hasard. On comprend alors l'importance de la mise en place et du rangement de la bibliothèque. Or, dans une bibliothèque grande comme une cellule, ce rangement est difficile, il est peu aéré. La disposition par genre est confuse, les détenues se sentent perdues. Elles se fient alors à la taille du livre, à la grosseur des caractères, à la couverture (l'attrait par l'image est encore présent). Dans le meilleur des cas, la détenue se réfère au résumé lu à la hâte sur la quatrième de couverture.

Une étagère présente les nouveautés, les met en valeur (livres posés sur des présentoirs), effort non négligeable de la part des bibliothécaires pour guider les détenues, friandes des derniers titres sortis, entendus à la télévision ou à la radio.

La plupart des détenues se sentent démunies dans leur choix et le déplorent. Elles cherchent alors des aides. Le fichier mis en place par l'équipe des bibliothécaires n'est pas consulté. Il impressionne les détenues qui ne savent pas s'en servir ou n'osent pas le faire. La liste des nouveaux livres rentrés en bibliothèque, pourtant accrochée sur la porte d'entrée, n'est que très peu consultée. Les femmes préfèrent se fier à la parole orale d'une autre détenue, ou de la bibliothécaire classée ou bénévole.

"Elles sont demandeuses de conseils. Si elles rencontrent la bibliothécaire ou une autre détenue un peu plus intelligente qui les conseille, il pourra y avoir lecture. C'est pour ça aussi qu'il faut qu'il y ait une bénévole qui vienne. Au moins ce sera "tiens tu veux une histoire d'amour, lis ça." Ce sera pas forcément un Harlequin." (E 17, bibliothécaire responsable)

lecture et télévision

L'imprécision et la distance dont les détenues témoignent quant au contenu du texte et au choix de celui-ci se repère également dans le rapport qu'elles ont à la télévision. Il est fréquent de voir que les détenues associent les deux activités, tout du moins lecture et télévision ne sont pas toujours indépendantes.

L'hypothèse habituelle d'une concurrence entre télévision et lecture pourrait être formulée, et ce d'autant plus qu'en détention la télévision est allumée presque en permanence. Cette hypothèse n'a pas été vérifiée. Au contraire, il s'avère pertinent, à la suite des analyses de J. Bahloul⁶ et de N. Robine⁷, de considérer, pour le faible lectorat, la télévision comme un auxiliaire possible à la lecture. En effet, la télévision par les informations qu'elle apporte sur les ouvrages peut susciter l'envie de lire.

"Elles demandent souvent des livres qui sont pas encore sortis, un livre qu'elles ont vu à la télé, ça c'est la demande classique. J'sais pas moi, suffit qu'elles aient vu la pub du dernier Sulitzer, pour qu'elles aient envie de le lire." (E 17, bibliothécaire responsable)

Les lectrices les plus assidues se réfèrent aux émissions littéraires : *Bouillon de Culture*, *Ex-libris*. Ces programmes orientent leur choix.

Par ailleurs, la sémantique publicitaire plaît aux faibles lecteurs, elle est pour eux un important moyen de communication sur le livre. J. Bahloul notait d'ailleurs que "le livre mis en image et mis en scène est un support privilégié d'information sur le livre et un stimulateur de lecture du texte. On passe ainsi de l'écrit en images à l'écrit en texte"⁸. Ceci est vérifié par certains propos de détenues qui disent être attirées par un livre dont elles ont vu l'adaptation télévisuelle.

*"J'essaie souvent de raccommoier un livre à un film. (en parlant du livre *Jamais sans ma fille*) J'avais vu le film mais j'avais pas lu le livre. J'ai préféré le livre. C'était deux choses très différentes. Le livre est mieux."* (E 8)

Le livre *Jamais sans ma fille* très fréquemment cité par les détenues, en fournit un exemple parlant. Ce texte prend sens parce qu'il peut être rattaché à des images. Le contenu est alors saisi avec intérêt.

⁶ Bahloul J., *Lectures précaires : étude sociologique sur les faibles lecteurs*, op.cit.

⁷ Robine N., *Les jeunes travailleurs et la lecture*, Paris, Ministère de la Culture, service des Etudes et Recherches, La Documentation française, 1984, 226 p.

⁸ Bahloul J., *Lectures précaires : étude sociologique sur les faibles lecteurs*, op.cit, p. 45.

Enfin, la lecture du journal de télévision est bien évidemment directement corrélée à l'usage de la télévision. Toutes les femmes en détention le lisent régulièrement, il est présent dans chaque cellule. Celles qui ont une maîtrise de l'écrit délicate aiment le feuilleter. Il réunit des textes courts, illustrés de photographies, sa fonction utilitaire est évidente.

"La seule chose que je cantine, c'est Télé 7 jours. Je le lis, sans plus. En fait, je regarde les articles sur les stars. Dans le dernier, il y avait un truc sur Johnny Halliday, j'adore Johnny (...). Alors je découpe tout ce qui le concerne. Je prends Télé 7 jours parce que c'est celui que je prenais à l'extérieur. J'aimais bien. On peut cantiner d'autres trucs comme Télé Z, ou autre chose, mais moi, je préfère Télé 7 jours. J'sais pas y'a plus de trucs à lire." (E 7)

Une lecture réduite à son support.

Tout autant que les modalités de choix des ouvrages, le rapport que les détenues entretiennent au livre est révélateur d'une faible attention portée au texte de lecture. En effet, les femmes restent bien plus sensibles à la définition matérielle du livre et à sa forme éditoriale, qu'à son contenu. Ainsi, par exemple elles choisissent plus facilement un livre broché ou relié qu'un livre de poche, et ne se réfèrent que secondairement au texte même. Ce rapport au livre est typique d'une faible lecture, l'aspect extérieur prime. Ce constat nous renvoie par ailleurs à la fonction *de capital culturel objectif* définie par P. Bourdieu.⁹

Le livre est réduit à l'objet que l'on aura plaisir à manipuler, à toucher, à ranger, à montrer à l'extérieur, les beaux livres sont visibles dans les foyers, ils sont souvent placés en évidence. En lire le contenu est souvent relégué au second plan.

La lecture des beaux livres résulte de ce principe. Les femmes aiment les emprunter pour les feuilleter, en admirer les illustrations. Ce sont souvent des livres d'art, de mode, de voyages... Les femmes en sont friandes, mais les bibliothécaires sont souvent réticentes dans le prêt de ces ouvrages. Beaucoup reviennent abîmés, photos déchirées.

"Les beaux livres, elles adorent. Ca m'a toujours étonné cette attention qu'elles ont pour les beaux livres. Pour le plaisir des images, alors là, ce sont les livres de peinture...mais il arrive qu'elles les découpent, dans ce cas, c'est

⁹ Bourdieu P., *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 30, nov 1979, p. 3.

toujours pour envoyer à quelqu'un. Alors là, je fais attention." (E 14, institutrice)

Prendre des beaux livres, aimer les garder en cellule, participe de l'envie de retrouver ce plaisir matériel, quelques détenues sont parfois frustrées de ne pouvoir en conserver davantage.

L'importance du visuel se retrouve dans le choix de ces livres mais aussi dans d'autres supports telles les affiches, photos, cartes postales que les détenues affectionnent tout particulièrement. Ainsi, la grande majorité d'entre elles décoorent leurs cellules, même si officiellement le règlement intérieur l'interdit.

Aux photos traditionnelles *"des enfants, du mari, de la maison et du chien"* (E 15, surveillante), s'ajoutent celles découpées dans les magazines. Les femmes sont sensibles aux couvertures et pages de mode des revues qu'elles choisissent. Elles espèrent trouver des posters qu'elles pourront accrocher sur leurs murs. De la même façon, elles sont contentes de recevoir des cartes postales représentant des paysages qu'elles pourront afficher.

"Moi, je découpe rien, mais il y a des filles qui découpent les revues. Il faut voir, il y a des cellules, il y a des photos au mur de partout, c'est incroyable"
(E 1)

En définitive quelque soit l'imprimé choisi, son contenu compte modérément. Pour bon nombre de détenues le livre doit avant tout être une distraction. La recherche d'informations est moins fréquente que le désir de voir dans le livre un compagnon avec qui passer un moment.

Passer le temps, combler les vides, vaincre l'ennui, quelque'en soit la façon, ou le contenu : tels sont les tous premiers rôles attribués à la lecture en détention, ceux-ci renvoient à une lecture tournée vers la détente, et l'évasion.

Entre détente et utilité.

"Lire, ici, c'est se changer les idées" (E 5)

Tout autant qu'un passe-temps distrait, les détenues appréhendent la lecture comme une détente. Lire pour se changer les idées, pour penser à autre chose, pour sortir de leur

affaire, mettre entre parenthèses leur situation : la lecture doit occuper le temps mais aussi l'esprit.

Lire pour se détendre.

se divertir : lecture de jeu

La lecture de magazines de jeu s'inscrit dans cette quête de divertissement. Quelques femmes aiment lire et faire les mots croisés pour se distraire.

"J'aime bien les mots fléchés, ça évite de s'ennuyer, je les fais même si je regarde les solutions" (E 9)

Ainsi la lecture/jeu a pour but de distraire. Recueil de devinettes, scrabble, jeux de sociétés pratiqués en solitaire ou en groupe prennent appui sur l'imprimé. Les femmes les trouvent dans leurs revues féminines (mots croisés, mots fléchés), elles peuvent également emprunter les jeux de sociétés (Monopoly, Pictionary..) à la bibliothèque. Nous avons rencontré une détenue qui d'ailleurs ne fréquentait la bibliothèque que pour ce type d'emprunt.

"Je vais à la bibliothèque car je peux prendre des jeux, des jeux de société. On y joue en cellule, c'est bien, ça évite de penser, ça demande moins de concentration que la lecture" (E 11)

Ces lectures ont un contenu ludique, les femmes ne les pratiquent que pour tuer l'ennui, s'occuper et se distraire.

s'évader

Lorsque les femmes incarcérées prennent un imprimé beaucoup espèrent oublier la détention et les souffrances que celle-ci occasionne. La lecture en prison devient un échappatoire, un moyen d'être transporté ailleurs. Elles demandent au texte de leur offrir un changement temporel et spatial. Le mot évasion apparaît sans ironie dans leurs discours : lire pour sauter les murs, changer de lieu, d'espace, de temps.

"Ici, la lecture, c'est pas pareil. Ici, je lis pour m'évader. La lecture est mon échappatoire. Lire, ça m'évite de penser, ça m'éloigne de la prison." (E 4)

F. Soldini l'avait remarqué à juste titre : "la lecture représente une évasion cognitive, un moyen efficace et nécessaire pour sortir au moins par l'esprit de sa cellule et oublier un certain moment la réalité de la détention et son espace-temps contraint. L'évasion procède d'une mise en parenthèses provisoire du temps et de l'espace de la prison et ouvre une plage

de liberté et d'individualité. L'esprit du lecteur occupé par le texte qu'il construit met de côté ses préoccupations ainsi que l'univers de la prison. Il se projette dans un autre espace-temps, celui du récit."¹⁰

La lecture de livres de voyages, de revues telles que *Terre Sauvage*, *Géo* est appréciée pour cette raison. Elle transporte les détenus vers d'autres horizons, elle leur propose des repères différents, élargis. La lecture des atlas géographiques très prisés en détention trouve également son explication ici.

Ce type de lecture est également apprécié parce qu'il se situe du côté de l'actif. Voyager, s'intéresser à d'autres terres, c'est s'évader, mais aussi, bouger, partir, vivre. La lecture se rapproche alors du faire.

"Moi, j'aime lire des trucs sur les voyages, les livres géographiques, sur les pays étrangers. Surtout l'Afrique, j'disais au prêtre la dernière fois, envoyez-moi en Afrique, au milieu des petits noirs, moi j'ai besoin de bouger, de sortir, j'aime la vie, les voyages. C'est pour ça que j'aime ces livres là." (E 3)

Les textes relatifs aux animaux et à la nature participent aussi de ce désir d'évasion. Les femmes les recherchent pour les images qui les illustrent, mais aussi parce qu'un manque se trouve ainsi comblé. La nature fait cruellement défaut en prison, la promiscuité forcée, la prédominance de l'humain amène à une saturation. Les détenues se tournent alors vers les fleurs, plantes, chevaux.

Ces lectures leur apportent un souffle de l'extérieur. C'est une façon de revenir à des éléments primaires qui sont pour elles symboles de vie, et de pureté. Il arrive qu'elles tapissent leur cellule de ces photos.

"Moi, j'aime bien les photos de fleurs, de jolies fleurs. Je les découpe pour décorer. Je trouve que ça fait plus vivant. J'aime bien en recevoir sur les cartes postales." (E 5)

Enfin, les livres d'histoire ou les romans historiques dont l'action se déroule à d'autres époques sont parfois cités comme moyen d'évasion. Cependant la lecture de ce type de documents reste très marginale puisqu'une seule détenue nous en a parlé.

¹⁰ Soldini F., « Lecteurs captifs », in Seibel B. (dir par), *Lire, Faire lire. Des usages de l'écrit aux politiques de lectures*, Ed Rencontres, 1995, p.113.

rêver

Au terme évasion est parfois associé le mot rêve. La détente peut être ressentie par les situations agréables que l'imprimé peut présenter. Des détenues aiment prendre connaissance d'autres milieux, plus fastueux, rêver devant d'autres destins, plus somptueux, décrits avec paillettes et magie. Ainsi, elles sont nombreuses à acheter des hebdomadaires sur la vie des stars, comme *Gala*, ou *Voici* qui relatent les dernières aventures d'acteurs, chanteurs, personnages célèbres. Mais, la lecture de ces magazines ne renvoie pas uniquement au rêve. Ils sont surtout lus pour le processus d'identification qu'ils peuvent générer, processus sur lequel nous reviendrons.

La lecture peut également être source de sensations que les femmes en détention cherchent à retrouver, l'évasion proposée est alors plutôt de type émotive. Les détenues tentent d'y retrouver la joie, le plaisir. Elles lisent alors des histoires qui finissent bien, qui donnent l'espoir.

"Moi, j'aime les romans feuilletons, les histoires d'amour qui finissent bien. Ou bien les histoires de stars, dans le Gala que le prêtre m'a apporté, il y en a quelques unes" (E 12)

Les textes romanesques favorisent également l'évasion cognitive et émotionnelle. Les récits ou narrations peuvent fournir rêve et détente mais ils sont plus rarement utilisés. Nous avons vu la difficulté que les femmes ont à se plonger dans une histoire romanesque un peu longue. Bien souvent, la forme du roman (nombre de pages, style plus littéraire, esthétique..) décourage les lectrices qui ne parviennent pas toujours à s'investir dans le récit.

Si la lecture détente est pratiquée en prison, elle reste relativement faible. Face à cet usage de la lecture un sentiment de culpabilité apparaît parfois. Il proscrit alors toute lecture dont le but est de se divertir. La personne incarcérée n'est pas là pour se détendre ni pour rêver ou s'évader, mais bien pour "payer sa dette", pour "s'en sortir". La personne se sent alors fautive et délaisse l'imprimé.

De plus, cette lecture est vécue comme improductive. En effet, elle ne répond pas immédiatement à la notion d'utilité à laquelle la plupart des détenues restent attachées. En prison, les notions de plaisir et de détente s'estompent souvent derrière celles d'utilité et d'obligation.

"Avant, je lisais plutôt par plaisir. Maintenant, je lis pour savoir, je lis que pour savoir, c'est pas la même chose, la lecture c'est une obligation." (E 2)

La lecture en prison doit être finalisée vers des buts concrets, il est nécessaire qu'elle soit utile.

Une lecture utile.

Comme à l'extérieur, tout acte doit répondre à un impératif de nécessité. Le rapport à la lecture doit être en lien avec le concept d'utilité. C'est un principe important révélateur d'une appartenance au groupe des *dominés*¹¹.

La lecture n'échappe pas à cette représentation des choses. L'exemple des catalogues en est révélateur. La grande majorité des femmes ne les lit pas parce que "cela ne sert à rien". En effet, les détenues n'ont généralement pas les moyens financiers de commander les articles proposés.

" Vous lisez les catalogues ? On a pas toujours la possibilité de cantiner dessus alors c'est pas intéressant. Je les regarde seulement quand je peux acheter, c'est tout" (E 11)

Rares sont celles qui peuvent envisager feuilleter un catalogue pour le seul plaisir de le consulter. La lecture est donc rarement un acte gratuit. La plupart des détenues lit parce qu'elle retire ou en retirera un bénéfice (au sens d'apport presque mesurable et quantifiable). Pour beaucoup, la lecture doit répondre à un objectif utilitaire. Elle doit être immédiatement rattachée à la prison, ou encore s'insérer dans un futur qui prépare la sortie.

pour la prison

Pour certaines détenues, la pratique de la lecture n'est retenue que si elle est directement rattachée à leur situation, c'est-à-dire à la captivité.

Pour beaucoup, la lecture doit alors être porteuse d'informations. Lire devient alors synonyme de s'informer, de connaître, de savoir, et ce, pour mieux s'adapter à la détention. C'est à ce titre que la lecture retient leur attention, elle se vide de sa légèreté, de sa gratuité apparente, elle est alors réinvestie pour d'autres buts. La lecture est réemployée pour saisir le fonctionnement du monde carcéral. En effet, l'administration pénitentiaire s'organise autour de l'écrit : elle demande à ses membres de produire de nombreux documents, prend

¹¹ Bourdieu P., *La Distinction*, Paris, Ed de Minuit, 1979, 670 p.

appui sur des règlements, se réfère à des textes de loi, à des ordonnances de justice, elle instaure une communication épistolaire et nie tout recours à l'oralité.

Les détenues doivent se conformer à ce système. Ecriture et par conséquent lecture sont presque inévitables pour qui ne veut pas vivre une détention trop douloureuse. La lecture permet de mieux aborder le quotidien de la vie carcérale. La personne qui ne sait pas lire est très vite pénalisée et exclue. Elle ignore toutes informations puisque celles-ci sont toujours transmises par voie d'affichage, ou par des imprimés écrits : horaires d'ouverture de la bibliothèque, heures des douches, heures de la promenades, calendrier des parloirs... La détenue doit alors se référer sans cesse à ses compagnes de détention qui jouent le rôle de médiatrices. Seule, elle ne peut saisir les bons de cantine qui lui sont transmis, ne reconnaît pas les prix des articles indiqués, est incapable de passer commande. Pire encore, elle ne peut lire les lettres du juge, avocats, familles, réponses des assistantes sociales, ou autres aides.

"Je sais pas lire et pas écrire. Alors, le plus gênant ici, ben, c'est les bons de cantine et le courrier. Ça allait pas trop au début, vu que j'savais pas du tout écrire. Maintenant, j'demande à une fille qu'elle vient le dimanche, elle me fait mes lettres. Aujourd'hui, j'ai reçu une lettre, j'essaie de lire les mots mais y'a des mots que j'comprends pas. Alors j'suis obligée d'attendre qu'on me lise. Pour les cantines, moi j'savais pas si la fille elle marquait ce que je voulais ou pas." (E 10)

Au quotidien, la lecture est donc nécessaire. Elle rend l'adaptation possible, elle permet de s'intégrer à la vie carcérale, elle atténue l'absence d'informations face à un monde qui en fournit peu. Elle permet de mieux comprendre le fonctionnement de la détention.

Par la lecture, certaines trouvent moyen de connaître parfaitement le système. Ainsi, une femme ne lit que des romans, récits, rapports traitant de l'administration pénitentiaire, de la vie en détention. Elle est en quête d'éléments de comparaison entre les différents systèmes carcéraux, elle cherche à glaner ça et là des renseignements pratiques sur la prison. Ces textes lui offrent la possibilité de se familiariser avec le vocabulaire pénitentiaire, ils lui fournissent des pistes pour comprendre l'univers carcéral, pour en maîtriser les rouages, pour pouvoir agir. Ils deviennent des ouvrages initiatiques et explicatifs.

"Avant, je lisais un peu de tout. Depuis que je suis en prison, je pouvais continuer ce genre de lecture, je ne rentrais pas dans l'histoire. Alors, maintenant, je lis que des trucs sur la prison. Je ne lis que ça. Ça m'apporte

plein de renseignements sur les maisons d'arrêt, les autres centres, les différences entre les prisons, les différents règlements. Ça me permet de voir aussi qu'il y a pire que soi, qu'ici on se plaint mais que... Et puis, ça permet de voir comment les autres ont fait leur trou en détention, comment ils vivent la prison." (E 6)

La lecture du Code Pénal procède d'une démarche similaire. Les détenues veulent le consulter pour connaître les sanctions qu'elles encourent, les moyens de défense, les modalités de déroulement des peines. Elles sont nombreuses aussi à feuilleter les rubriques juridiques des magazines. Celles-ci sont fortement appréciées pour la vulgarisation de textes de loi que les détenues ne comprennent pas toujours. Elles fournissent des synthèses que les détenues jugent utiles de conserver.

La lecture du journal local aide également les femmes à mieux appréhender la détention. Elle leur permet d'être au fait des derniers mouvements de la prison, elles savent ainsi quelles sont les femmes qui intègrent la détention, quels sont les délits des arrivantes... Ces journaux remplissent le rôle de gazette interne. Le magazine *Détective* a cette fonction, toutes aiment l'acheter pour être informées des dernières affaires judiciaires.

"Une fille qui va rentrer en prison, ça se sait sur le journal. Les autres le savent parce que c'est marqué. Alors, c'est un peu mauvais pour nous, parce que la fille rentre, et elle aimerait ne pas dire ce qu'elle a fait et ils en parlent dans le journal. En plus, des fois, c'est pas toujours bien interprété." (E 15, surveillante)

Ces lectures découlent directement de la détention. Bien entendu, les femmes ne s'y intéressaient pas auparavant. La prison crée un nouveau besoin d'information, la lecture est un des rares moyens d'y répondre. Son utilité est, ici, évidente.

Enfin, les activités et textes liés à la rédaction du courrier se voient privilégiés. Un nouvel intérêt pour l'école, pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture apparaît. Celui-ci naît de l'obligation de lire et d'écrire en prison et de la nécessité de communiquer par lettres dans et hors les murs. Les femmes suivent alors les enseignements dispensés par l'institutrice, elles veulent améliorer leur rapport à l'écrit, diminuer leurs difficultés à rédiger leur courrier.

"Elles viennent ici parce qu'elles ont le temps de s'occuper d'elles, elles trouvent un enseignement personnalisé. Dehors, elles étaient dans une préoccupation de survie de famille. (...) Mais surtout, elles viennent ici pour

apprendre à faire leur courrier, elles apprennent des formules, elles veulent améliorer leur français.." (E 14, institutrice)

La lecture répond à une autre finalité, née directement de la prison.

L'attrait pour les dictionnaires, manuels d'orthographe, de vocabulaire, est également stimulé par le courrier. Le dictionnaire est le livre de référence, toutes les détenues souhaitent l'avoir dans la cellule. C'est un des livres les plus demandés.

La lecture de livres peut alors prendre un sens différent, elle est investie d'une autre utilité. Les ouvrages peuvent servir de modèles et fourmillent d'exemples. Les femmes y trouvent formules, citations, expressions dont elles s'inspirent. Ainsi leur attention se porte sur les recueils de poèmes ou elles peuvent glaner des vers pour leurs lettres sentimentales, ou sur les bandes dessinées dont elles recopient les dessins qu'elles adressent à leurs enfants.

"Toutes lisent plus ou moins des revues, quoi... Même les étrangères, elles en prennent aussi un peu pour l'histoire. Mais pour beaucoup, c'est aussi pour recopier les dessins, pour les mettre dans leurs lettres, pour envoyer après à leur chéri, à leurs enfants." (E 15, surveillante)

pour envisager l'avenir

Utile au quotidien, la lecture l'est aussi parce qu'elle évoque l'avenir. Pour tout détenu, l'avenir, c'est la promesse ou l'espoir de sortie. La lecture est l'outil qui permet de le préparer. Elle est un support d'information et de documentation sans égal. La lecture est finalisée vers le futur, elle est utilisée en vue du retour dans le monde extérieur. Elle permet de rester en lien avec dehors, elle en présente les évolutions. Lire sert à "rester dans le coup", à se tenir au courant, à ne pas être "déconnecté".

"Je lis le journal pour savoir ce qui se passe dehors, car sinon, quand on sortira, on ne saura plus rien. On ne pourra plus rien faire, on sera bloqué parce qu'on sera pas au courant." (E 8)

Certaines cherchent alors dans leurs lectures des éléments pratiques pour réussir une éventuelle réinsertion : aides qui peuvent leur être proposées, droits... Elles préparent minutieusement leur sortie, font des fiches, recopient des informations, classent et gardent en cellule ces renseignements.

"Moi, je lis les articles de loi, je découpe les articles qui me concernent, tout ce qui peut m'aider....c'est-à-dire, sur les enfants, sur le travail, sur les aides qu'on peut avoir. J'ai tout ça dans un album, c'est un cahier, je colle tout

dedans. Quand je lis, je cherche des informations, je cherche des points précis sur certaines choses. Ca doit me permettre de préparer ma sortie, si je sors."

(E 2).

D'autres voient là un support d'apprentissage. Elles profitent alors de la lecture pour améliorer leurs connaissances générales, mais aussi pour se qualifier, obtenir un statut professionnel négociable à l'extérieur. A Montluc, les principales formations professionnelles proposées restent très féminisées. Ce sont essentiellement des préparations aux certificats d'aptitudes de pressing de cuisine. Les détenues d'un niveau d'instruction supérieur peuvent faire appel aux cours par correspondance. Enfin, la mise en place d'un certificat de bibliothécaire qui validerait le travail des détenues classées bibliothécaires est actuellement en projet.

Mais ici, il convient de rappeler que la reprise d'études concerne une fraction minime de la population carcérale et que les conditions de vie de la prison favorisent nullement les bonnes volontés qui peuvent naître en détention.

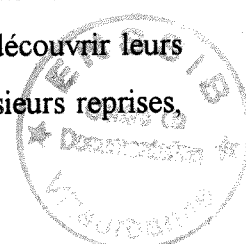
Objectivée sur le futur, vers une sortie prochaine, voire une possible réinsertion, outil d'information, de préparation, de formation, la lecture est investie de rôles qu'elle remplissait peu à l'extérieur.

à la croisée, le courrier

Le courrier occupe une place à part, en effet, il s'impose comme la seule lecture qui en prison associe les notions d'utilité mais aussi de plaisir.

Pratique née avec la prison, la lecture du courrier était presque inexistante à l'extérieur. Au dehors, les activités épistolaires des femmes rencontrées se réduisaient aux documents administratifs. Dans les relations amico-familiales, le téléphone primait, l'oralité dominait. Les occasions pour écrire se limitaient aux vœux, anniversaires... La prison provoque alors un changement important dans la pratique. Parce qu'il est l'unique moyen de garder contact et communication avec l'extérieur, le courrier s'impose comme la première lecture en détention. Cette lecture est quasiment universelle dans le milieu carcéral, les illettrées sont elles aussi obligées d'y recourir.

Il est, par ailleurs intéressant de remarquer que la correspondance génère une lecture très attentive, attitude rare en détention. Les femmes prennent leur temps pour découvrir leurs lettres comme pour les produire. Nombreuses sont celles qui les lisent à plusieurs reprises, pour ne rien oublier, pour tout comprendre.



Je relis souvent plusieurs fois la lettre quand je la reçois, comme ça c'est pour avoir bien tous les points. (E 11)

Le courrier en prison est porteur d'échange et de plaisir. La plupart des femmes attendent avec impatience de le recevoir, elles s'installent confortablement pour prendre connaissance des lignes venues de l'extérieur, elles ne veulent en aucun cas détériorer ce moment privilégié. Une lettre reçue, c'est un instant de quiétude, de plaisir au même titre qu'un carré de chocolat, on cherche à le savourer. La relecture fréquente de lettres chères est une façon de prolonger ce bien être.

A la lecture du courrier peuvent donc être associés les sentiments de plaisir, joie, mais aussi de détente et d'évasion. Il transporte ailleurs, éloigne de la prison, la fait presque disparaître, il a le pouvoir de ramener la détenue près des siens, de partager à travers de l'encre et du papier, leurs vécus.

Mais, il est aussi porteur d'informations capitalisables. En effet, les lettres du juge, de l'avocat contiennent des éléments concrets en rapport avec les affaires judiciaires des détenues. Des références à des articles de loi, des précisions sur une délibération, une condamnation, des instructions pratiques y sont incluses. Autant d'informations très utiles pour appréhender la vie carcérale mais aussi pour préparer la sortie.

Nécessité, utilité, bénéfice : c'est souvent en ces termes que les détenues raisonnent lorsqu'elles abordent la pratique. Ces critères partagent les lectures. Ils placent les lectures proches de la détente et de l'évasion en opposition défavorable avec des lectures jugées plus rentables. Ces dernières peuvent être capitalisables immédiatement, au quotidien, dans la prison ou valorisables à plus long terme, dans le futur. Il semblerait que seul le courrier échappe à ce partage.

Nécessité : ce principe renvoie à la réalité, à l'immédiateté, à la non-distance. Il nous amène alors à nous intéresser à la lecture ancrée dans le réel, celle dont l'usage permet de l'approcher.

Le rapport au réel.

"Pour lire, il faut que je puisse rentrer dans l'histoire, que ce soit vrai. Moi, les trucs qu'existent pas, les trucs intellos, c'est même pas la peine...Ca me parle pas." (E 12)

"Il faut que ce soit vrai" c'est bien en terme de vérité, opposée à la fiction, que la lecture en prison peut être appréhendée. Ce mode d'appropriation spécifique des textes est particulièrement présent en prison. La grande majorité des détenues l'ont même posé comme une condition sine qua non d'une possible lecture. Nous avons donc choisi de nous y arrêter.

Pour exister, la lecture doit donc se situer dans le vrai, le réel, la réalité ou tout au plus donner gage de vraisemblable. La différence entre le vrai et le vraisemblable est d'ailleurs à noter. Au sens de G. Genette¹², le vraisemblable est non la réalité mais ce qui paraît vrai aux yeux d'une majorité d'individus selon un ensemble de maximes implicites et reçues.

Cette volonté d'ancrage des textes dans la réalité nous a paru déterminante dans la mise en place de la pratique de lecture telle qu'elle apparaît en prison. Cependant, il convient de préciser que ce mode d'appropriation des textes ne découle pas de la situation d'incarcération. Suite aux analyses de B.Lahire nous savons qu'il caractérise les hommes et les femmes des milieux populaires¹³.

Les propos des intervenants extérieurs que nous avons rencontrés, bibliothécaires, psychologues, instituteurs sont unanimes, les femmes de la prison ont beaucoup de mal à s'inscrire dans une temporalité et dans un environnement spatial éloignés d'elle. Immédiateté et proximité définissent leurs modes d'appréhension du monde. La lecture doit naturellement y répondre.

"Il faut toujours que ce soit rattaché à quelque chose de concret, sinon, c'est repoussé. Il faut que ce soit proche d'elles, sinon il y a échec" nous a dit une psychologue.

Cette constatation est illustrée par le mode et le genre de lecture privilégiés en détention.

¹² Genette G., *Figures II*, 1969, citée par F. Soldini, « Lecteurs captifs », op.cit.

¹³ Lahire B., « Lecteurs populaires : les modes d'appropriation des textes », *Revue Française de Pédagogie*, n°104, juillet 1993.

Rejet de la fiction.

Sur les treize femmes rencontrées, seules les deux, parmi les plus fortes lectrices de l'échantillon, disent pouvoir lire sans mal et avec plaisir des livres de fiction, c'est-à-dire proposant des récits imaginaires, dont le cadre spatio-temporel leur est très éloigné.

Ainsi dans leurs lectures, ces deux détenues laissent une large place à des auteurs classiques et plus modernes, citant des ouvrages comme *l'Alchimiste*, ou encore des écrits de *Pearl Buck*. Leur compétence leur permet de situer esthétiquement leur lecture, d'apporter recul et critique par rapport à celles-ci.

"Il y a beaucoup de livres que j'aime. J'ai un amour des livres depuis toujours, j'aime surtout tout ce qui est roman...oui, comme celui de Pearl Buck, ou le dernier de Christian Jacques sur l'Egypte...ou encore la vie de Molière que j'ai lu récemment." (E 4)

Quelques détenues dont le rapport à l'écrit est très éloigné ont parfois évoqué une littérature classique tout en avouant que ce genre ne comble pas leurs attentes. Très peu d'entre elles ont d'ailleurs lu ces ouvrages, empruntés à la bibliothèque, choisis en souvenir de références scolaires légitimes. Quant on ne sait pas choisir un ouvrage, que l'on se sent dépourvu devant des étagères de livres, on cherche alors dans les références données autrefois. On regarde parmi les auteurs étudiés ou du moins cités dans l'enceinte scolaire, même peu fréquentée. Ainsi, les livres de Victor Hugo, de Balzac, Camus sortent des rayons, mais génèrent dans la plupart des cas une lecture avortée.

"J'ai voulu lire Camus. On m'avait dit de le lire...mais je dois vous dire...je l'ai pas lu, enfin je l'ai pas fini, je cherche le titre mais je ne le trouve pas...enfin, je l'ai pas fini parce que j'ai trouvé que ça me ressemblait pas. C'était pas ce qui me concernait. Et puis, j'aimais pas le style, alors j'ai abandonné " (E 13)

Le style littéraire et esthétique de ces auteurs rend mal à l'aise les lectrices, les récits contés leur semblent trop éloignés de la réalité pour qu'elles puissent y adhérer. Elles disent alors "ne pas pouvoir rentrer dans l'histoire".

Les oeuvres très romanesques se prêtent donc mal au déploiement du mode d'appropriation des détenues. Ces textes ne sont pas catégoriquement rejetés, les femmes les empruntent à la bibliothèque, et les considèrent, en souvenir des modes scolaires de lecture, comme légitimes. Néanmoins peu sont réellement lus.

différents degrés d'ancrage dans le réel

Ainsi, pour que la lecture fixe l'attention, celle-ci doit s'inscrire dans les "choses de la vie", des "choses vraies", la lecture doit être ancrée dans le quotidien, dans les schèmes de la vie ordinaire. B Lahire caractérise ce mode d'appropriation des textes, *d'éthico-pratique*, c'est-à-dire marqué "par la volonté d'ancrage des textes dans une autre réalité que la réalité textuelle."¹⁴. Il définit différents degrés de pragmatisme.

Le premier regroupe les livres pratiques, textes non destinés à être interprétés mais à être convertis quasi immédiatement en pratiques, livres de couture, de tricot, de dessin, programmes de télévisions... Ces imprimés sont très prisés en détention, ils s'insèrent dans une lecture utilitaire. Ils se réfèrent à une pratique presque instantanée, et textualisent une action concrète et matérielle.

Un degré de détachement supplémentaire renvoie à la lecture des journaux. Les détenues aiment les lire même si peu d'entre elles les lisent. Mais en détention, comme à l'extérieur, le journal acheté reste surtout local. Les titres qui circulent en prison sont *le Progrès* ou *Lyon Matin*, quotidiens de la presse régionale. Les femmes en apprécient la lecture parce qu'elle les renvoie à un espace connu. Ces journaux leur retracent des événements dont le décor ne leur est pas étranger et dont elles cherchent à se rapprocher. Ces événements prennent le nom de faits divers, et constituent après l'horoscope la première chose lue à la réception du quotidien. Les femmes les consultent "pour savoir ce qui se passe", mais surtout parce que les éléments relatés leur sont proches. Ils font référence à des choses locales, elles aiment les lire parce qu'elles s'y sentent impliquées. A ce titre, il convient de constater l'attrait dont elles témoignent pour des informations à caractère dramatique.

Ces journaux prennent sens parce qu'ils sont lus à partir des schèmes ordinaires, ils s'inscrivent dans une spatio-temporalité connue, de ce fait ils leur apparaissent ancrés dans le réel.

"Le seul journal que je peux lire, c'est le Progrès, et dedans, je lis juste les faits divers. Ce qui se passe prôt de nous quoi." (E 5)

A leur lecture, les femmes associent fréquemment la télévision, dont certaines émissions viennent confirmer ce besoin d'ancrage de faits dans le réel. Les journaux télévisés locaux de la mi-journée et du soir, diffusés sur les chaînes régionales sont regardés par l'ensemble

¹⁴ Ibid, p.17.

des détenus. Ce sont les émissions les plus fréquemment citées. Ces programmes complètent la lecture des imprimés, ils y ajoutent les images, mais sont aussi plus réducteurs en explications et détails.

"Je regarde le journal de 19 heures tous les jours sur la trois, mais je trouve que dans le journal, dans le Progrès, c'est mieux expliqué qu'à la télé. Il y a plus de choses, c'est plus précis. En plus, c'est une habitude de lire le Progrès, je le lisais déjà avant." (E 8)

Les informations générales leur semblent éloignées. De l'actualité politique, les femmes ne retiennent que des faits éthiques, des anecdotes de la vie quotidienne. Il est rare qu'elles se situent dans un processus analytique.

L'histoire vraie.

La recherche du réel, de l'authentique, du véridique est révélée dans le type de roman (au sens large) que les femmes choisissent de lire. Dans la plupart des cas, lorsqu'une détenue décide de prendre un roman, nous l'avons vu, elle évince toute fiction possible. Son intérêt se porte sur un ouvrage dont la narration relate une expérience vécue, décrit une histoire réelle ou qui pourrait l'être, présente des vies, des contextes, des personnages dont elle se sent proche.

Les livres les plus empruntés à la bibliothèque sont des biographies, autobiographies, histoires vécues, documentaires. Parmi ceux-ci, les biographies consacrées à la criminalité sont très demandées. Les best-sellers de la prison de femmes ont pour titres *Moi, Christiane F, 13 ans, droguée, prostituée, l'Herbe bleue, Jamais sans ma fille*... Ces ouvrages retracent des expériences que les femmes incarcérées ont souvent connues. Drogue, prostitution, séparations familiales, violence... sont des drames qui les concernent. Elles lisent des ouvrages qui évoquent les problèmes sociaux (alcoolisme, violences maritales, viol, sida...) auxquels elles ont été ou sont confrontées.

"Les femmes sont un peu plus romanesques que les hommes, c'est vrai. Mais la tendance est beaucoup plus aux livres vrais, aux problèmes de la marginalité, c'est-à-dire tous les problèmes de drogue, de délinquance, les problèmes sociaux, de droit, de prison, ça part beaucoup. De toute façon, les femmes en général ont du mal à s'impliquer dans un comportement farfelu, du complètement rêvé, du complètement idéalisé. Elles préfèrent encore des

choses réalistes, la vie de quelqu'un, un témoignage, plutôt que de s'impliquer dans une histoire qui n'a rien à voir avec la sienne. Il faut que ce soit dans le réel" (E 17, bibliothécaire responsable)

Elles sont à la recherche de témoignages, de mises en scène de vies qui leur ressemblent, dans lesquelles elles retrouvent la souffrance, "les galères" comme elles disent.

"Elles lisent des livres qui racontent leur histoire, ça leur plaît. Alors tout ce qui est drogue, prostitution, femmes battues, enfants maltraités, elles disent que "ça leur parle". Elles sont spontanément attirées par ce genre de livres. Sinon, elles savent pas quoi prendre." (E 14, institutrice)

La télévision étaye cette nécessité d'ancrage dans le réel. Les téléfilms inspirés d'histoires vraies figurent parmi les programmes les plus suivis. Ces productions, souvent américaines, mettent en scène un récit de vie, généralement marqué par un problème dit de "société". Sont ainsi mis en images le combat d'une mère dont le fils est drogué, la volonté et le courage d'une famille pour sauver un enfant atteint d'une maladie grave...Les exemples sont infinis, mais parmi eux, quatre femmes ont cité la quête de Betty Mamoudi pour sauver sa fille.

"Ah j'ai aimé Jamais sans ma fille, ah oui, il est beau ce livre, le film aussi. Il est vrai, il raconte des choses qui se sont passées. J'ai quatre enfants mais j'ai qu'une seule fille, et ben, pendant tout le livre, c'était elle. J'ai pensé qu'à elle, à ma petite, tout le temps, j'imaginai." (E 13)

Les émissions de type "reality shows", celles qui comme *Témoins n°1*, *Perdu de vue*, ou encore *Bas les Masques* placent les personnes en situation de se raconter, trouvent alors une large audience auprès des détenues. Elles procèdent des mêmes principes que les lectures pragmatiques : ancrage dans la réalité, dans le quotidien, le vécu de "Monsieur tout le monde", présentation de son témoignage de sorte que chacun trouve matière à s'identifier, à se retrouver.

Ces textes et programmes font appel aux sentiments et aux émotions, bien plus qu'à la rationalité et à la réflexion. Les femmes y sont généralement plus sensibles que les hommes, socialement c'est à elles que reviennent le droit et le rôle d'être touchées, peinées, bouleversées par les expériences d'autrui. La société les définit comme plus émotives et fragiles alors que sont attribués à l'homme les qualités de solidité et de virilité¹⁵.

¹⁵ Voir à ce propos les analyses de Nancy Chodorow, *The Reproduction of the mothering*, 1978.

Exceptions.

Quelques cas atypiques, doivent toutefois être pris en compte. Ils concernent des femmes pour qui la lecture n'est pas forcément utile et dont le mode d'appropriation n'est pas forcément pragmatique. La lecture est pour elles gratuite, elle est perçue comme l'occasion d'un éloignement, d'une prise de recul par rapport au réel, d'un détachement par rapport à la temporalité de la vie ordinaire. Ces femmes se situent à un niveau important de distance par rapport au texte, elles refusent d'en avoir une appropriation uniquement éthico-pratique. Elles rejettent même cette lecture ancrée dans les schémas de la vie quotidienne.

Ainsi, il est des femmes pour qui la lecture fournit matière à réflexion avant matière à émotion.

"Les trucs comme Femme Actuelle ou Maxi, ça mène nulle part. Moi, je lis pour avoir des informations. C'est comme à la télé, je regarde Envoyé Spécial, ou de temps en temps un film...Mais, Témoin n°1, ou ce genre là, c'est niet !!"

(E 4)

Ces détenues cherchent à obtenir des informations à vocation plutôt générale. Elles ne lisent pas toujours la presse régionale, quand c'est le cas, elles se démarquent des autres détenues puisqu'elles ne s'intéressent pas systématiquement aux faits divers, et orientent alors leurs lectures vers les pages politiques, de société ou plus rarement d'économie.

"Je cantine le Progrès tous les jours, ça mon Progrès, c'est sacré ! Dedans, je lis le sport, les actualités, beaucoup de politique parce que j'aime bien savoir ce qu'on dit sur, j'sais pas moi, l'immigration...Je suis différente des gens d'ici qui regardent surtout les faits divers (...) (plus loin dans l'entretien) Moi, par exemple, les assises de Bourg en Bresse, je m'en moque !! moi, le problème du Liban me touche, j'avais regarder des choses comme ça." (E 8)

Parmi elles, une seule lit *Le Monde*, elle en parle avec vénération.

"Le Monde, je le lis de temps en temps. Je passe deux, trois jours à le lire. Je préfère ça que le Progrès ou le Lyonnais. Je lis les pages société, celles de politique... Le Monde, pour moi, c'est pas un journal, c'est un livre" (E 1)

Ces femmes cherchent souvent à associer informations générales et locales. Elles sont soucieuses de ce qui se passe au niveau national et international, ainsi elles citent les problèmes de l'ex-Yougoslavie, de l'immigration, font référence à des grandes décisions politiques. Elles se caractérisent aussi parfois par leurs volonté d'avoir plusieurs sources,

plusieurs commentaires d'un même événement. Cela est un gage de fiabilité pour se fonder un jugement.

Par ailleurs, pour ces trois détenues la lecture est une inspiration à la critique, à la remise en cause, au jugement du monde social. C'est une activité qui les amène à réfléchir, à débattre. Pour elles, la lecture fournit un moyen de refuser la passivité, l'apathie de la prison, elle ouvre les portes d'une rébellion interne. On comprend alors la frustration de cette détenue privée de ses revues politiques, et le sens que ces imprimés peuvent prendre en prison.

Ces femmes donnent à la lecture un sens intellectuel. Leur lecture est analytique, elles lisent pour ne pas perdre l'habitude de réfléchir et de s'instruire.

"Ici, on a l'impression de plus rien avoir, de plus rien savoir, d'être bloqué. Il y a carence. Alors il me reste les livres qui me font réfléchir." (E 4)

Leurs lectures intègrent des ouvrages philosophiques et de vulgarisation sociologique. Ainsi, elles ont aimé le *Monde de Sophie*, ou les contes philosophiques de Voltaire, de Comte Sponville.

Néanmoins, ces comportements apparaissent marginaux au regard de la globalité de la population carcérale, on les décèle chez trois détenues. Parmi elles, deux ont les niveaux d'instruction les plus élevés, la troisième est une femme plus âgée, qui présente des caractéristiques qui peuvent faire d'elle une autodidacte (elle écrit son livre, cherche à étudier seule). Par ailleurs, ces femmes fréquentent la bibliothèque assidûment.

Au terme de cette partie, l'influence de la prison sur la pratique de la lecture est mise en évidence. La lecture évolue du fait de la situation d'incarcération, le postulat est vérifié. La lecture diverge de par les usages et les formes que les détenues lui donnent. Plus transformées que nées véritablement de la prison, les finalités et les modes d'appropriation de la lecture des détenues se résument ainsi :

La lecture se réfère au temps carcéral, elle l'occupe et le structure ; elle appelle à un mode d'appropriation spécifique, son contenu est second ; elle répond à un désir de distraction et d'évasion, comme elle renvoie à un besoin d'utilité présent dans la vie carcérale comme dans l'avenir ; elle reste ancrée dans le réel.

Ces finalités de la pratique lectorale ne sont pas autonomes, les détenues les conjuguent et les modulent au gré des situations. Ainsi, un type d'ouvrage ne correspond jamais à un seul objectif, mais s'articule autour de différentes fonctions. De la même façon, il est rare de rencontrer une seule forme de lecture pratiquée. La lecture en prison est donc ajustements, recoupements, associations de formes, de modalités et d'usages.

Toutefois, derrière cette multitude et cette diversité de fonctions et d'attributions, il en est une qui sous-tend la pratique, elle est liée à l'identité même de chaque détenue : la lecture entre dans une recherche de recomposition et de construction de soi.

Aussi, c'est à celle-ci que nous nous intéresserons dans l'analyse qui va suivre.

Lecture et identité.

La lecture en situation d'incarcération ne se limite pas à passer le temps, à se détendre, à s'évader, à s'informer ou à se former, elle répond également à un autre besoin, plus intime, plus discret ou moins conscient : celui de conserver une image de soi mise à mal par la prison.

E. Goffman nomme *techniques de mortifications*¹ les processus instaurés par les institutions totalitaires pour dépersonnaliser les reclus. Isolement, cérémonies d'admission, dépouillement, dégradations, atteintes physiques et morales, se répètent pour conformer le détenu à l'institution et briser en lui toute part de liberté et d'autonomie. La prison engendre des processus qui s'apparentent aussi à ceux analysés par M. Pollack dans les camps de concentration² : elle crée une situation de rupture qui rend la continuité et la cohérence de l'identité délicate.

"L'identité n'est jamais qu'un état relatif et flottant. C'est le fruit d'une gestion qui consiste à ordonner, et à interpréter des expériences vécues afin de les rendre cohérentes avec les expériences passées et avec les conceptions de soi et du monde qu'elles ont façonnées."³
L'identité, telle que la définit M. Pollak est une construction fluctuante, dépendante d'un environnement et que seule la remise en cause rend visible.

La prison met en place cette remise en cause. L'identité est atteinte, menacée, la permanence de soi n'est plus maintenue. Face à cette situation, le détenu cherche moyen de résister et de la préserver. Pour ce faire, il mobilise et ajuste à la situation ses ressources, ressources qui naissent en partie du milieu.

L'acte de lecture peut être investi dans cet ajustement. Aussi anodin soit-il, il revêt alors une fonction identitaire. Face à une situation d'incarcération, il intervient dans la préservation du "moi" malmené, il en devient un instrument.

Ce rapport de soi à soi, passe par l'exaltation de la singularité individuelle, par la valorisation de l'espace privé. Il convoque également une nouvelle attention portée au corps et à "l'âme". Il entraîne une pratique sociale. Ces éléments sont les fondements de la *culture de soi* telle que M. Foucault l'étudie dans *l'Histoire de la sexualité*⁴.

¹ Goffman E., *Asiles, étude sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Ed de minuit, le sens commun, 1968, p.56.

² Pollak M., *L'expérience concentrationnaire, essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié, 1991.

³ Pollak M., *Une identité blessée*, Paris, Métailié, 1993, 415 p.

⁴ Foucault M., *Histoire de la sexualité*, tome 3, *Le Souci de soi*, Paris, Gallimard, 1984, 284 p.

C'est en suivant cette présentation que nous allons tenter de dégager le lien étroit qui s'installe entre lecture et survie identitaire et c'est à cet usage de la lecture que nous nous intéresserons dans cette dernière partie.

La lecture sera ici objet d'étude en tant qu'elle répond à la recherche d'une intimité, gage d'une conservation de l'individualité ; en tant qu'elle intervient dans un rapport renégocié avec l'image que l'on a de soi, de son corps, de son esprit ; et enfin, parce que source de sociabilité, elle permet la préservation d'une identité sociale.

La lecture, un espace personnel.

A la reconquête d'un espace privé.

une intimité bafouée

La prison ne laisse nulle place à l'intimité, elle est par essence collectivité, elle instaure la promiscuité, l'individualité est niée, le tout l'emporte sur les parties : lorsque l'individu arrive en prison, il est victime d'un processus de dépersonnalisation strictement organisé. Peut être moins violent que celui dont parle E. Goffman mais tout aussi efficace⁵. Lors de l'incarcération, l'individu perd ses droits, son état civil est remplacé par un numéro d'"écrou" auquel il devra désormais répondre, enfin un numéro de cellule lui est attribué. Il est également dépouillé de tout objet personnel, hormis son alliance s'il en possède une. Sa «fouille» est constituée, ce casier est la seule chose qui lui est propre, mais celui-ci reste géré par l'administration. L'arrivant est pesé, photographié, soumis à un examen médical. Ces rites d'entrée opèrent un travail de dépersonnalisation, de déconstruction de l'individu. L'institution les organise pour annihiler ses forces de résistance, pour l'homogénéiser, et l'assimiler au groupe. Un véritable *travail*⁶ sur l'homme est alors mis en place, décrit par M. Pollack comme un processus de *sérialisation*⁷, de destruction du "moi civil".

⁵ Goffman E., *Asile, étude sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Ed de minuit, le sens commun, 1968, 447 p.

⁶ Ibid..

⁷ Pollak M., *L'expérience concentrationnaire*, op cit.

Tout au long de la détention, ce processus se poursuit, l'individu reste soumis à une pression déconstructive de son identité. Partageant une cellule de 9m2 avec trois autres détenus, il ne dispose d'aucune intimité, il lui est impossible d'avoir un espace personnel, un peu à l'abri des regards (seul un placard lui est attribué mais celui-ci ne ferme pas).

Il reste exposé aux fouilles, à la confiscation d'objets pouvant lui appartenir (journal intime par exemple), son courrier est lu, contrôlé, toute action ou initiative est soumise à autorisation, son autonomie est niée.

"Ici, on ne peut rien faire soi-même, rien n'est à soi, il faut toujours demander" (E 12)

Face à cette situation, la personne détenue cherche des solutions pour tenter de réaffirmer son individualité et son intimité. Plusieurs comportements peuvent alors apparaître : intransigeance, installation, conversion ou repli sur soi ⁸.

Ce dernier est fréquemment adopté. L'individu se renferme partiellement ou totalement sur lui même, limite ses échanges. Les activités plutôt solitaires sont alors privilégiées. La lecture en fait partie, elle est revendiquée comme un acte personnel, presque souterrain.

la lecture, un acte solitaire

C'est cette représentation de la lecture qui est fréquemment apparue au cours des entretiens. Pour les détenues, la lecture est individuelle, on ne la partage pas, on en parle peu. Les réponses aux questions "*lisez-vous à plusieurs ou pour les autres ? Discutez-vous de vos lectures avec les autres ?*" sont révélatrices.

"Non, jamais on parle de nos lectures, la lecture est un truc personnel, qu'on partage pas" (E 4)

Comme à l'extérieur, lire est un acte solitaire, une activité qui n'appartient qu'à elles, sur laquelle elles sont maîtres (elles ont le choix de leurs livres, elles ont le choix de lire ou de ne pas lire). Elles ont du mal à l'envisager comme un partage. Les lectures communautaires sont rares, elles se limitent à des textes courts, comme l'horoscope, les faits divers, la météo.

La lecture offre la possibilité d'un espace de repli. Lire peut être un moyen d'affirmer une envie d'être seule, de revendiquer un désir d'intimité. Prendre un livre, même sans le lire, exprime le besoin de s'isoler, ressemble à une invitation à ne pas être dérangé.

⁸ Ibid

L'image de la bulle peut être avancée. Pour notre plus forte lectrice, lire représente, par exemple un refuge dans lequel elle aime s'installer. Endroit de repli, personnellement attribué par les détenues entre elles, le lit reste une niche sécurisante, un des rares mobiliers que l'on ne partage pas, auquel une coloration intime peut être donnée.

des territoires personnels

L'imprimé en lui-même s'affirme également comme espace d'intimité, il en fournit le support. Chacun l'aborde comme il le souhaite, l'interprète en fonction de ses propres expériences, y puise ce qui l'intéresse, en fonction de ses motivations. C'est une terre sur laquelle chacun *braconne* à loisir, nous dit Michel de Certeau⁹. La métaphore mérite d'être utilisée. En prison, plus encore qu'ailleurs, la notion d'espace gagne en importance, l'individu incarcéré cherche à se créer un territoire propre.

Quelques textes s'imposent comme les supports de la revendication d'une intimité propre, ils participent à la mise en place de vrais *territoires personnels* au sens où E. Goffman l'entend¹⁰.

Certaines détenues se constituent ainsi des albums, cahiers composés d'articles de journaux découpés, de citations relevées au cours de leurs lectures, de réflexions personnelles. La page devient exutoire de l'intime, concrétisation matérielle de cet *espace personnel*¹¹.

"Je lis, je traduis la phrase dans ma version, j'utilise mon langage, je le note, j'en ai tout un tas que je ne relis pas toujours, je les classe dans une pochette."(E 6)

"La fille dans ma cellule, elle découpe beaucoup, elle colle tout dans un cahier, elle fait un peu comme un journal intime, elle aime bien le relire"

(E 11)

⁹ Certeau M.de, *L'invention du quotidien*, tome 1, *Arts de faire*, Paris, UGE, 1980.

¹⁰ Le sociologue américain distingue huit manifestations de ces territoires du moi : l'espace personnel, les places occupées, l'espace utile, le tour, l'enveloppe, le territoire de la possession, les réserves d'information, et les domaines réservés de la conversation. Goffman E., *La mise en scène de la vie quotidienne*, tome 2, *Les relations en public*, Paris, Ed de minuit, le sens commun, 1973.

¹¹ E. Goffman définit l'espace personnel comme « la portion d'espace qui entoure un individu et où toute pénétration est ressentie par lui comme un empiétement qui provoque une manifestation de déplaisir et parfois un retrait », *La mise en scène de la vie quotidienne*, op.cit., p.44.

Le courrier, revendication de l'intime.

un bien intime

Le courrier est l'illustration la plus forte de cette manifestation de l'intime. Bien que symbole puissant de la discipline carcérale et des contraintes exercées sur les individus, il reste un peu en marge de celle-ci.

Nous l'avons dit, les lettres d'ordre juridique ne sont pas lues ni contrôlées par le personnel de surveillance. Elles arrivent cachetées aux détenues, il y a là un des rares témoignages de respect de l'individu. Par ailleurs, malgré la censure, le courrier est considéré par les détenues comme un bien intime. Elles sont autorisées à conserver en cellule quelques lettres qu'elles sélectionnent attentivement. Les soins particuliers qu'elles apportent à leur conservation, et à leur rangement dans la cellule sont significatifs. Toutes le trient, lui attribuent une place à part.

"Mes lettres ? Oui, je les garde. Je les classe. Je les mets dans mon placard. Il y en a que je garde près de moi, oui, certaines d'amis les plus proches." (E 4)

"Le courrier, c'est capital pour moi. je garde mes lettres dans un sac, enfin comme on est limité à une dizaine de lettres, je garde celles auxquelles je tiens." (E 11)

Beaucoup séparent courrier administratif et personnel.

"Je garde mes lettres, oui, dans une grande enveloppe marron. J'mets tout dedans, les dessins que mon fils m'envoie aussi. J'ai aussi les lettres de l'avocat ou du juge. Je les garde aussi, dans un autre dossier." (E 10)

"J'ai pas beaucoup de lettres parce que ma juge, elle peut pas m'encadrer, donc elle en laisse pas passer beaucoup. Mais celles que j'ai, je les mets dans un sac plastique avec mes enveloppes et mon papier à lettres" (E 12)

Boîtes à chaussures, enveloppes spéciales, sacs plastiques sont autant d'éléments récupérés pour tenter de protéger ce bien du regard des autres. On voit là une manifestation des *réserves d'informations*¹², dont parle E. Goffman, c'est-à-dire l'ensemble des faits qui concernent l'individu et dont celui-ci entend contrôler l'accès lorsqu'il se trouve en présence d'autrui. Ce sont les faits qui concernent la vie de l'individu et que celui-ci

¹² Ibid, p.53.

n'entend pas divulguer sans contrôle et dont les autres n'ont pas le droit de prendre possession sans l'assentiment de l'ayant droit.

un espace privé

Le courrier est un bien secret, il est précieux, il sert à créer un espace privé, notion fondamentalement niée par la prison. Les détenues entre elles le respectent. Encore plus qu'à l'extérieur, fouiller et lire les lettres des autres est considéré comme une violation de l'intimité.

En prison, les atteintes au courrier sont ressenties de façon très violente. Les surveillantes le savent bien, le courrier est pour elles un moyen de pression sans équivalent, elles s'en servent comme instrument de punition, de privation, ou de régulation des conflits qui les opposent aux détenues. Il est instrument de pouvoir.

La lecture du courrier est peu partagée. Elle reste particulièrement solitaire. Elle touche l'intimité de la détenue, elle est un bien cher. Elle est revendication d'un espace propre. Pour l'unique personne qui nous a dit en avoir une lecture communautaire, le choix des partenaires procède d'une sélection sévère, aux critères rigoureux, et parmi lesquels prime la confiance.

"Le courrier, c'est capital. De toutes façons, en cellule, on se lit toutes le courrier. Comme on est à trois toute la journée, on est devenu des confidentes." (E 11)

Cette lecture s'apparente donc à une confiance, elle reste du domaine du secret. Son partage renforce une entente de quelques détenues déjà très liées.

Le courrier touche intimement la personne incarcérée parce qu'il lui rappelle sa vie précédente, ses attaches, son statut. Chaque lettre est perçue comme une reconnaissance de la personnalité et des droits qui lui étaient attribués à l'extérieur.

un réconfort

Pour de nombreuses détenues, le courrier sert de réconfort. Les femmes le lisent lorsqu'elles ne vont pas très bien. Les lettres des proches sont relues pour dissiper les inquiétudes, atténuer les angoisses.

"Je relis mes lettres de temps en temps, quand ça va pas bien surtout. Je les relis quand j'ai un coup de calcaire !" (E4)

"La seule chose que je relis, ce sont mes lettres, oui, celles de mon ami. Je les relis souvent le soir, quand ça va pas, quand j'ai le cafard, ça fait du bien, ça aide" (E 7)

Pourtant, la relecture de textes est rare en prison. Une fois l'imprimé lu, les femmes le délaissent, un livre n'est jamais repris. Seul, le courrier échappe à cette règle. Il est le seul imprimé qui appelle même une relecture fréquente.

"Non, je fais jamais de relecture. Sauf quelques fois mes lettres, sinon non. Après mes revues, je les donne, c'est fini." (E 8)

Lorsque les surveillantes sont conciliantes, il arrive que les femmes se fassent passer entre elles des petits mots de soutien et de réconfort. Là encore, les détenues ne manquent pas de les lire et de les relire.

"J'ai accroché les petits mots que les filles m'envoient dans la prison, c'est des choses écrites comme "je pense à toi" ou "tiens le coup", les lire ça fait du bien, je les regarde souvent" (E 11)

Pour d'autres, le courrier joue l'effet inverse. Il ne peut soulager, il renvoie une personnalité à laquelle la détenue ne veut plus s'identifier, ou encore il symbolise une rupture trop forte. La relecture devient alors impossible, car trop douloureuse.

"J'aimerais bien pouvoir relire mes lettres. De toutes façons, j'en ai pas beaucoup, mon ami, je lui ai fait trop de mal, je lui ai pris sa fille alors, il veut plus m'écrire...et mes filles, elles m'écrivent, mais ça me fout trop les boules de relire leurs lettres, alors je le fais pas." (E 12)

La lecture comme processus d'introspection.

La pratique de la lecture s'insère donc dans le cadre d'un processus de survie identitaire qui passe par la création d'un espace privé. Cette survie procède également d'un besoin de retour à soi, d'une nécessaire introspection.

à travers la lecture, une recherche de soi

"Donnez moi un bouquin qui m'apprenne qui je suis"

Ainsi s'est adressée une détenue à la bibliothécaire. (E 17, bibliothécaire responsable)

La lecture est donc le support de cette introspection. Les détenues cherchent des lectures qui leur permettent de se retrouver, les biographies et autobiographies sont privilégiées. Ce type de texte permet l'identification.

La participation, et l'implication possible dans le récit conditionnent la lecture. C'est l'élément principal qui amène les détenues à investir un livre, à vaincre le manque de concentration, à dominer l'emprise des soucis qui habituellement condamnent la lecture. Pour les captiver, il faut que les femmes se retrouvent dans le roman, qu'elles puissent prendre parti, adhérer.

Beaucoup cherchent dans leurs lectures des éléments d'explication de leurs propres expériences, c'est alors l'occasion d'un retour sur soi, d'une tentative de compréhension des comportements tenus, des sensations antérieures. Des processus d'identification et de comparaison de leur parcours avec celui du personnage interviennent dans une recomposition de soi. Ces textes relèvent de l'exemplarité. Dans ces récits de vie à valeur de modèle, l'histoire se termine souvent mieux qu'elle n'a commencé. L'identification au personnage contient l'espoir de "s'en sortir".

Ces lectures sont par ailleurs porteuses de conseils. Dans *Femme Actuelle* ou *Maxi*, les femmes aiment lire la rubrique "courrier des lecteurs", qui publie des lettres de lecteurs et lectrices accompagnées d'une réponse. Selon la formule retenue, cette réponse est soit le fait d'une personne de la rédaction, d'un spécialiste du problème évoqué, médecin, psychologue ou encore d'autres lecteurs. Ces correspondances retranscrites au regard de tous sont rassemblées dans des rubriques au nom évocateurs comme "la main tendue"...

"Ce que je lis en premier dans les revues ? L'horoscope et puis le courrier des lecteurs, c'est ce que je préfère. Les gens qui racontent leur histoire, ça j'aime bien." (E 5)

D'autres imprimés sont également là pour faciliter cette recherche de soi. Les livres de philosophie en font partie. Leur lecture reste néanmoins marginale, seules les deux lectrices les plus assidues, et aux niveaux scolaires les plus élevés les ont évoqués.

*"J'ai lu *Le Monde de Sophie*, bon j'ai mis longtemps à le lire mais j'ai bien aimé. J'aime bien les livres de philo, j'ai lu aussi les contes de Voltaire, c'était pas mal." (E 1)*

De même, les livres religieux sont privilégiés. Ils répondent au principe du *souci de soi* dont M. Foucault rappelle les préceptes : attention portée au comportement, manières de vivre, attitudes spirituelles et morales à suivre, soin de l'âme¹³.

En prison, la Bible ou le Coran deviennent parfois le livre de chevet de certaines femmes, ils sont considérés comme des guides de vie.

"Certaines ont un espèce de retour sur le spirituel. C'est surtout visible chez les maghrébines. Quand elles sont ici, elles lisent beaucoup le Coran." (E 16, bibliothécaire)

Ces lectures participent d'un recours au mysticisme, à un au-delà qui permet à l'homme de se retrouver. Le goût dont les femmes témoignent pour les textes d'astrologie, de sophrologie, de numérologie s'inscrit en ce sens.

"Les filles aiment bien l'astrologie, beaucoup, la sophrologie, la voyance. La cartomancie aussi, elles se tirent les cartes en cellule. Elles prennent pas mal de bouquin là dessus." (E 15, surveillante)

Même si les détenues disent aborder avec peu de crédulité ces imprimés qui font référence à des processus surnaturels, qui mettent l'homme en position d'impuissance, toutes néanmoins les consultent. Il est probable qu'elles s'en remettent à ces textes, qu'elles y cherchent des signes annonciateurs d'une situation meilleure.

"L'horoscope, il ne faut pas l'oublier. Je le lis dans Femme Actuelle, mais dans le Progrès aussi. Bien sûr, c'est toujours pareil, c'est dans la tête que ça se passe, j'y crois pas vraiment, mais quand même. J'aime bien savoir ce qui va se passer." (E 8)

"L'horoscope. Oh oui, c'est important. Je me dis oh, la, la, est-ce que tu vas sortir, quand est-ce que je vais retrouver mes enfants. Je prie Dieu" (E 13)

Il n'est pas rare qu'elles lisent leur thème astral mais aussi celui de leur ami ou de leurs enfants.

"Le seul livre que j'ai lu, c'est un sur l'astrologie. (Elle se lève, le prend sur un rayon, et nous le montre) Voilà, c'est "Pour un horoscope simple", le titre. c'est un gros livre ! Oui, mais attendez, j'ai juste lu mon signe et celui de mon ami." (E 7)

¹³ Foucault M., *Histoire de la sexualité*, op.cit..

"Dans le journal, je lis l'horoscope, d'abord celui de mon mari qu'est cancer, puis celui de mes enfants et en dernier le mien." (E 9)

D'autre part, la volonté de maintien indentitaire passe pour quelques femmes par une fidélité aux lectures qu'elles avaient à l'extérieur. C'est alors, pour elles une façon de mettre la prison entre parenthèses, de se persuader que la détention n'a pas prise sur les habitudes qui les définissent. Pouvoir lire le journal chaque jour, comme on le faisait à l'extérieur, c'est quelque part rester soi, conserver les éléments qui nous caractérisent. On peut y voir là un acte de "résistance".

*"Je cantine le Progrès tous les jours. Ca, mon Progrès, c'est sacré!
Et dehors, quand vous sortirez vous lirez plus ? Non, je lirai plus du tout (...)
Même votre journal ? Ah non, ça s'est différent, mon journal, je le lirai
jusqu'à mourir ! C'est une habitude.» (E 8)*

retour à des lectures adolescentes

Une petite poignée de femmes aime relire des textes qui les renvoient à leur passé. Lorsque la question leur est posée d'expliquer les causes de ce choix, elles n'apportent pas de réponses. Elles indiquent simplement que ces lectures ne sont plus les mêmes, qu'elles leur apparaissent comme transformées. L'envie de se projeter dans un passé plus heureux, souvent mythifié semble pourtant évident. En relisant les textes qui ont marqué leur expérience précédente, les femmes espèrent trouver les émotions passées et par là même réenclencher des processus de construction de l'être véhiculés par la lecture. Leur déception face à ces textes qui leur semblent changés, et qui par conséquent ne leur fournissent pas les mêmes sensations est flagrante.

"J'ai relu des livres que j'avais aimé quand j'avais 15, 16 ans. Pour voir. Gamine, déjà, je lisais beaucoup. En fait, il m'est arrivé de tomber par hasard sur des livres que j'avais lu à cette époque. Je me suis dis "tiens". C'était surtout des livres quand j'étais ado. Bien sûr, l'analyse était pas la même, c'est logique." (E 4)

Les livres lus lors de l'adolescence sont ainsi investis d'un intérêt tout particulier. Le choix pour ces lectures adolescentes n'est pas innocent. Cette période correspond à un passage un peu nébuleux entre enfance et vie adulte, c'est un moment charnière dans la construction de

soi. Grâce aux analyses de François de Singly¹⁴ ou d'Erich Schön¹⁵, on sait l'importance que peut jouer la lecture à cette période. Celle-ci est un support de la révélation et de la formation du moi. A l'adolescence, des correspondances entre lecture et identité se mettent en place, cette affirmation est d'autant plus vraie pour les femmes. Pour les jeunes filles, dont l'attrait pour le livre est particulièrement fort autour de 14 ans, la lecture soutient la construction du moi intime.

La prison produit des comportements de lecture similaires, en effet elle place les femmes dans une situation qui par certains éléments se rapproche de l'adolescence : l'incarcération est moment de transition, de mal être, de doutes, d'introspection, de recherche de soi. Les femmes cherchent alors à lire les mêmes ouvrages. Elles reproduisent des attitudes proches de celles décrites dans les analyses de François de Singly¹⁶. On peut en effet, observer que les détenues qui relisent ces textes adolescents sont celles qui témoignent d'une "boulimie" de lecture. Comme à 15 ans, installées dans leur lit, la nuit, de façon un peu secrète, à la lueur d'une langue de poche, elles disent "dévorer" les livres.

Mais pour certaines, la réclusion marque une rupture avec le passé, elles cherchent alors à se construire une identité nouvelle, tournée vers l'avenir. Cette identité peut s'acquérir par l'apprentissage. Les motivations des femmes inscrites à l'école le montrent. Là encore, le livre s'impose comme un support, la lecture trouve une autre finalité.

"Les femmes qui viennent à l'école ont envie d'évoluer. Elles veulent apprendre à lire, elles veulent s'améliorer, essayer de se tirer d'affaire, elles veulent changer, l'école, l'apprentissage de la lecture rentrent dans cette recherche d'une nouvelle identité." (E 14, institutrice)

une lecture curative

Enfin, on trouve une pratique de lecture "curative". Il arrive que des détenues se plongent des textes relatant des expériences difficiles auxquelles elles ont été elles-mêmes confronté. Les nombreuses lectures sur les problèmes sociaux jouent ce rôle *quasi réparateur* pour

¹⁴ Singly F. de, « Le livre et la construction de l'identité », in Garbe C., *Identité, lecture, écriture*, Paris, Ed. BPI-Centre G.Pompidou, Paris, 1993.

¹⁵ Schon E., « La fabrication du lecteur », in Garbe C., *Identité, lecture, écriture*, op.cit.

¹⁶ Singly F. de, « le livre et la construction de l'identité », art.cit.

repandre l'expression de Bernard Lahire¹⁷. Ces imprimés "permettent de faire travailler son chagrin, de donner du sens à ce qui est insensé et insupportable"¹⁸.

Il est probable que la jeune femme qui ne lit que des livres sur la prison trouve dans ces imprimés un moyen de réfléchir sur sa situation, de comprendre ce qui a pu la provoquer, et par là essayer de la rendre moins inacceptable et insurmontable.

Le renvoi à des événements dramatiques peut, à contrario, être cause directe de non lecture. Ainsi, deux femmes, incarcérées pour infanticide nous ont dit leur impossibilité de lire ou de voir des images d'enfants. Pour elles, un véritable blocage existe, elles ne tolèrent aucune photographie d'enfants, elles demandent même à leurs codétenues de ne pas afficher dans la cellule les portraits de leurs fils et filles.

La lecture en prison est investie de nouveaux rôles, ceux-ci s'apparentent à la reconquête d'un espace privé, à la mise en place d'un territoire personnel, à la revendication de l'intime. Support d'une recherche introspective qui permet la compréhension et la maîtrise de soi, la lecture s'impose alors comme acte de résistance, affirmation d'une individualité bafouée, et en cela, elle est une arme de survie identitaire.

Se retrouver femme, amante et mère.

Si par la lecture, les détenues tentent de reconquérir une identité, elles cherchent également à en ressaisir les composantes. Celles-ci s'articulent autour de trois pôles : la féminité, la sexualité, et la maternité.

Le souci du corps.

Les atteintes au corps "programmées" par l'administration pénitentiaire telles que Erwing Goffman les décrit¹⁹ n'existent plus aujourd'hui, les tortures corporelles ont officiellement

¹⁷ Lahire B., « Lectures populaires : les modes populaires d'appropriation du texte », *Revue Française de Pédagogie*, n° 104, juillet 1993.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Goffman E., *Asiles*, op.cit.

disparues des prisons françaises. Et même si, l'OIP²⁰ en recense chaque année, les sévices physiques sont officiellement prohibés.

Il n'en reste pas moins que la prison marque le corps. Les fouilles "au corps" (appellation explicite), les palpations, les déshabillages forcés, les nudités exhibées, les examens médicaux obligatoires sont parties intégrantes de l'univers carcéral.

"Ici, vous n'êtes plus vous même, on vous fouille la cellule, on est obligé de sortir, quand ça leur prend, ils vous déshabillent." (E 8)

Du fait de la promiscuité et des conditions de vie, l'intimité est violée : toilette effectuée devant les autres, absence de portes aux sanitaires dans les cellules...L'espace exigu de la prison n'est pas sans conséquence sur le corps, il le limite, le contraint, et par conséquent le réprime. Le corps est contenu, on l'oblige à rester à l'état de passivité et d'apathie. L'unique promenade quotidienne minutée à une heure de temps est presque la seule autorisation d'expression qui lui est accordée. Son entretien le plus primaire n'est quasiment pas respecté. Immobilité, lavage minimal, abstinence sexuelle lui sont imposés.

Mais si le corps est mis en réserve, il ne s'efface pas pour autant. Soumis à l'étroitesse d'une cellule, il est l'enveloppe gênante et encombrante dont les bruits et les odeurs rappellent l'existence.

"Quand t'es dans une cellule plus petite que ça, à trois dedans. A trois debout, tu bouges plus. Tu sais plus comment te mettre, comment bouger. Le moindre mot, tout s'entend. T'exprimes pas tout. Quand t'es aux toilettes, t'as honte de ton corps, t'es obligé de t'excuser. A l'extérieur, ça m'était jamais arrivé d'être autant les uns sur les autres." (E 1)

Le corps est là comme pour révéler les souffrances liées à l'incarcération : chutes de cheveux, pertes de dents, pertes du cycle menstruel trahissent un mal être. Ils sont des signes qui ne laissent pas indifférentes les détenues. Celles-ci focalisent de façon extrême leur attention sur ces troubles. Ces inquiétudes exagérées, la hantise de tout type de contagion, sont selon M. I. Cunha des métaphores de la non-identification des détenues à la population carcérale et un refus du nivellement²¹.

²⁰ Observatoire International des Prisons : organisation non gouvernementale qui a pour objectif de recenser et dénoncer les atteintes aux droits des prisonniers.

²¹ Cunha M.I., « Sociabilité, société, culture carcérale. La prison féminine de Tires », *Terrain*, n°24, 1995, p.130.

Mais, à travers cette attention extrêmement marquée, les détenues expriment surtout l'angoisse de voir un des éléments le plus constitutif de leur identité leur échapper. Ne plus avoir possession du corps serait synonyme de non-existence.

lire pour comprendre son corps

S'occuper de son corps passe tout d'abord par la compréhension de celui-ci. Les femmes en prison se méconnaissent, elles ont très peu de notions en physiologie ou biologie.

Pour pallier ces manques, la lecture s'impose comme le moyen le plus simple et le moins coûteux. Les détenues découvrent avec grand intérêt les ouvrages médicaux, encyclopédies du corps humain, magazines de santé...

"Les femmes aiment les livres sur la médecine. On a acheté une encyclopédie du corps humain, elles la consultent souvent. Ce sont des femmes qui se méconnaissent, qui méconnaissent leur corps. Et elles y font attention. Elles cherchent à mieux se nourrir." (E 17, bibliothécaire responsable)

Dans leurs revues féminines, il n'est d'ailleurs pas rare que les détenues sélectionnent les articles traitant des prescriptions médicamenteuses, des nouveaux traitements contre les dépressions, le sida, ou autres troubles qui peuvent les affecter.

"Dans Femme Actuelle, j'aime bien les trucs sur... comment garder la ligne, le régime, les trucs pour la peau, pour le stress,... Je suis dépressive depuis cinq ans. J'ai un gros traitement alors ça me permet de voir les médicaments."

(E 13)

"J'aimerais bien pouvoir cantiner Santé Magazine, j'ai pas les moyens. Mais ce serait bien, ça parle de médecine, de trucs qui nous touchent." (E 12)

entretenir le corps

Tout autant que la compréhension ou le soin du corps, la lecture apporte également des informations sur son entretien. Comportement socialement dévolu aux femmes, l'inquiétude actuelle quant à la prise de poids existe avec intensité dans la prison. Ce comportement tend à être de plus en plus partagé, puisque la bibliothécaire a pu observer des attitudes similaires chez les hommes, attitudes qui se traduisent au travers de régimes alimentaires mais surtout de sculpture du corps par le sport et la musculation.

Cette anxiété a très souvent amené les personnes interrogées à nous prendre à parti : *"Vous avez vu comme j'ai grossi !", "regardez comme je suis moche", "avant je n'étais pas si*

grosse " ponctuait les conversations comme des excuses de leur présentation physique, de ce corps marqué, auquel elles ne veulent pas ressembler. Toutes les méthodes pour tenter de rester en forme, de rester "présentable" sont utilisées par certaines détenues.

La lecture joue ici le rôle de support, elle est un moyen d'y parvenir. Elle fournit des conseils qu'il est possible de suivre, des références applicables. Les femmes lisent attentivement les régimes alimentaires, les renseignements nutritionnels, les conduites alimentaires à adopter... Il n'est pas rare qu'elles découpent et conservent les articles qui s'y réfèrent. De même, elles sont sensibles aux textes proposant des exercices de gymnastique. Nous avons rencontré une femme qui, dans sa cellule, s'astreint à faire quelques mouvements conseillés par les fiches sport d'un hebdomadaire féminin.

"Femme Actuelle, je le lis un peu. J'aime bien parce qu'il y a des choses sur nous, sur les régimes. J'ai pris dix kilos ici, que j'ai reperdu mais il faut pas croire, ici, on grossit beaucoup. J'aimerais bien faire du sport mais comme maintenant je travaille, je peux pas. Alors, je lis dans les magazines, j'aime bien voir les mouvements, savoir comment il faut faire, suivre les exercices, les faire dans la cellule." (E 8)

le rendre beau

A l'entretien du corps se joint une préoccupation esthétique. Là encore, la lecture propose des modèles auxquels les femmes ne sont pas indifférentes. Figures de stars, mannequins, couvertures des magazines touchent peut être plus encore qu'à l'extérieur ces femmes qui doivent se contenter du strict minimum en matière de toilette, qui n'ont pas l'eau chaude, et qui sont privées de produits de beauté (ceux-ci coûtent chers, leur choix est limité puisque certains, comme les vaporisateurs sont jugés dangereux et sont par conséquent, interdits). La prison ne possède pas de coiffeur, ni d'esthéticienne. Des solutions précaires sont mises en place pour pallier ces manques, l'imprimé sert de modèle. Pour couper les cheveux, les femmes s'inspirent des coupes présentées dans le dernier *Femme Actuelle*, pour les colorer elles lisent les catalogues, suivent les indications des notices.

La lecture propose donc modèles et conseils de beauté que les détenues apprécient fortement. Ainsi, la pratique de la lecture est investie pour la conservation voire la valorisation de l'image qu'elles ont d'elles-mêmes et de celle qu'elles veulent transmettre. Continuer à se coiffer, à se maquiller, à s'entretenir, c'est vouloir rester soi, mais c'est

surtout, continuer à se conformer aux références qui définissent socialement une femme. Il y a là une forme de rébellion évidente contre les processus de dépersonnalisation de la prison.

"Avant, j'étais jolie. J'ai toujours fait attention à ne pas me laisser aller, alors je mets une crème de jour, je regarde le maquillage sur Femme Actuelle pour voir comment il faut faire. J'ai plus de sourcils, alors je les fais avec un crayon, je m'inspire des modèles." (E 9)

"Je regarde les pages beauté dans les revues, mais bon ici on a pas grand chose. On peut pas bien cantiner. Mais, j'aime bien voir le maquillage. vous êtes maquillée ! De temps en temps, il faut bien. C'est pas parce qu'on voit pas d'hommes qu'il faut se laisser aller. Et puis, aujourd'hui, c'était un peu spécial. Je savais que je vous voyais. Il faut bien se faire plaisir." (E 5)

Le soin qu'apportent quelques détenues à leurs tenues vestimentaires répond à la même finalité. La prison n'impose plus un uniforme comme c'était le cas auparavant, les détenues sont libres du choix de leurs vêtements. A leur frais, ils sont généralement fournis par les familles. Pour celles qui sont isolées, la vente par correspondance est proposée. Les intervenants rencontrés nous ont néanmoins rapporté des situations extrêmes de pauvreté qui amènent les détenus à être privés du minimum vestimentaire.

Si le caleçon long assorti d'un tee-shirt semble être la tenue la plus courante dans la prison de femmes de Montluc, il n'est pas rare de voir certaines détenues se singulariser par le choix d'un vêtement un peu plus original. Là encore, la lecture est source d'idées et de modèles. Les pages de mode sont parmi les plus lues, elles font rêver, elles rappellent les possibilités que les femmes ont de s'habiller. Et si l'habit ne fait pas le moine, comme le dit le dicton populaire, en prison il peut faire la femme : combien de femmes continuent à porter des jupes comme une volonté d'affirmer leur identité féminine.

La culture de soi telle que l'évoque Michel Foucault est l'attention qu'il convient de porter à soi-même, c'est à dire à son corps et à son esprit²². Cet enseignement issu du monde antique, est une conduite que bon nombre de détenues cherchent à suivre. Mais si cette envie d'être "présentable", de lutter contre les dégradations corporelles est fréquente en prison, elle ne doit pas masquer aussi de fortes tendances "au laisser aller". Nombreuses sont les femmes qui négligent leurs corps. S'abandonnant à une attitude d'apathie, ne

²² Foucault M., *Histoire de la sexualité*, op.cit.

recevant que peu de visites, dans un état dépressif, elles ne perçoivent aucune utilité à cet entretien. On trouve fréquemment ce comportement chez les "indigentes". Sans aucun revenu, ces femmes refusent par exemple de lire les catalogues de type Yves Rocher, Phildar, La Redoute qui circulent en détention. Les produits présentés leurs sont inaccessibles, la lecture est rejetée car inutile.

Etre amante.

La survie identitaire passe par la préservation des représentations que l'on a de soi. Ces représentations ne sont pas uniquement d'ordre physique. Celles-ci sont également associées à l'image qu'elles ont d'elles en tant que maîtresse ou amante. C'est un des aspects que la prison nie et refuse d'admettre.

Les femmes sont séparées des hommes, toute sexualité leur est proscrite, toute affectivité refoulée. Si l'homosexualité existe en prison, elle reste inavouée. Bien que tue, cette abstinence est difficile à supporter, et suscite la création de substituts. La lecture peut en devenir un. Par ses contenus, elle peut combler les manques.

la lecture sentimentale

Nombreuses sont ainsi les femmes à la recherche d'histoires sentimentales, celles que l'on nomme avec mépris "à l'eau de rose".

"Je crois que parmi leurs lectures préférées, il y a sans aucun doute les romans sentimentaux (...) Et puis aussi parce que ça les fait rêver." (E 14, institutrice)

La bibliothèque fournit des exemplaires de ces romans sentimentaux même si la bibliothécaire responsable a placé volontairement au bas des rayonnages les ouvrages de la collection *Harlequin*, ceux-ci ne répondant pas à sa conception de la lecture légitime. Mais si les détenues délaissent d'elles-mêmes cette série, elles restent attirées par quelques livres de poche qui proposent des récits sentimentaux. Citons ici la collection *J'ai lu* ou encore les récits de Barbara Cartland.

le roman-photo

Certaines détenues "cotent" des revues telles que *Union* ou *Nous Deux* qui, au travers de romans-photos, relatent des histoires d'amour. (Notons que cette forme de texte est perçue comme à mi-chemin entre la télévision et la lecture). Ces imprimés sont pour elles moyen de

se projeter, de s'identifier, de vivre par procuration les aventures sentimentales qu'elles n'ont plus. Le processus d'idéalisation sur lequel ce type de lecture repose n'est pas pour leur déplaire.

"J'ai toujours aimé les romans d'amour, les romans feuilletons, les histoires qui finissent bien, ça m'a toujours fait espérer. C'est pour ça, j'ai toujours aimé Nous Deux." (E 12)

Les ruptures, violences, drames affectifs sont présents dans cette littérature mais ne triomphent jamais sur l'amour présenté comme éternel et idéal. Les femmes trouvent là réponses à leurs inquiétudes. Elles sont en quête d'une image idéalisée de l'amour. Séparées de leur concubin, mari, ami, elles sont soucieuses de la préservation de ces liens. Le contenu des lettres qu'elles envoient en témoignent.

"Il faut voir ce qu'elles écrivent à leur chéri. Et vas-y les je t'aime, je t'adore,...et compagnie. Il y a que ça. C'est toujours l'amour de leur vie, et puis une fois qu'elles sont sorties, au bout d'une semaine, c'est fini." (E 15, surveillante)

les revues érotiques

Enfin, il semblerait que les femmes soient moins attirées que les hommes détenus par les revues érotiques et pornographiques. Quelques unes circulent néanmoins, mais elles semblent moins correspondre aux besoins et représentations affectives féminines.

"Y'a pas de filles qui cantinent les revues porno, non. Pas en ce moment. Mais je me souviens, y'a quelques années en arrière, il y avait Union qui circulait, Penthouse...des trucs comme ça....que maintenant y'a plus rien. En fait, ça dépend des femmes qui sont là. En tout cas, c'est sûr, y'en a moins que chez les hommes, parce que...là-bas!" (E 15, surveillante)

Etre mère.

Mais le manque affectif le plus insupportable pour les femmes détenues est sans doute la séparation avec les enfants. Là encore, la lecture s'impose en substitut de ces relations que la prison restreint. Les détenues cherchent par les textes à retrouver ces liens maternels, elles aiment ou aimeraient lire les revues ayant pour objet l'enfance, elles sélectionnent les articles relatifs à l'éducation, à la psychologie enfantine...

"Les femmes aiment bien sûr des trucs sur les enfants, la médecine, l'éducation des enfants, ça c'est évident, c'est quasiment les premières choses qu'elles demandent." (E 17, bibliothécaire)

"Ben là, j'ai pris des choses sur les enfants. C'était parce que j'avais le cafard. C'était pour ne plus penser que j'étais là. C'est mes enfants qui me manquent le plus ici. Il fallait que je prenne des choses qui me rappellent, qui me rapprochent d'eux.

Vous lisez des revues sur les enfants ? Ben, c'est pas sur les listes de cantines. J'aimerais bien ça, par contre. Mais je sais pas comment demander. S'il y avait des revues comme Parents, ou Enfant, j'les cantinerais, c'est sûr." (E 7)

Quelques unes sont attirées par les lectures enfantines, contes, albums pour enfants qui les ramènent à leur maternité passée et aux moments de lecture autrefois partagés avec leurs enfants.

"Elles sont sensibles à la lecture pour les enfants. J'ai tenu à ce qu'on achète des livres de contes. Vous savez, si vous avez cinq minutes, si vous avez une demi-heure...Des contes plus ou moins longs, qu'on lit aux enfants. Ca, elles aiment bien. Les mères de famille les ont lus. Et puis, c'est pas trop long pour elles, c'est pas mal." (E 16, bibliothécaire)

L'enfant sacralisé

Lors des entretiens menés, l'enfant fut le sujet le plus souvent abordé. Les femmes l'évoquaient d'elles-mêmes, y faisaient référence, elles étaient fières de nous indiquer la formation et les diplômes des plus grands, ou encore les "bonnes notes" que les plus jeunes ont en classe. Face à nous, elles affirmaient leur identité de mère, cette dernière devait prévaloir sur leur statut de détenue. Certaines insistaient pour nous montrer que malgré la situation, elles continuent à se comporter en "bonne mère", que leurs enfants passent avant elles, qu'elles maintiennent le lien en leur écrivant régulièrement.

"Ici, je cantine peu, je fais des économies, j'achète pas le Progrès, alors que j'aimerais bien. Mais, de toute façon, c'est tout pour les enfants. J'ai pas d'argent mais le peu, c'est pour mes filles. C'est mes enfants d'abord. Elles sont dans un foyer à 20 km d'ici, je leur écris très souvent." (E 2)

Le thème de l'enfant revêt un caractère prépondérant en prison. Dans les détentions féminines, ce sujet est idéalisé, il symbolise la pureté, la beauté, il est sacralisé. Les mères sont respectées, les femmes enceintes protégées. Au vu de cette représentation, on comprend mieux le sort réservé aux femmes incarcérées pour infanticide. Celles-ci sont très violemment rejetées.

Elles représentent l'image insupportable que toutes refusent, elles sont du côté de l'intolérable. Elles ne sont plus "dignes" puisqu'elles ont touchées à ce qu'une femme peut avoir de plus cher, à cette maternité sacralisée. (Il est par ailleurs intéressant de noter que chez les hommes, les codes sont différents, les détenus soumis à l'exclusion sont les "pointeurs", c'est-à-dire les violeurs.)

Nous avons rencontré une de ces femmes, condamnée pour maltraitance sur enfant. Pour elle, la lecture est un moyen de déculpabiliser. Afin de prendre conscience de son acte, celle-ci nous a dit vouloir lire des ouvrages de puériculture. Ils répondent à son envie de réparer le tort commis. Ils s'inscrivent dans un processus de déculpabilisation. Dans ce type de lecture, cette détenue voit des éléments qui lui permettront par la suite, lorsqu'elle aura retrouvé ses enfants, de ne pas renouveler les erreurs commises.

"J'ai envie de trouver des livres sur les enfants, mais je sais pas comment choisir. Il faudra que je demande à la bibliothécaire, la prochaine fois. J'aimerais apprendre à les éduquer, savoir comment les élever. Je sais très bien que j'ai pas été une très bonne mère, sinon je serais pas ici." (E 7)

Se rappeler, comprendre, apprendre à mieux aborder le monde de l'enfant, en combler le manque, sont des fonctions dévolues à la lecture en détention.

des représentations traditionnelles

Enfin, il est intéressant de noter combien les femmes incarcérées ont des représentations traditionnelles de la féminité, des relations conjugales et affectives, et de la maternité.

"Les femmes sont toujours centrées sur le domestique, sur la maison. Le problème des femmes, c'est qu'elles se situent toujours par rapport aux enfants, au quotidien. Elles sont plus fermées que les hommes. Les femmes, vraiment, c'est frappant, sont hyper traditionnelles. Quand on leur demande "Quel travail vous aimeriez faire ?" ou "Quelle formation vous aimeriez suivre ?" on a les gros clichés, c'est toujours esthéticienne, coiffeuse, puéricultrice, s'occuper des personnes âgées...Elles imagineront jamais,

chauffeur de taxi, par exemple. C'est incroyable, moi, ça me désespère." (E 14, institutrice)

Les contenus de leurs lectures sont souvent à l'image de ces représentations. Les détenues aiment trouver des histoires où chacun est à sa place, dans lesquelles personnages masculins et féminins sont clairement investis de rôles spécifiques : protection de la famille pour le père, travail et statut social établi pour le mari ; fidélité pour l'épouse, gestion de la maison et maternité. Elles apprécient parfois les livres qui mettent en avant la vie calme, rangée et confortable qu'elles n'ont pas eue. En cette période de déstabilisation, elles se rassurent avec des lectures structurées.

De même, la propension au rangement, au classement des imprimés est très marqué chez les femmes. Comme nous l'avons vu précédemment toutes rangent leurs revues, courrier... Nombre d'entre elles ont évoqué le ménage à faire, la cellule à ranger... Ce comportement est une manifestation d'un acte identitaire. Les femmes retrouvent par ces tâches qui leur semblent si naturelles le statut qu'elles avaient à l'extérieur. Elles sont ordonnées, comme un bonne maîtresse de maison peut l'être, elles en reproduisent les attitudes.

"On a des tours pour le ménage. Deux, trois fois par semaine, je range. Parce qu'ici, il faut tout mettre dans des cartons, il y a le carton à chaussures, celui des produits ménagers,...comme dehors on a le cagibi, par exemple." (E 8)

Enfin, les activités qu'elles choisissent de pratiquer procèdent d'un désir similaire. Tricot, couture, pressing sont parmi les plus valorisés. Le regret affiché de nombreuses détenues de ne pouvoir cuisiner en cellule procède du même état d'esprit. Elles le ressentent comme une amputation, une non reconnaissance de leur savoir faire. Heureusement, la lecture de livres de recettes culinaires en atténue la dureté. Elles sont nombreuses à les parcourir.

"Je ne compte plus les livres de cuisine qu'elles lisent. Elles copient des recettes, les lisent, les classent, les trient...Il faut dire que c'est facile à lire alors ça va." (E 14, institutrice)

Il n'est pas rare de voir les femmes découper et conserver précieusement ces fiches cuisines, comme elles avaient l'habitude de le faire auparavant.

"Je coupe les pages cuisine. Les recettes, j'aime bien, je les classe et je les range dans un coin disponible. C'est pas grand, la cellule. Alors, c'est difficile de ranger. Vous avez beaucoup de recettes ? oui, avant, j'avais même un abonnement, j'aimais bien. Ici, je les garde pour quand je sors, je les emmènerai avec moi, je les ferai à mes enfants." (E 5)

Se retrouver femme, amante et mère, s'énoncent les composantes d'une survie identitaire féminine. Ceux-ci trouvent supports dans les lectures des détenues. Ils s'imposent comme des valeurs qu'il convient de respecter, ils s'affichent avec insistance sur les murs des cellules. Les photos d'enfants tendres et rieurs, celles de femmes dont la beauté éclate sur papier classé, ou d'hommes torse-nus décoorent la prison, et revendiquent cette affirmation.

"Ca dépend des cellules. Vous en ouvrez une, il va y avoir des bébés partout, tout avec des bébés, des petits enfants... On va en ouvrir une autre, et puis, là, il va y avoir que des mecs, torse nus, presque à poil... enfin, bon. Et puis, dans une autre, il y aura que des femmes avec de la lingerie fine, en petite tenue. Voilà, ça peut se résumer à ça." (E 15, surveillante)

La lecture, un mode de sociabilité.

La *culture de soi*²³, l'attention portée à soi-même ne signifie pas repli sur soi. La culture de soi est indissociable du rapport à l'autre et des relations que l'on entretient avec cet autre. Aussi, l'ensemble de ces interactions seront ici regroupées sous le terme générique d'*identité sociale*, concept que nous empruntons à Michael Pollak²⁴. Cette *identité sociale* s'inscrit dans des critères d'appartenance à des groupes. Dans une situation de rupture, celle-ci se reconstruit par les différentes modalités qu'un individu, confronté à un environnement inconnu, met en oeuvre pour définir sa place dans un réseau social.

Tout comme l'identité personnelle à laquelle elle est intimement liée, l'identité sociale est malmenée et fragilisée par la prison. Elle trouve ses origines dans la rupture avec le milieu familial et social, la perte de statut "social" que l'individu subit (il en acquiert un autre beaucoup plus dégradant, celui de détenu) et enfin, l'implication forcée de l'individu dans un environnement autre, dans une communauté nouvelle.

Exceptées les quelques personnes, multirécidivistes, qui ont connu l'incarcération lorsqu'elles étaient mineures, et pour qui, la prison est quasiment devenue le "milieu d'origine" dans lequel des liens et des statuts sont mis en place (statut de meneur par

²³ Foucault M., *Histoire de la sexualité*, op. cit.

²⁴ Pollak M., *Une identité blessée*, op.cit.

exemple); la fragilisation de l'identité sociale reste très douloureuse.

Pour répondre à cette situation de traumatisme, les individus emprisonnés cherchent alors des modes d'arrangement. La lecture en est un qui s'inscrit dans ce processus de renégociation identitaire.

Le maintien d'une identité hors les murs.

Une des principales peurs du détenu est que les autres l'oublient, que ceux qui à l'extérieur, formaient son réseau social, ne pensent plus à lui. Une véritable angoisse de ne plus exister au dehors s'exprime alors.

le courrier

En prison, l'affirmation de cette crainte s'énonce tout d'abord à travers l'utilisation intense du courrier. Moyen de communication avec l'extérieur, le courrier s'impose comme la possibilité quasi unique de maintenir une identité hors des murs.

Le recours au courrier constitue surtout un acte identitaire. En effet, les détenues l'utilisent pour marquer leur présence à l'extérieur, il prend la forme d'un palliatif à leur absence. Les détenues écrivent pour montrer qu'elles sont là, qu'elles existent, qu'elles n'oublient pas non plus ceux qui sont à l'extérieur. Les lettres envoyées sont aussi l'assurance d'un soutien mutuel. La correspondance échangée est là pour matérialiser les liens sociaux, pour les tester (certaines détenues évaluent leurs "vraies" amis, ou les personnes "sur qui elles peuvent compter" en fonction des lettres reçues), mais aussi pour tenter de les renforcer, de les solidifier.

"J'écris aux autres pour les soutenir. Pour leur dire que tout va bien, qu'ils ne craquent pas, qu'on est là, quand même." (E 6)

Ceci apparaît notamment dans le courrier à destination des enfants, celui-ci exprime la volonté de ces femmes de rappeler à leur progéniture que "maman" existe, qu'elle est loin et qu'elle ne les abandonne pas.

le journal local

La lecture d'autres types d'imprimés peut remplir une fonction similaire. Ainsi, la lecture de la presse régionale permet d'avoir des informations mais aussi de réaffirmer l'appartenance

à une communauté locale. Ainsi, nombreuses sont les femmes qui comme à l'extérieur continuent à consulter les rubriques des naissances, mariages et décès.

"Je lis le Progrès parce que même si c'est pas vraiment la région où je suis, j'habitais juste à côté de St Etienne, il parle de ce qu'y peut s'y passer. Alors, je regarde les naissances et décès, j'sais pas moi question de savoir." (E 12)

La lecture diminue alors le sentiment d'exclusion et de perte d'identité sociale. Le quotidien régional permet au lecteur de "rester dans le coup", de savoir ce qui se passe, de se renseigner sur le groupe humain auquel il appartient ; mais également de participer, comme par procuration à ses actions.

"Je cantine le Progrès tous les jours. Je regarde en premier les faits divers, ça me permet de savoir le mouvement de l'extérieur. Dans le cas de mon affaire, on est tout un clan. Quand on s'est fait arrêter, il y a eu un remue ménage terrible. On a tous été dispersé. Lire le Progrès, ça me permet de voir si ça continue, de voir ou en sont les autres, ceux qui sont dehors." (E 6)

Nous reprendrons ici les remarques de Claudine Attia-Donfut à propos de la lecture de la presse par les personnes âgées : "La lecture de la presse représente un lien vital avec l'environnement immédiat comme avec la société dans son ensemble. Elle apporte le spectacle de la vie réelle mais maintient aussi l'insertion sociale à tous les niveaux.(...) Se tenir au courant est plus généralement un mode de participation à distance, alors que se perd le sentiment, même illusoire, d'avoir une quelconque prise sur les événements, sentiment que donne la participation à une activité "productive" comme la lecture, même à un niveau plus modeste"²⁵.

La lecture du journal assume donc une véritable fonction sociale.

D'autres types de lecture peuvent être amenés à jouer le même rôle. Les journaux politiques ou idéologiques sont demandés par quelques détenues parce qu'ils les inscrivent dans une communauté de pensée. Si notre lectrice de *l'Humanité*, et *du Canard Enchaîné* vit très mal le refus qu'on lui oppose d'obtenir ces revues, c'est surtout parce qu'elle le ressent comme une suppression de son inscription à une "famille politique". Elle se sent dépossédée d'une certaine identité sociale que cette lecture lui permettrait sans doute de conserver. La lecture de *l'Huma* est pour elle un signe marquant de son appartenance à un parti, de son

²⁵ *Un nouvel âge pour lire*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication . Direction du livre et de la lecture, 1989, p.18.

engagement militant. Par ailleurs, il y a là un indice et une affirmation implicite de sa contestation de l'ordre établi, et de son emprisonnement.

Un espace social conservé.

Si la lecture est un acte perçu comme individuel, celui-ci est néanmoins générateur d'échanges. Tout d'abord, l'imprimé en tant que tel en fournit l'occasion. Pris comme objet, il est source de relations. La transmission de livres au "parloir" en est un bon exemple. Ainsi, demander que l'on vous amène un livre offre un prétexte à une visite supplémentaire, le rendre également. Il est ainsi probable que cet échange soit un incitateur à la lecture. La lectrice la plus assidue de notre échantillon lit un ouvrage tous les deux jours, la plupart de ses lectures sont transmises par le "parloir". En détention depuis maintenant plus de deux ans, elle a institué cet échange de livres comme un rituel indispensable. Il maintient le lien avec son cercle d'amis.

"Heureusement, j'ai pas mal d'amis instit, profs...Ils viennent me voir régulièrement au parloir, ils me disent "on t'apportera ça ou ça...", et ils me l'amènent. C'est aussi une façon de garder contact." (E 4)

D'autre part, la lecture, par son contenu est créatrice d'espace commun, elle peut être terrain d'échange. Les histoires lues, les actualités recueillies dans un journal deviennent sujet de discussion et de débat entre les personnes qui sont à l'extérieur et celles de l'intérieur. La lecture peut être commentée, analysée, discutée. Ainsi, la lectrice "militante" nous a dit avoir appréciée, au moment des élections présidentielles, les conversations entretenues au "parloir" ou au travers de ces lettres avec ses "camarades" communistes. Ces conversations étaient essentiellement alimentées par des articles de presse traitant du sujet. Elle reconnaît d'ailleurs que ses lectures lui fournissent des sujets de discussion avec ses amis "qui sont instits ou profs". Sa forte lecture est stimulée parce qu'elle trouve un "marché" sur lequel placer ses lectures. Cela lui permet "d'avoir des choses intéressantes à dire", des choses qui ne soient pas uniquement des histoires de prison.

De la même façon, il est probable que le regret de ne pouvoir lire le quotidien, soit, pour la détenue autrefois barman, essentiellement dû aux liens que suppose cette lecture plutôt qu'à son contenu même. La lecture du quotidien régional était associée à une appartenance collective. C'était essentiellement les commentaires de ces brèves de comptoirs, les échanges autour des nouvelles du jour qui motivaient sa lecture du *Progrès*.

Le texte offre aux détenues un terrain commun avec l'extérieur. Il est ainsi garant de la conservation d'échanges sociaux. Un dernier exemple l'illustre bien, celui de cette détenue qui lit chaque semaine *Femme Actuelle* parce que ses filles restées à l'extérieur le lisent également, et parce qu'elle y voit une façon de se rapprocher d'elles.

"Je cantine Femme Actuelle toutes les semaines. Et je vais vous dire pourquoi je le cantine, parce que mes filles le lisent et je me dis que je lis les mêmes choses qu'elles." (E 2)

Une sociabilité interne.

La lecture est génératrice d'échanges avec l'extérieur mais aussi internes à la prison. Elle s'inscrit dans les relations qu'entretiennent les détenues entre elles, mais aussi entre les détenues et le personnel pénitentiaire, entre les détenues et les intervenants. Elle est source de sociabilité.

prêts, échanges

Nous l'avons dit, l'imprimé, en lui-même est objet de partage et de transmission. En prison, prêt, et emprunts sont des modes répandus d'acquisition de l'imprimé. Autour de ces échanges, des réseaux de sociabilité se créent entre les détenues. Ceux-ci, nous l'avons vu sont particulièrement présents à l'intérieur de la cellule, mais s'étendent aussi entre les cellules.

Par ailleurs, ces modes de circulation des textes jouent le rôle de "marqueurs", ils contribuent à la séparation des groupes entre eux. La lecture prend place dans une population carcérale hétérogène, constituée de multiples sous-groupes ou clans.

"(en parlant de la détenue classée) Il faut s'adapter, c'est vrai, du moment qu'il y a une fille un peu plus intellectuelle que les autres elle est mal vue, bon, et puis, il y a les clans, les maghrébines, les droguées etc..il faut savoir jouer de tout ça" (E 17, bibliothécaire responsable)

Ainsi, la lecture est un critère pris en considération dans la formation du groupe dit des "intellectuelles"(ce groupe ne s'énonce pas comme tel par les détenues, mais est plutôt le fait des bibliothécaires ou du personnel de surveillance).

Peu d'échanges se font entre les détenues condamnées pour infanticide et les autres, entre les maghrébines et les roumaines...La circulation des imprimés se fait avant tout au sein de chaque groupe. Seul le livre, objet sacralisé est échangé sur la seule base du critère de confiance.

De manière un peu plus marginale, des échanges d'imprimés entre détenues et surveillantes peuvent se mettre en place. Là encore, ceux-ci s'insèrent dans des cadres spécifiques, ou le critère de confiance s'impose comme discriminant. Les surveillantes peuvent prêter des ouvrages mais elles ne le font que de façon restreinte, lorsqu'elles sont "sûres de la fille". La représentation que la surveillante a de la détenue est prise en compte, le prêt n'est accordé que "si la fille lit vraiment, qu'elle a de la discussion". M.I. Cunha note que "le personnel fait une classification des détenues en "plus" ou "moins évoluées". Les plus évoluées étant celles qui sont les plus éduquées." ²⁶. Toutefois, ces échanges sont très rares, et se trouvent modérés par les clivages qui existent au sein même du personnel. Une surveillante qui serait trop proche d'une détenue serait remise en cause par ses collègues. Aussi, quand le prêt de livres s'effectue, il reste souterrain, il résulte d'un accord presque secret entre la surveillante et la détenue.

"Bon, des fois, avec des détenues qui lisent vraiment, qui aiment beaucoup lire, je fais passer des livres. Bon, je sais pas si j'ai le droit...mais c'est pas du trafic. Alors je leur amène le livre, elles le lisent, elles me le rendent et voilà. Bon bien sûr, il faut pas trop le dire, ça ferait des jalouses et puis, y'a d'autres surveillantes qui comprendraient pas." (E 15, surveillante)

Enfin, les imprimés circulent entre les personnes qui interviennent en prison et les détenus. Le prêtre, l'institutrice, la psychologue peuvent faire passer au cours de leurs entretiens et visites des imprimés aux détenues. Le livre est un support du lien social, il s'y inscrit mais dans ce cas ne semble pas le générer.

un espace de discussion

D'autre part, la lecture stimule les discussions, fournit matière à converser. C'est notamment le cas pour la lecture de la presse régionale. Ce type d'imprimés est quasiment le seul à faire l'objet d'une lecture communautaire. Celle-ci est surtout interne à la cellule, elle concerne en premier lieu l'horoscope.

²⁶ Cunha M.I, « Sociabilité, société, culture carcérale », art.cit., p.126.

"Des fois, on lit avec les copines de la cellule, elles sont assez sympas, on se lit des petits articles. On dit "tiens, toi t'es capricorne" et on lit à la fille ce qui va se passer, mais c'est tout." (E 5)

Des discussions sur le contenu des textes peuvent également apparaître entre les détenues et les surveillantes. Mais il s'agit là plus d'échanges brefs sur tel ou tel article, autour d'un fait divers, ou de l'horoscope, de la météo que de vraies conversations.

"Des fois on parle un peu avec elles....pas trop...disons qu'on rentre dans la cellule pour une fouille par exemple. On voit le livre, alors on leur dit "tiens vous lisez ça ?" et on en parle un peu...ou si elles lisent le journal, on va dire, "vous êtes, je sais pas moi, taureau, ben comme moi" et on va parler des prévisions et puis voilà...." (E 15, surveillante)

aide, solidarité, conseils autour de l'imprimé

La lecture à haute voix, c'est-à-dire pour les autres, est également source de lien social. Là encore, elle reste essentiellement attachée au journal local, ou encore au programme de télévision. Une détenue peut "faire la lecture aux autres", surtout lorsque certaines ont des troubles de la vue ou ne maîtrisent pas l'écrit.

"Comme je vois pas très clair,... enfin maintenant, c'est bon, j'ai des lunettes,.. il arrive que les petites de ma cellule me fassent la lecture. Ou souvent j'arrive, j'ai pas le temps et elles me disent "tu veux qu'on te lise ton horoscope ?" et c'est "aujourd'hui, ça va être ça ou ça". Elles savent que les premières choses que je regarde dans le journal, c'est la météo de Lisbonne et l'horoscope. Alors, elles me le disent parce qu'elles savent que souvent mes lunettes sont en haut, c'est pour éviter que je monte. Elles font ça pour moi, ça m'évite parce que souvent quand je rentre de l'atelier, je suis fatiguée" (E 8)

Ces actes sont perçus comme des manifestations de gentillesse. Dans le cas cité, ils s'inscrivent dans une répartition des tâches domestiques à accomplir.

La lecture en direction de l'autre apparaît surtout lorsque qu'une détenue est illettrée, lorsqu'elle ne parvient pas à déchiffrer le sens de la lettre reçue, ou encore ne parvient pas à remplir la liste de cantine. La lecture devient porteuse d'une solidarité, du moins d'une coopération entre les détenues. A en croire la personne illettrée que nous avons rencontrée il est plus facile de se faire aider à lire en prison qu'à l'extérieur.

"Ici, c'est plus facile. Et pis, aucune ne s'est moquée de moi alors que dehors, ma mère par exemple, elle se moquait. Il y avait juste ma soeur pour m'aider. Maintenant, il y a une fille qui vient tous les dimanches m'aider, alors c'est bien." (E 10)

En prison, l'aide aux détenues illettrées est admise et courante. Nous avons ainsi souvent demandé aux femmes rencontrées si elles accepteraient d'aider quelqu'un qui ne sait pas lire, toutes ont répondu par la positive (bien entendu, ici la situation d'enquête doit être prise en compte, quelle image l'interviewée renverrait-elle à l'enquêteur si sa réponse est négative ?). Par ailleurs, il ne fut pas rare de rencontrer des détenues qui avaient du, par le passé, écrire et lire pour des compagnes de cellules incapables de le faire.

L'aide intervient également en matière de conseils sur la lecture. Nous l'avons dit, les détenues éprouvent des difficultés quant au choix des textes. Il arrive que ce choix soit motivé par les recommandations des codétenues, ils sont en général bien suivis par celle qui les reçoit.

"Elles parlent parfois de leurs lectures en cours de promenade, et après elles se font passer le livre. Mais, ça c'est par période, justement. Quand il y en a une ou deux qui se met à parler des cartes ou des rêves par exemple, allez, hop Toute la prison veut ces livres là...C'est un phénomène de mode." (E 15, surveillante)

A cet égard, la bibliothécaire extérieure occupe une place privilégiée, tout comme l'institutrice ou toute autre personne représentant la culture légitime dont les paroles semblent très influentes.

adaptations secondaires

Enfin, la lecture permet à l'individu d'élargir son réseau social au sein même de la prison. Et ce, parce qu'elle lui permet de se déplacer dans la prison, d'aller à la rencontre d'autres détenues. Il n'est pas rare que la lecture devienne un prétexte, un alibi pour détourner le lois de la prison ainsi que son idéologie. La lecture devient un argument pour sortir de la cellule, pour mettre en place de nouveaux liens. En prison, la lecture est fréquemment réappropriée à d'autres fins que celle initialement prévues. Erwing Goffman désigne ces digressions les

*adaptations secondaires*²⁷, celles-ci regroupent les diverses pratiques que développent les reclus en vue de maintenir une marge d'autonomie au sein des institutions totales.

"Sans provoquer directement le personnel, elles permettent au reclus d'obtenir des satisfactions interdites ou bien des satisfactions autorisées par des moyens défendus."²⁸

Il s'agit donc de stratégies, de détournements.

L'exemple de la bibliothèque en fournit une illustration particulièrement éloquente. En prison, ce lieu est détourné de sa fonction, il devient un lieu de sociabilité privilégié. Les livres ne sont qu'une toile de fond, les détenues aiment y aller pour rencontrer une personne externe à la détention, pour échanger des nouvelles et parler de leur affaire.

"J'aime bien aller à la bibliothèque pour voir du monde, parler avec les gens, apprendre des choses, savoir ce qui se passe." (E 13)

La pratique de lecture est alors réduite à un prétexte à discussions, elle en est un alibi.

"Y'a des filles qui restent une demi heure parce que ça papote, c'est l'endroit ou elles se retrouvent entre filles qui sont pas de la même cellule ou pas du même étage, elles vont rester là, à faire semblant de chercher un livre jusqu'à ce que la copine arrive. Bon, on laisse un peu faire quoi, des fois, c'est un peu l'occasion qu'elles se retrouvent." (E 15, surveillante)

La bibliothécaire d'ailleurs qualifie le lieu de prêt de salon.

"La bibliothèque pour moi, c'est surtout un outil de communication, je trouve que c'est ce qui se passe entre les filles, qui est intéressant. C'est une petite ère de liberté, un petit champ clos, un petit salon. Ce matin, elles disaient, c'est dommage qu'on ait pas du café..." (E 16, bibliothécaire)

Néanmoins, la bibliothécaire responsable ne tient pas le même discours que sa collègue.

Il est vrai que je refuse l'image de marque de la bibliothèque comme unique lieu de rencontre. Les détenues ont d'autres endroits pour se retrouver, je ne veux pas qu'on dise après que c'est là qu'elles ont commencé à trafiquer."

Cette prise de position s'explique par son souhait d'obtenir l'accès direct pour toutes les bibliothèques de la prison.

De même, la lecture permet d'investir des lieux tels que l'école ou encore d'autres cellules. En effet, demander d'apprendre à lire autorise à sortir régulièrement de la cellule, à aller en classe, à rencontrer l'institutrice et d'autres détenues enfermées à un autre étage.

²⁷ Goffman E., *Asiles*, p.99.

²⁸ Ibid.

Citons encore l'exemple de cette femme qui chaque dimanche après-midi sort de sa cellule pour aller aider une personne illettrée à rédiger son courrier et lire ses lettres. La lecture lui fournit une raison de se déplacer, un alibi pour évoluer dans la détention.

Echanges, discussions, coopérations, entraides, tactiques naissent autour de la pratique de lecture. Pour les détenues, ces éléments sont fondateurs d'une sociabilité nouvelle qui s'exerce à l'intérieur des murs. Ces nouveaux réseaux de relations, la création de liens ou d'échanges sont un moyen de reconstruire une identité sociale défaillante. La sociabilité mise en place et entretenue par la lecture à l'intérieur des murs peut alors remplacer celle perdue à l'extérieur.

Mais outre ces liens sociaux, la lecture participe également de la gestion de l'identité en permettant aux détenues de retrouver un statut social perdu.

La reconquête par la lecture d'un statut.

La prison marque une régression sociale importante puisque l'individu n'est plus défini que par son appartenance à la catégorie des détenus. Cette appartenance à ce nouveau statut peut être insoutenable et amène alors l'individu à instaurer des moyens de résistance parmi lesquels la lecture participe.

par la lecture, se singulariser

La lecture s'insère tout d'abord dans un processus d'affirmation de soi qui fonctionne par opposition. Par la lecture, quelques détenues cherchent à se caractériser, et à se démarquer de leurs codétenues. L'acte de lecture devient moyen de se singulariser.

Ce comportement est particulièrement fréquent chez les lectrices les plus assidues. Celles-ci ont l'habitude de mettre en avant leur statut de lectrice, elles le revendiquent fièrement. Elles y voient là un gage de leur non identification possible avec le reste d'une population carcérale dont elles savent qu'elle lit peu, et qu'elle est composée d'un fort pourcentage d'illettrés. Par le volume de leurs lectures, l'intensité et le choix des imprimés, elles revendiquent des spécificités qui les séparent des autres détenues, et qui probablement les rassureront.

"Moi, je discute peu de mes lectures avec les autres. Mais, j'ai la chance d'être avec des filles qui suivent l'actualité, qui s'intéressent, alors on discute des trucs qu'on lit. Entre nous, heureusement parce que, c'est pas une critique,

c'est juste un constat mais la plupart des filles ici, elles lisent pas, il faut voir le niveau. Certaines sont carrément illettrées." (E 1)

Je lis pas les revues qu'elles lisent toutes ici, les Prima, Femme Actuelle, tout ça je regarde même pas. Enfin, si, je regarde juste la rubrique des nouveaux livres sortis, c'est pas la même lecture."(E 4)

Il y a là moyen de mettre en exergue une particularité, de la faire valoir auprès des autres mais aussi à leurs propres yeux. La lecture permet en quelque sorte de refuser l'homogénéisation, et l'uniformité que la prison impose. C'est un mode d'affirmation d'une personnalité propre par la revendication d'un autre statut, plus valorisant. Son exercice est une création de frontières interindividuelles que la réclusion veut dissoudre.

Ce processus de découpe dans l'affirmation d'une identité est très fréquent en prison. Par exemple, il est courant de voir les détenus évaluer de façon diverse les délits produits. L'attribution d'une essence criminelle est appliquée à l'ensemble des détenus dont la personne incarcérée cherche à se démarquer, chaque détenue condamne les crimes qui lui paraissent sans comparaison vis à vis des siens. MI Cunha voit dans ce phénomène le refus d'une identité déviante : "la dévalorisation d'autrui n'est que le côté négatif de l'affirmation d'une identité non déviante"²⁹ et le rejet de la réduction à la seule condition de détenu. « chacune nie pour ce qui la concerne elle-même l'identité délinquante, mais pour autant elle l'attribue à ses compagnes"³⁰.

L'affirmation de soi comme lecteur offre quelques avantages. La personne désignée comme lectrice est conforme aux représentations que les surveillantes ont de la détenue "modèle", c'est-à-dire "éduquée", active mais surtout susceptible de retourner "sur le droit chemin". Elle est ainsi qualifiée par les surveillantes comme une personne "intéressante" avec qui il est possible de discuter.

Il n'est pas rare que les surveillantes, elles mêmes, faibles lectrices soient admiratives. Elles lui consentent alors quelques privilèges supplémentaires. La lectrice la plus assidue de notre échantillon a ainsi pu "négocier" avec les surveillantes le droit d'emporter son livre en promenade.

Elle bénéficie par ailleurs d'une estime certaine de la part du personnel pénitentiaire (elle nous fut présentée par la surveillante qui l'accompagnait comme quelqu'un de très utile et de "bien").

²⁹ Cunha M.I, « Sociabilité, société, culture carcérale », art.cit., p.123.

³⁰ Cunha M.I, « Sociabilité, société, culture carcérale », art.cit., p. 125.

être bibliothécaire

La détenue classée bibliothécaire fournit un second exemple. Grâce à son rapport privilégié avec l'écrit, son statut est valorisé. En effet, celle-ci se démarque des autres détenues, elle est investie de responsabilités, et d'autonomie. Elle peut ainsi émettre des avis, elle est libre de réaménager le lieu (rangement, classement des livres). Elle a aussi pour tâche de faire fonctionner sans incidents la bibliothèque, elle contribue à faciliter le travail des surveillantes qui conduisent les détenues à la bibliothèque. Il semblerait par ailleurs que la détenue ainsi classée ait plus de contacts avec l'administration, et notamment avec les supérieurs hiérarchiques.

Par ailleurs, son travail à la bibliothèque est reconnu, celui-ci peut parfois être pris en compte dans les jugements. La détenue peut espérer que cette activité l'aidera à obtenir une réduction de peine. De plus, elle peut intervenir dans le choix de lectures des surveillantes qui viennent emprunter des livres au même titre que les détenues. Sa parole est prise en compte. Enfin, les surveillantes lui accordent la possibilité de conserver un nombre de livres plus important en cellule.

"Les surveillantes sont plus cool avec moi. Elles disent rien si je garde beaucoup de livres en cellule, elles savent que je les consulte pour les autres, pour pouvoir conseiller. Donc, elles disent rien."(E 1)

conquérir un statut de lecteur

Le troisième exemple de reconquête d'un statut par la lecture nous est fourni par la personne illettrée que nous avons rencontrée. Celle-ci est entrée en prison ne sachant absolument pas lire (selon le surveillant chef, elle était incapable de lire l'heure). Fréquentant l'école de la prison assidûment, elle est aujourd'hui capable de déchiffrer quelques mots et phrases. Cet apprentissage et les progrès réalisés sont reconnus par le personnel pénitentiaire qui voit là une manifestation de son efficacité. Cette détenue apparaît pour eux comme un symbole de réinsertion, à ce titre, elle est considérée avec estime. Le surveillant chef était ainsi très heureux et particulièrement fier de nous la présenter.

De cette considération, la jeune femme incarcérée retire elle aussi des avantages. Ainsi elle est chargée d'effectuer l'entretien du bureau du surveillant chef, ce qui l'amène à avoir des contacts réguliers et plus étroits avec lui. De plus, tout comme pour la détenue classée bibliothécaire, son apprentissage de la lecture pourra être utilisé comme élément de bonne conduite, gage d'une sortie anticipée.

Derrière chaque acte de lecture, qu'il soit solitaire ou partagé, régulier ou épisodique, revendiqué ou tu, rejeté ou affirmé, le rôle de la lecture dans la reconquête de l'identité transparait. Souvent discrète et inconsciente, cette finalité de la lecture semble naître en prison, tout du moins la situation lui permet d'en réaffirmer le sens.

Les détenues ne perçoivent que rarement cette fonction identitaire de la lecture, et pourtant elle assiste chaque moment de leur lecture, chaque élément qui la compose.

Lorsque la personne incarcérée dit lire le journal local pour "s'informer", réalise-t-elle qu'elle cherche à rester en lien avec une communauté ? Lorsqu'une autre se passionne pour un roman biographique "juste pour se distraire", se rend-elle compte qu'elle met en place un processus d'identification et d'introspection ? Quand cette dernière feuillette une revue féminine "pour passer le temps", sait-elle que c'est son identité de femme ou de mère qu'elle revendique ?

Les exemples sont multiples, tous mettent en évidence ce rôle fondamental de la lecture en prison. La lecture est conquête d'un espace privé ; elle est un instrument de recomposition de soi, de son corps, de son image ; elle est le support d'une sociabilité, gage du maintien d'une identité sociale. En un seul mot, elle s'apparente à la survie.

Conclusion.

Nous nous étions proposés de saisir la pratique de lecture de femmes en situation de rupture. Notre but était de mettre en exergue l'influence de la prison sur la pratique de lecture, c'est-à-dire, les transformations qu'elle provoque dans le rapport à l'écrit.

Nous avons auguré des changements radicaux quant aux modalités de lecture, nous avons supposé que l'influence du milieu serait capitale, que l'incarcération occasionnerait des modifications fondamentales de la pratique.

L'enquête vient modérer ces hypothèses. Les femmes qui entrent en prison sont, de par leur habitus des faibles lectrices. Les conditions de vie que leur impose la prison ne semblent pas bouleverser leur rapport à la lecture.

Malgré l'absence d'indicateurs quantitatifs, nos résultats nous permettent en effet, d'affirmer que leur appartenance à un faible lectorat n'est pas remise en cause. Une évolution de la pratique est néanmoins sensible, une renégociation de celle-ci peut être révélée.

En prison, les femmes ajustent leurs lectures au contexte, les modèlent, elles les redistribuent.

Lire reste une pratique des temps morts qui en opposition au temps actif fait figure de pis aller. En prison, elle est meublante et occupationnelle. Elle s'inscrit dans un temps diffus qu'elle peut cependant parvenir à structurer.

La difficulté des détenues à pénétrer immédiatement dans un texte et leur incapacité à renouer le fil d'une lecture ininterrompue les contraignent à des lectures séquentielles de types journaux et revues. Le roman est rejeté. Les lectures rapides, consultatives, et imagées

sont également adaptées à leurs problèmes de concentration et leurs troubles de mémoire. Le contenu de leur lecture est bien souvent relégué au second plan. L'activité est avant tout un passe-temps, un moyen de se divertir.

Les lectures antérieures qui renvoient à une détente, celles qui permettent de rêver, de s'évader sont privilégiées. Toutefois, comme à l'extérieur, l'acte de lecture est aussi investi dans des applications pratiques, dont les finalités utilitaires s'articulent autour de la vie carcérale et de la préparation à la sortie.

Enfin, peu de changements sont perceptibles quant au mode d'appropriation des textes. Ils restent définis par leur ancrage dans le réel et le vrai, caractéristiques des lectures en milieu populaires. Ils conditionnent l'acte de lire.

La pratique de lecture n'est donc pas métamorphosée, ni bouleversée, elle se pose comme une réponse à une situation donnée, s'énonce comme une réplique, une riposte à des contraintes de vie difficiles. Instrument d'adaptation, elle est convertie, réappropriée, réemployée en fonction du contexte.

Mais en situation d'incarcération chaque acte de lecture s'inscrit surtout dans une volonté de reconquête d'une identité malmenée, battue en brèche, bafouée. Réconfortante, solitaire, autonome, la lecture aide à la recomposition de soi. Elle est alors affirmation d'un espace personnel, revendication d'une intimité. Partagée, et communautaire, elle est le moyen fragile de conserver le lien avec l'extérieur, celui susceptible de favoriser des échanges internes, de recréer une sociabilité défaillante. Enfin, elle peut être le prétexte, l'alibi permettant de contourner la discipline carcérale.

La pratique de lecture voit donc ses usages modelés, ses finalités réajustées, ses rôles redéfinis.

Répartie en de multiples gestes, « elle s'éparpille en une infinité d'actes singuliers »¹, elle n'est jamais uniforme, toujours fluctuante, complexe et mobile. En prison, chacun l'investit selon ses capacités, selon un éventail de possibilités. Ainsi, même dans une situation identique, chacun l'appréhende selon ses attentes. Le milieu n'entraîne pas un mode de lecture uniforme. L'acte de lecture reste pluriel et infini.

¹Chartier R., *L'Ordre des livres*. Alinéa, 1992, p. 13.

Celui-ci est essentiellement défini par l'habitus, qui fortement intériorisé est un élément déterminant de la pratique quelque soit le contexte. Dans le cas des femmes étudiées, leurs lectures le révèlent clairement : bien que placées dans un monde sans hommes, la *domination masculine*² reste fortement présente.

S'intéresser à la lecture des femmes en prison revient donc à modérer l'influence du contexte sur la pratique, et amène à s'interroger sur l'importance de la donnée sexuelle dans l'acte de lire. Celle-ci semble déterminante.

Aussi, au terme de cette étude nous espérons avoir contribué à une meilleure compréhension des fondements d'une pratique de lecture féminine

A l'issu d'une étude sur une pratique minoritaire, nous souhaitons avoir également donné des repères utilisables pour l'analyse d'autres pratiques culturelles. Parmi elles, la télévision est certainement celle qui mériterait le plus d'attention. Si au gré de ce travail, nous avons parfois évoqué, en guise de pistes, le lien entre lecture et télévision, il conviendrait désormais de s'intéresser à son rôle prépondérant en détention. En expliquer les utilisations qui en sont faites, et les fonctions qu'elle remplit pourrait faire l'objet d'une enquête spécifique qui pourrait trouver sa réalisation dans une étude ultérieure.

²Bourdieu P., « La domination masculine », « masculin/féminin 1 », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°83, juin 1990.

Annexes.

Guide d'entretien
Entretien n °8
Liste de cantine
Grille d'entretiens

Guide d'entretien

Racontez moi votre dernière lecture, le dernier texte parcouru, feuilleté...?

En ce moment que lisez-vous ?

Lisez-vous un livre ? Lequel ? De quel auteur ? Quel est le titre ?

Quel genre de livre est-ce ? De quoi parle -t-il ? Quel en est le thème ? l'histoire ?

Est-ce que ce livre vous plaît ? Pourquoi ? Pourquoi vous ne l'aimez pas ?

Quand l'avez-vous commencé ? Il y a longtemps ?

Qu'est-ce que vous lisez le plus souvent ? Qu'est-ce que vous ne lisez jamais ? Pourquoi ?

Comment vous procurez-vous vos textes, livres, revues.. ?

A quels moyens recourez-vous le plus souvent :

achat

emprunt, à la bibliothèque, aux codétenues, surveillantes,

livres venus de l'extérieur, qui vous les amène ?

échange, trafic ...

Quelle est la solution que vous préférez pour trouver des livres ? Pourquoi ?

Quelle est la plus courante, la plus simple ?...

En matière de lecture, trouvez-vous ici tout ce que vous désirez ? Qu'est-ce qui vous manque ?

Comment choisissez-vous vos lectures ? Demandez-vous des conseils ? A qui ?

Qu'est-ce que vous cantez ? Pourquoi cette revue ou ce journal ? Cantez-vous toujours la même chose ? Pourquoi vous arrive-t-il de changer ? de ne plus acheter ?

Allez-vous souvent à la bibliothèque ? Aimez-vous y aller ? Pourquoi ? Comment la trouvez-vous ? Qu'empruntez-vous à la bibliothèque ?

Aimez-vous échanger des livres ? En emprunter ? Comment cela se passe ? Avec qui ?

En fonction de premières réponses, chaque genre cité est alors repris, l'un après l'autre : revues féminines, journal (local, national, de télévision...), magazines à tendance plutôt générale, sentimentale, jeux...

Pourquoi le choix de ce journal, de cette revue ? L'achetiez-vous à l'extérieur ? La lisiez-vous déjà dehors ?

Qu'aimez-vous y lire, quels articles... ? Pourquoi ? Les lisiez-vous auparavant ?

Dedans, quels sont les textes que vous lisez en premier ? en dernier ?

Quelles sont les nouvelles choses que vous lisez ici ?

Est-ce qu'il vous arrive de découper des choses dans ces textes ? Lesquelles ? Qu'en faites-vous ? Les gardez-vous ? Ou ? Vous arrive-t-il de les afficher ?

Ecrivez-vous sur les journaux ou revues... ? Qu'écrivez-vous ?

Quelques questions à poser pour : journal de télévision. : lequel lisez-vous ?

Pour vous est-ce uniquement un programme ou bien est-ce une vraie revue, aimez-vous le lire pour autre chose ?

Pour les revues féminines ou romans photos, le fait qu'il y ait des photos, qu'est-ce que la change pour vous ? Qu'est-ce que cela apporte à votre lecture ?

On nous a dit que des catalogues de la Redoute, Y Rocher circulaient dans la détention. Les avez-vous souvent ? Les lisez-vous ? Aimerez-vous pouvoir les garder en cellule ? Prenez-vous du plaisir à les lire ? Quels sont préférés ? Y en a-t-il que vous aimeriez lire mais que vous n'avez pas ici ?

Vous arrive-t-il de lire à plusieurs ? Quel type de texte lisez-vous à plusieurs ? Avec qui lisez vous ? Aimez-vous cette façon de lire ? Pourquoi ?

Est-ce que vous discutez de ce que vous lisez ? Avec qui, (codétenues, surveillantes) ?

Aimez-vous que l'on vous conseille sur la lecture ?

Est-ce qu'il vous arrive de lire pour les autres ? Quel type de texte, à qui, pourquoi ?

Est-ce que, pour vous, vous lisez à haute voix ? Pourquoi le faites-vous ? (mieux comprendre, se concentrer...) Pourquoi n'aimez-vous pas le faire ?

Est-ce qu'il y a des textes que vous gardez en cellule ? lesquels ? Pourquoi ceux-ci ?

Pourquoi aimez-vous les garder ? Gardez-vous beaucoup de choses ? Comment les rangez-vous ? (ou, dans quoi, sur quoi..) Est-ce que vous classez vos textes, revues ? Comment ?

Y a-t-il des choses auxquelles vous tenez et que personne ne doit lire ?

Y a-t-il des textes que vous relisez ? Lesquels ? Pourquoi ceux-ci ? qu'est-ce que leur relecture vous apporte ? Quand les relisez-vous ?

Comment lisez-vous ?...d'un trait, avec des pauses..Par quoi commencez-vous ? Vous arrive-t-il de commencer par la fin... ? Expliquez moi.

Lisez-vous plusieurs choses en même temps ? Vous arrive-t-il de ne pas terminer votre livre, article .. ? Pourquoi ?

Dans quelle position êtes-vous pour lire ? (Assise, couchée, ..) Est ce que la position est importante pour votre lecture ?

Y a-t-il des choses qui vous empêchent de lire ? (bruit, lumière, les autres...) Ou est-ce que ça n'a pas d'importance ?

Quand lisez-vous ? Y a-t-il des moments spéciaux que vous gardez pour la lecture ?

Lesquels ? Pourquoi ces moments ? Comment se passe votre journée ? Que faites-vous ?

(ici, c'est l'occasion de voir si la personne a d'autres activités, si elle travaille, voir comment la lecture s'insère dans son emploi du temps et quelle place elle occupe : par exemple en quoi la lecture est différente du tricot ?)

Dans une journée type, quand lisez-vous et quoi ?

Avez-vous des périodes pour lire ? A votre avis, ces périodes correspondent-elles à quelque chose ? A quoi ?

Lire ici, qu'est-ce que cela peut apporter ? Pour vous qu'est-ce que cela apporte, change ?
Qu'attendez-vous de la lecture ici ? On supprime toutes les revues, textes, livres, courrier,
ça vous fait quoi ?

On supprime la télévision, ça fait quoi ? Que regardez-vous à la télévision ? est-ce que vous
pensez que la télévision vous empêche de lire ? Ou vous aide à lire ?

En prison, lire c'est quoi ? (obligation, plaisir, passe-temps...)

Celui qui ne sait pas lire en prison, est-il désavantagé ici ? Comment fait-il ?

A l'extérieur comment lisiez-vous ? Lisiez-vous les mêmes choses ? Que lisiez-vous ?

Dehors, la lecture, c'était quoi pour vous ? Vous aviez plus de plaisir à lire ? Lisiez-vous
avec des gens ? Racontiez-vous des histoires à vos enfants ? Ou trouviez vous vos livres ?

Dehors la lecture ça sert quoi ? Et ici ?

Pensez-vous que plus tard vous lirez plus, moins, autant ? Lirez-vous de la même façon, les
mêmes choses ?

Age, niveau scolaire, diplôme, travail occupé à l'extérieur, emploi des parents
situation de famille, nombre et âge des enfants

Entretien N°8. Lundi 22 avril 1996

Une femme blonde arrive, maquillée, vernis à ongles.

- Elle commence tout de suite à parler. Elle y ajoute les gestes.

« La prison... Qu'est-ce que vous voulez savoir sur la prison. La prison, c'est un luxe. C'est comme une maison vide, t'arrives, c'est à toi de la remplir. Parce que quand tu débarques ici on te donne un peigne, une brosse, du papier W-C et des serviettes hygiéniques. Sinon tout le reste c'est pour toi, tu dois tout acheter. C'est très cher. il y en a plein qui n'ont pas les moyens. »

Elle raconte alors qu'elle est en cellule avec deux gamines de 17 et 18 ans qui n'ont rien et qu'elle doit tout partager et qu'elle ne peut pas donner à tout le monde. Elle arrive de la cour de promenade, elle vient de recevoir son courrier avec 17 timbres, elle en a donné deux à une fille qui lui les réclamaient depuis longtemps.

- La lecture, qu'est-ce que vous lisez ? « Je cantine le Progrès tous les jours. Ca mon progrès, c'est sacré »

- Et qu'est-ce que vous lisez dedans ? « Le sport, les actualités, beaucoup de politique parce que j'aime bien savoir ce qu'on dit sur j'pas moi l'immigration... Je suis différente des gens d'ici qui regardent surtout les faits divers. Le journal, ça me permet de savoir ce qui se passe dans le monde. »

- Et vous ne regardez pas les informations à la télévision ? « Si bien sûr je regarde le journal de 19h00 tous les jours sur la 3 ; mais je trouve que dans le journal c'est mieux expliqué qu'à la télévision, il y a beaucoup plus de choses. Mais c'est une habitude de lire le Progrès. »

- Vous le lisiez déjà avant ? « Oui bien, tous les jours. Et ici je le cantine tous les jours. Bon bien sûr ici je ne l'ai pas le matin, je le reçois tous les soirs il arrive à 19h00 environs. Certaines fois je l'ai pas. Ils le censurent. C'est comme le courrier. Les surveillantes doit faire attention alors elles le lisent avant. S'il y a quelque chose sur la prison, elles ne me le donnent pas. Comme la semaine dernière, je ne l'ai pas vu parce qu'il y a eut une agression d'un surveillant à Montluc dans le quartier donc ça a été perturbé. »

- Et les livres, vous en lisez ? « Ca m'arrive. Un de temps en temps. J'aime beaucoup les chevaux alors je prends parfois quelques bouquins dessus. »

- Quelle est le dernier livre lu ? « C'est Jamais sans ma fille. Je l'avais pris à la bibliothèque, j'ai bien aimé. »

- Les revues ? « Je cantine Gala aussi. J'aime bien. J'aime savoir ce qu'il y a sur les stars. Ça m'informe un peu sur leur vie, ça j'aime bien savoir. Femme Actuelle aussi je le lis un peu. J'aime bien, parce qu'il y a des choses sur nous, sur les régimes. J'ai pris 10 kilos ici, que j'ai reperdu mais il faut pas croire ici on prend des kilos, on grossit beaucoup. J'aimerais bien faire du sport mais maintenant je travaille, alors je lis dans les magazines, j'aime bien voir les mouvements, savoir comment il faut les faire. Avant je lisais Nous Deux aussi. Ici non, mais j'aime bien aussi, ça parle de rencontres, d'amour, c'est la vie quoi. »

- Dans Femme Actuelle, qu'elle est la première chose que vous regardez ? « L'horoscope ! Ah il ne faut pas l'oublier. Dans le progrès aussi. Bien sûr, c'est toujours pareil, c'est dans notre tête que ça se passe, je n'y crois pas vraiment mais quand même. J'aime bien chaque jour voir ce qui va m'arriver. »

- Vous lisez quand même beaucoup de choses ! « Oui, je cantine plusieurs choses car je veux équilibrer. J'aime pas avoir qu'une version. J'essaie toujours de savoir le pourquoi et le comment ? J'essaie de comprendre quoi. Ce que je ne lis jamais ! Ça dépend des fois on commence un article, une histoire, on se dit au bout de trois, quatre lignes que finalement c'est bête alors j'arrête. Je me fie au titre. En voyant le titre je me dis parfois « tiens, ça a l'air pas mal » et puis après, je vous que c'est pas intéressant alors je laisse tomber, je m'attarde pas. »

- Vous découpez des choses ? « Non je ne découpe pas trop. Je suis pas décoration de cellule. Il faut voir il y en a certaines c'est terrible. Y'en a partout moi non.

La dernière fois, le curé est venu, il avait un livre sur le Portugal, je ne connais pas le titre, ben il y avait deux ou trois trucs sur mon village, deux trois photos alors si là j'ai découpé et les je les ai même accrochées dans ma cellule. Non sinon non !

(Elle raconte qu'elle est portugaise, qu'elle a vécu au Portugal jusqu'à l'âge de 15 ans).

- Et vous faites quoi alors après de vos revues ? « Rien après je les donne aux petites, on se les prêtent. Avant c'était bien, j'étais avec une dame pendant 6 mois. On s'était mis d'accord, c'était une fois elle qui me cantinait les revues et une autre semaine c'était moi. On s'était arrangé. C'était bien (elle parle de cette dame d'un certain âge, de son âge, dame invalide, elle avait la polio, qu'elle emmenait aux douches dans ses bras (elle fait le signe), comme un bébé, une dame très bien qui touchait une pension de la Sécu ici à Montluc

« parce qu'il faut savoir que Montluc, sur nos papiers, c'est notre résidence principale, notre domicile » et qui avait donc de quoi payer avec elle).

« Ce n'est pas comme maintenant où je suis avec deux filles qui n'ont rien, alors là c'est plus possible. On est embêté. Je vais quand même pas demander à ma mère qui m'envoie de l'argent (500 Frs par semaine) plus, parce que je nourris ces filles. C'est toujours la même chose, avant je prenais 8 yaourts par semaine. J'étais tranquille pour la semaine, aujourd'hui mes yaourts ils me font deux jours. Elles ont rien. Il faudrait que je vois un gradé quand même, parce que une je veux bien, elle était là avant, on la nourrissait avec l'autre dame, mais là deux, moi je peux plus ! Et je vais pas manger devant elles sans leur en donner, vous avez le courage vous. Ca vous coupe l'appétit ! »

- Et les catalogues ? « Je les feuilletent une fois par mois. La Redoute j'aime pas trop, sinon il y a les chaussures, les pulls, Décathlon. La Redoute, le catalogue, il est parfois ici à la bibliothèque mais il faut savoir que c'est pas vous qui cantiner, c'est votre famille. Alors, c'est pas intéressant. Il y a les chaussures.. mince je me souviens plus le nom... Laissez moi trouver, oui c'est Corium. Non je les lis pas trop. »

- Même pour le plaisir ? « Non, la Redoute et tout ça non, bon de temps en temps je regarde Décathlon parce qu'ils font de bonnes marques, ils ont de bonnes chaussures. La dernière fois, c'était l'anniversaire de mon fils, je lui ai choisi une paire de basket, il était content, c'est question de lui faire plaisir, de montrer que je pense à eux. »

- Vous lisez à plusieurs ? « Comme je vois pas très clair, enfin maintenant c'est bon ! j'ai des lunettes, il arrive que les petites elles me fassent la lecture, ou souvent j'arrive, j'ai pas le temps et elles me disent « tu veux qu'on te lise ton horoscope ? »

« Oui, aujourd'hui ça va être ça ou ça ». Elles savent que les premières choses que je regarde c'est la météo de Lisbonne et l'horoscope. Alors, elles me le lisent parce qu'elles savent, que souvent mes lunettes sont en haut, c'est pour éviter que je monte. Elles font ça pour moi, ça m'évite parce que quand je rentre, je suis fatiguée. »

- Elles vous lisent autre chose ? « Ca dépend. Comme quand j'arrive le journal est sur la table, les petites le regardent avant moi, avant que j'arrive. je vais pas leur dire « touches pas .Alors, parfois quand je rentre je leur demande, il y a quelque chose d'intéressant dans le journal ? Elles me répondent y'a ça et ça. Tenez comme hier, elles m'ont parlé des assises de Bourg en Bresse, pour elles c'était important. Pensez donc, pour moi les assises de Bourg en Bresse je m'en moque ! Moi le problème du Liban me touche, j'vais regarder des choses comme ça ! on a pas le même âge, c'est des gamines, je pourrais être leur mère.

Enfin, comme je leur dis, en prison il faut faire comme si on était des soeurs tout en sachant qu'on ne l'est pas. Il faut être solidaire. »

- Vous essayez de les intéresser à vos lectures ? « Oui, mais bon moi j'suis vieille, on s'intéresse pas aux mêmes choses. Oui, mais j'leur dis. C'est comme la dernière arrivée, j'ai parlé, elle est tombé pour vol, elle voulait partir en Espagne avec l'argent, elle a tout juste 18 ans, elle allait passer son bac en juin, sa scolarité est foutue, quand je l'ai vu, je lui ai dit « t'es contente maintenant sans diplôme ! T'allais faire quoi en Espagne, vivre d'eau salée et de soleil ?! Et tu vas faire quoi plus tard ? »

Ben, vous voulez que je vous dise sa réponse : « J'comptais pas travailler !! »

Et encore, j'vous parle d'une fille de bonne famille qui avait une scolarité splendide, sans retard dont la mère est fonctionnaire à la poste, elle doit pas avoir honte sa mère !! Mais elle, elle s'en fout . Mais comme je lui ai dit à mon garçon qui a 19 ans, je lui ai jamais donné plus de 150 Frs pour aller danser, mon fils ben c'est un homme, je sais qu'il va pas aller voler !! »

- Et vous discutiez de ce que vous lisez ? « Avec la dame avant qui avait à peu près mon âge oui. De temps en temps, on se donnait nos avis sur telles ou telles choses. Mais avec des jeunes de 17-18 ans, j'essaie de leur donner des conseils mais elles doivent se dire, passez moi le mot « elle est chiante la vieille ».

- Et sinon quels sont les thèmes de vos lectures ? « Je vous dis je m'intéresse beaucoup au cheval, alors depuis que je suis ici, j'ai dû lire en deux ou trois sur la question. Sinon, Jamais sans ma fille, j'y reviens parce que j'essaie souvent de raccommoier un livre à un film. J'avais vu le film mais j'ai préféré le livre. C'était deux choses très différentes. Le livre c'est mieux. »

- Vous avez des périodes pour lire ? « En arrivant, on a moins la pêche. On arrive, on vous jette la dedans. Surtout après une garde à vue. La garde à vue, c'est pas facile, on lit moins. Après au bout de cinq, six mois, on est entré dans la vie carcérale, on la intégrée alors peut-être on lit plus. Maintenant, moi j'ai l'atelier, heureusement, ça m'occupe et puis la promenade, le ménage. Il faut pas croire mais je suis occupée, j'ai plus le temps.

- Et le ménage, vous le faites à tour de rôle ? « Bien sûr. Bon avant bien sûr, je faisais le ménage avec la dame handicapée, maintenant les filles elles font le ménage, elles dont du respect et puis elles, elles restent en cellule, moi je travaille. Mais bon deux, trois fois par semaine, je sors les cartons, je les rangent, il y a le carton à chaussures, celui des produits ménagers, comme dehors on a le cagibi !! Bon, alors je leur dis de faire un plus le ménage,

parce que elles sont gentilles mais elles pensent pas, elles ont pas idée, elles regardent la télévision.

- Et vous lisez un journal TV ? « Le dimanche, j'ai le journal TV avec le Progrès. Je les regarde pas spécialement pour ce qu'il y a à la Télé, pour savoir ce qui se passe, ce qu'il y a dehors car sinon quand on sort, on ne saura rien, on pourra plus rien faire.

- Et le bruit ne vous gêne pas ? « Non, pas trop. C'est très enfermé, on entend pas trop ce qui se passe dans les autres cellules. Ca va.

- Et dans la cellule ? « Non, ca va. Les petites regardent la télé quand je suis pas là, la journée. Sinon, elles me laissent regarder les jeux, elles savent que j'aime bien les trucs comme Questions pour un champion, une Famille en or. »

- Et dehors, vous lisiez autant ? « Avant ? J'avais ma vie de 200 à l'heure. J'avais le temps de rien faire, je lisais quand même les mêmes revues, le même quotidien. »

- Ici vous êtes contente de pouvoir continuer à lire le Progrès ? « Bien sûr, que quand je le reçois je suis contente. Le journal j'attends ça comme le parloir. De toutes façons, je me dis le lundi parloir, le mardi atelier, le mercredi ça et ça, et le vendredi mes revues. Bien sûr que le vendredi c'est important le journal. Si quand je rentre de l'atelier, je trouve pas mes revues ou mon journal, je me demande pourquoi, je suis pas contente. Ca aide.

L'atelier aussi ça m'aide. On se sent moins en prison. »

- Quelles différences faites-vous entre le journal et l'atelier ? « Le journal, ça me permet de savoir ce qu'il y a dehors, de se sentir moins à l'extérieur.

- Et celles qui ne savent pas lire ? « Si on sait pas lire, ni écrire alors là c'est difficile. En général, les surveillantes essayent d'arranger, elles les mettent avec des filles qui savent lire sinon c'est pas possible. Mais c'est toujours pareil, ça fait un poids pour les autres, parce qu'il faut tout assumer, tout écrire à la place de la fille, tout lire.

Mais on retombe sur le même problème que tout à l'heure. On peut pas tout assumer !!!.

Mais bon la plupart c'est des jeunes ici, elles savent plus ou moins lire, il y a que trois, quatre qui sont vieilles comme moi, qui ont trente, quarante ans. »

- La lecture pour vous, c'est quoi ? « La liberté, Ah oui la liberté. Lire ce qu'on veut quand on veut. On peut choisir dans notre lecture. »

- Vous lisez à quel moment ? « Le soir surtout. Après les infos je lis une heure, une heure et demi en moyenne, en fait c'est en attendant que les médicaments fassent effet. Il faut savoir que pour dormir ici, il y a la fiole. Ca, c'est important, sinon on dort pas. Maintenant, c'est

plus le même ministre alors on nous a donné une responsabilité, c'est nous qui prenons notre médicament avant c'était les surveillantes qui nous les donnaient comme à l'hôpital. Alors on dormait tout de suite. Maintenant, on peut les prendre à l'heure qu'on veut. Ça permet de regarder le premier film de la télé.

« Non, j'ai jamais de relecture. Sauf quelques fois mes lettres, sinon non. Après, mes revues je les donne, c'est fini. »

- Vous ne gardez pas des choses comme les recettes..... ? « Non, (elle rigole), de toutes façons je suis pas une cuisinière. Non je vous dis, je regarde le maquillage, les coiffures, les tenues de femmes, quoi pour rester présentable. Comme j'veus ai dis, j'ai beaucoup grossi alors si il m'arrive de découper c'est pour garder un régime, des trucs pour essayer de m'arranger un peu quoi. Ne pas faire de sport, ça aide pas. En plus j'ai des rhumatismes. les nerfs ça déclenche tout ça. »

- Vous lisez installée comment ? « Sur mon lit, allongée. »

- Vous allez souvent à la bibliothèque ? « J'aime bien y aller par curiosité, pour voir ce qu'il y a de nouveau. J'aime bien savoir. Là, il paraît qu'il y a un livre sur l'actrice là vous savez qui est sourde et muette. J'aimerais bien lire ce livre, voir si ce qu'elle dit sur les sourds et muets c'est vrai, parce que moi je connais une fille de 27 ans, qui est sourde et muette alors j'connais le langage des signes et tout ça. Je m'intéresse à ce qui m'est cher. Sinon à la bibliothèque on peut à peine discuter. Il faut être pas plus de deux ou trois autrement ça fait désordre, c'est ce qu'on dit ici, « Ca fait désordre !!! Notez le ! »

- Quand vous sortirez, vous lirez plus ? « Non, je lirai plus du tout. La première année, plus du tout, plus un seul livre je crois. J'écrirai plus une seule lettre. Regardez mon doigt comme il est (elle montre son doigt qui comporte un marque). La première année, je prends des vacances. Je pars au Portugal.

- Même vos revues et votre journal ? « Ah non là c'est différent, mon journal je le lirai jusqu'à mourir !! C'est une habitude. »

Née en 1953 « une vieille comme moi ». Origine portugaise. Révoltée par la situation des immigrés. Aimerais le dire « Avant on en avait besoin des immigrés. On envoyait des contrats de travail dans les pays. Il faut pas l'oublier. C'est comme ça que mes parents sont venus en France. »

3 enfants : un fils de 19 ans, deux filles, une de 27 ans sourde et muette d'un premier mariage et une seconde fille adoptée à l'âge de 12 ans, son ami est incarcéré à Villefranche
« Noter le que une prostitué à adoptée une fille, ça doit pas arriver tous les jours ».

Accusée de proxénétisme sur 10 filles, dont ses soeurs.

Prostituée depuis 25 ans (1970).

Femme qui parle beaucoup, bavarde, raconte les choses crûment, très drôle.

Termine son entretien par « je crois en prison qu'il y a pas que du mauvais. On rigole bien aussi. C'est pas facile, mais en fait je crois que je serai toujours la même ».

S'entend visiblement bien avec les surveillants. Elle fait le ménage du premier étage « la surveillante m'a pris parce que j'étais portugaise ! » (rires).

Ecrit un livre sur sa vie. Soutenue par son avocat qu'elle connaît depuis 25 ans, qui la soutient. Lui fait confiance « en prison on se sent plus fort je crois quand on sait qu'on est pas coupable !! ».

« Ici vous êtes plus vous même, on vous fouille la cellule, on est obligé de sortir, quand ça leur prend on vous déshabille... ».

Mariée à 14 ans. « Une amourette de 14 ans vous savez ce que c'est ».

Parle de l'attente en prison «chaque semaine vous espérez, vous attendez toujours. Il y a votre avocat qui vous dit « allez vous découragez pas, on tient le bon bout !! ».

Niveau scolaire : a arrêté l'école à 14 ans (avant Portugal).

Puis à 16 ans est venue à l'école en France. Elle dit faire beaucoup de fautes, elle a honte.

Mais comme elle parle 4 langues (français, Portugais, Italien, Espagnol), elle mélange.

Liste de cantine.

REV 02.02.96 RECAPITULATIF Q-FEMMES 13:39:12 01 FEV 1996

Lig	Cod prod	Qte.	Libelle.....	Att1.	Att2.	Prix...	Montant..
7	07	3	Tele 7 Jours			6.50	19.50
8	08	1	Tele Loisirs			5.90	5.90
11	11	2	Tele Star			6.00	12.00
12	12	4	Tele Z			2.00	8.00
20	20	1	Detective			8.50	8.50
21	21	1	Elle			13.00	13.00
22	22	4	Femme Actuelle			6.50	26.00
26	26	2	Mani			7.00	14.00
30	30	3	Prima			11.00	33.00
31	31	1	Voici			8.50	8.50
56	56	1	Gala			12.00	12.00
95	95	1	Tele Star Jeux			16.00	16.00

176.40

12 ARTICLES LISTES

GRILLE D'ENTRETIENS

NOM	AGE	NIVEAU SCOLAIRE	ENFANTS	SITUATION
E1	23	BTS	Sans enfant	Détenue depuis 5 mois
E2	42	4 ^e	2 filles : 12 et 16 ans	Détenue
E3	59	Certificat Etude	1 fils : 30 ans	Détenue depuis 1 semaine
E4	40	Bac D + Cap cuisine et Cap mécanique	3 enfants : 12, 14 et 16 ans	Détenue depuis 2 ans
E5	30	Bep industriel formation caissière	3 enfants en bas âge	Détenue depuis 1 mois
E6	22	1 ^o	Sans enfant	Détenue depuis 22 mois
E7	23	5 ^o	2 enfants : 2 et 5 ans	Détenue depuis 3 mois
E8	43	5 ^o	3 enfants : 9, 21 et 27 ans	Détenue depuis 6 mois
E9	46	Certificat Etude	2 enfants : 16 et 18 ans	Détenue
E10	25	Cap Pressing	1 fils : 4 ans	Détenue
E11	28	BPA Agricole	Sans enfant	Détenue depuis 6 mois
E12	44	Certificat Etude	4 enfants	Détenue depuis 5 mois
E13	50	4 ^e	4 enfants	Détenue depuis 3 mois
E14	env 45	Doctorat Sciences de l'Education	?	Institutrice dans les Prisons de Lyon
E15	env 35	3 ^o	1 fils : 18 ans	Surveillante
E16	env 55		?	Bibliothécaire bénévole au quartier des Femmes
E17	env 55	Diplôme Bibliothécaire	?	Bibliothécaire responsable aux prisons de Lyon

Tous les entretiens ont été réalisés en avril 1996 - Durée moyenne : 3/4 d'heure

Bibliographie.

Bourdieu P. (sous la direction de), « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°62/63, juin 1986.

Bourdieu P. (sous la direction de), « masculin/féminin 1 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°83, juin 1990.

Bourdieu P. (sous la direction de), « masculin / féminin 2 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°84, septembre 1990.

Bourdieu P., *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Ed. minuit, 1979, 670 p.

Bourdieu P., *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, 244 p.

Bahloul J., *Lectures précaires : étude sociologique sur les faibles lecteurs*, Paris, Ed BPI-Centre G Pompidou, 1988, 128 p.

Benguigui G., Chauvenet A., Orlic F., *Le monde des surveillants de prison*, Paris, Presses Universitaires de France, 1994, 227 p.

Benguigui G., Chauvenet A., Orlic F., « les surveillants de prison : le prix de la sécurité », *Revue française de sociologie*, XXXIV, 1993, p.345-366

Certeau M. de, *L'Invention du quotidien*, t1, Arts de faire, Paris, UGE,(10/18), 1980.

Chapoutot A., *L'air du dehors*, pratiques artistiques et culturelles en milieu pénitentiaire, Paris, Editions de Minuit, 1993.

Chartier A.-M., Debayle J., Jachimowicz M-P., « lectures pratiquées et lectures déclarées. Réflexions autour d'une enquête sur les lectures d'étudiants en IUFM », *Les étudiants et la lecture*, sous la direction de Fraisse E, Paris, PUF, 1993.

Chartier A-M. et Hébrard J., « L'invention du quotidien, une lecture, des usages », *Le Débat*, n° 49, mars-avril 1988, p 97-108.

Chartier R. (sous la direction de), *Pratiques de la lecture*, Marseille, Rivages, 1985.

Chartier R., *L'Ordre des livres : lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XIV et XVIII siècle*, Alinéa, 1992

La culture en prison : quel enjeu ?, Actes du colloque de Reims, La Documentation française, 1985, 198 p.

Cunha M.I., « Sociabilité, « société », culture carcérale. La prison féminine de Tires », *Terrain*, 1995, n°24, p.119-132.

Donnat O., Cogneau D., *Les pratiques culturelles des français : 1973-1989*, Paris, Département études et prospectives, ministère de la culture et de la communication, la Découverte, documentation française, 1990

Dumanoir T., « De leurs cellules, le bleu du ciel », *Le développement culturel en milieu pénitentiaire*, Paris, Editions de l'Atelier, 1994, 106 p.

Establet R., Felouzis G., *Livre et télévision : Concurrence ou interaction ?*, Paris, PUF, 1992.

Fabiani J.L., *Lire en prison*, Paris, Ed BPI-Centre G Pompidou, collection Etudes et Recherches, 1995, 289 p.

Favard J., *Les prisons*, Paris, Flammarion, Dominos, 1994, 126 p.

Foucault M., *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975, 318 p.

Foucault M., *Histoire de la sexualité. 3 - Le Souci de soi*, Paris, Gallimard, 1984, 284 p.

Goffman E., *Asiles, études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Editions de Minuit, le sens commun, 1968, 447 p.

Goffman E., *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Ed de minuit, le sens commun, tome 2, *Les relations en public*, 1973, 372 p.

Hoggart R., *La culture du pauvre. Etude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Editions de Minuit, le sens commun, 1970, 420 p.

Identité, lecture, écriture, Ed BPI-Centre G Pompidou, collection Etudes et Recherche, 1993.

Illétrisme en question, sous la dir. de J.M. Besse, M.M. de Gaulmyn, D. Ginet et B. Lahire, Lyon, PUL, 1992

Lahire B., *Culture écrite et inégalités scolaires. Sociologie de l'« échec scolaire » à l'école primaire*, Lyon, PUL., 1993, 310 p.

Lahire B., « Lectures populaires : les modes populaires d'appropriation des textes », *Revue française de pédagogie*, n°104, juillet-août-septembre 1993.

Lahire B., *La Raison des plus faibles. Rapport au travail, écritures domestiques et lectures en milieu populaire*, Lille, Presses universitaires de Lille, collection Sociologie, « Mutations », 1993, 188 p.

Lahire B., *Tableaux de famille : heurs et malheurs en milieux populaires*, Gallimard, le Seuil, Hautes études, 1995.

Un nouvel âge pour lire, Paris, ministère de la culture et de la communication, Direction du livre et de la lecture, 1989, 112 p.

Péroni M., *Histoire de Lire : lecture et parcours biographique*, Paris, BPI, Ed Centre G Pompidou, études et recherches, 1988, 130 p.

Pollak M., *L'expérience concentrationnaire, essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié, 1991.

Pollak M., *Une identité blessée*, Paris, Métailié, 1993, 415 p.

Poulain M. (sous la direction de), *Pour une sociologie de la lecture : lecture et lecteurs dans la France contemporaine*, Cercle de la librairie, 1988.

Robine N., *Les jeunes travailleurs et la lecture*, ministère de la culture, service des études et recherches, Université de Bordeaux 3, La Documentation française, 1984, 226 p.

Seibel B. (sous la direction de), *Lire, faire lire. Des usages de l'écrit aux politiques de lectures*, Le Monde, Ed Rencontres, 1995, 406 p.

Le sexe du travail. Structures familiales et systèmes productifs, (collectif), Grenoble, P.U.G., 1984, 320 p.

Singly F. de., (sous la direct. de), *La Famille, l'Etat des savoirs*, Editions La Découverte, série sociologie, Paris, 1991, 448 p.

Singly F. de., *Les Jeunes et la lecture*, Les Dossiers Education et Formations, ministère de l'éducation nationale et de la culture, n° 24, janvier 1993, 206 p.

Singly F. de., *Sociologie de la famille contemporaine*, Nathan Université, collection Sociologie, 1993, 128 p.

Schwartz, O., *Le Monde Privé des ouvriers. Hommes et femmes du nord*. PUF, 1990.

